

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE (CRFD) EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE
ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION
SPECIALISÉE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
CENTER (DRTC) IN SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF SPECIALIZED
EDUCATION

**ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ET LUTTE
CONTRE L'EXTRÊME PAUVRETE DES MENAGES
VULNERABLES DE LA VILLE DE YAOUNDE**

Mémoire présenté et soutenu le 31 Juillet 2023 en vue de l'obtention du Diplôme
de Master en Sciences de l'Éducation

Option : Education Spécialisée

Spécialité : Intervention et action communautaire (IAC)

Par

Nadège Mireille ONGUENE

Licenciée ès Psychologie

Matricule : 20V3162

Jury

**Qualité
Président
Rapporteur
Membre**

Noms et grade
ONGUENE ESSONO Louis Martin, Pr
NJENGOUE NGAMALEU Henri Rodrigue, MC
MENGOUA Placide, CC

Universités
UYI
UYI, FSE
UYI, FSE



SOMMAIRE

DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	vi
RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT	viii
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	9
CHAPITRE 1 : EXTRÊME PAUVRETÉ : DISTINCTION TERMINOLOGIQUE	10
CHAPITRE 2: L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE	35
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE	67
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	68
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION	83
CONCLUSION GÉNÉRALE	106
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	112
ANNEXES	ix
TABLE DES MATIÈRES	xxii

À
Mon époux
Et mes enfants

REMERCIEMENTS

Ce travail est un produit de diverses contributions d'enseignants et de professionnels dévoués, dont nous avons eu la chance de rencontrer notamment :

- Le professeur **Henri Rodrigue NJENGOUE NGAMALEU** pour l'encadrement scientifique ;
- Monsieur **Francis BATOMEN** pour l'encadrement professionnel ;

Vos encouragements et nos discussions ont été précieux, nous vous en remercions chaleureusement.

A tous les enseignants du Département d'Education Spécialisée, vos questionnements, vos remarques et vos commentaires ont toujours été judicieux. Le sentiment d'être soutenue nous a accompagnées, merci pour la disponibilité et pour cette marque d'estime en particulier :

- Dr **Joachen BANINDJEL**
- **Dr Placide MENGOUA**
- Dr. **Hilaire DONHAGHO KANA**
- Dr. **Isaïe SONG**

Nous tenons à remercier **Caroline BLANCHARD** de nous avoir fait découvrir la pratique de l'organisation communautaire à travers le mouvement international ATD Quart Monde.

Merci également aux responsables du Projet Filets Sociaux Cameroun pour avoir accepté généreusement de participer à cette recherche particulièrement :

- Monsieur **Marcellin NJOH**, coordonnateur du Projet Filets Sociaux Cameroun
- Monsieur **Patrick BILOUNGA**, Responsable du service Informatique
- Monsieur **Jean Pierre ASSAKO**, Assistant du service suivi-évaluation

Merci à ma maman **Romaine AWONO**, à ma belle-famille, à ma fratrie et à tous mes camarades de promotion pour les encouragements constants durant cette expérience.

LISTE DES ABREVIATIONS

BM : Banque Mondiale

DSCE : Documents de Stratégie de Croissance et d'Emploi

ECAM : Enquête Camerounaise auprès des Ménages

FMI : Fonds Monétaire International

GIC : Groupe d'Initiative Commune

GTC : Groupe de Travail Communal

INS : Institut National de Statistiques

MICS : Multiple Indicator Cluster Survey (Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples)

ONG : Organisation non gouvernementale

PFS : Projet Filets Sociaux

PFS : Projet Filets Sociaux

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNPS : Politique Nationale de Protection Sociale

THIMO : (Programmes des travaux publics à) haute intensité de main d'œuvre

TMO : Transferts Monétaires Ordinaires

TUP : Travaux d'utilité publique

UGP : Unité de Gestion du Projet

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Arrondissements et communes de la ville de Yaoundé	65
Tableau 2: Quelques indicateurs sociodémographiques de la ville de Yaoundé	65
Tableau 3: Taille de l'échantillon.....	72
Tableau 4: Statistiques sur le genre des participants.....	73
Tableau 5 : Statistiques sur le statut des participants.....	74
Tableau 6 : Statistiques des participants par type d'organisation communautaire	74
Tableau 7 : Statistiques sur l'âge des participants	75

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cadre Institutionnel du projet filets sociaux Cameroun	60
Figure 2 : Organigramme	63
Figure 3 : Histogramme représentant l'échantillon	72
Figure 4 : Histogramme représentant l'échantillon du genre des participants	73
Figure 5 : Diagramme en courbe représentant le statut des participants.....	74
Figure 6 : Diagramme en fromage représentant les participants par type d'organisme	75
Figure 7 : Histogramme représentant l'âge des participants	76

RÉSUMÉ

Si la lutte pour l'éradication de l'extrême pauvreté est un consensus mondial, une action de soutien fut-elle infime dans le quotidien d'un ménage très pauvre est estimable. Les organismes sociaux et les personnes qui œuvrent au quotidien avec les ménages démunis peuvent en dire long à ce sujet. Toutefois, la lutte contre l'extrême pauvreté dans notre pays à travers la mise en œuvre d'un système de protection sociale par les ministères de tutelle ou toute autre organisation sociale semble patiner. Plusieurs ménages très pauvres dans leur quotidien, n'ont pas le nécessaire vital – nutrition, soins de santé, sécurité - certains vivent dans des zones marécageuses, les chantiers inachevés ou dans la rue, leurs enfants en âge scolaire ne sont pas scolarisés. Ainsi, cette recherche a pour objectif : Explorer les défis qui entravent l'efficacité des stratégies de lutte contre l'extrême pauvreté, le cas des programmes du Projet Filets Sociaux au quartier Nkol-bikok dans la commune de Yaoundé VI.

Pour y parvenir, nous avons adopté une démarche exploratoire basée sur une analyse de documents et des entretiens individuels. Nous avons rencontré sept (07) responsables, trente (30) bénéficiaires des programmes ainsi que treize (13) participants de deux PME de micro finances. À partir d'entrevues semi-dirigées, ces responsables et les bénéficiaires nous ont livré leurs expériences vécues. Une analyse thématique de ces entretiens nous a permis de relever plusieurs défis sur les stratégies développées pour la promotion de la santé, l'éducation et l'autonomisation financière des bénéficiaires.

Ainsi, la mobilisation des ressources est approximative à plusieurs égards. Les enveloppes budgétaires sont insuffisantes, la concertation inter-organisationnelle est embryonnaire, certaines organisations et collectivités territoriales décentralisées ne saisissent pas les enjeux d'une sélection efficace des plus démunis. Aussi, nous sommes arrivés à la conclusion que pour surmonter ces défis, il faut que les décideurs des programmes mobilisent toutes les ressources publiques et privées, définissent toujours pour les ménages plus pauvres: des mécanismes de soins et de prise en charge médicale ; des mécanismes de prêts bancaires sans intérêts pour l'extension de leurs activités génératrices de revenus ; des mécanismes d'alphabétisation systématique (compétences numériques - autodidactie) ; la délocalisation et le recasement systématique de ceux qui vivent dans les zones marécageuses ; des mécanismes qui favorisent l'entrepreneuriat sociale.

Mots clés : organisation communautaire, lutte contre l'extrême pauvreté, défis, Filets Sociaux.

ABSTRACT

If the fight to eradicate extreme poverty is a global consensus, even a small amount of support in the daily life of a very poor household is valuable. Social organizations and people who work on a daily basis with poor households can say a lot on this subject. However, the fight against extreme poverty in our country through the implementation of a social protection system by the supervisory ministries or any other social organization seems to be slipping. Several households are very poor in their daily lives, do not have the basic necessities - nutrition, health care, security - some live in swampy areas, unfinished construction sites or in the street, their children of school age are not in school. Thus, this research aims to: Explore the challenges that hinder the effectiveness of strategies to combat extreme poverty, the case of the Social Net Project programs in the Nkol-bikok district in the commune of Yaoundé VI.

To achieve this, we adopted an exploratory approach based on document analysis and individual interviews. We met seven (07) managers, thirty (30) beneficiaries of the programs as well as thirteen (13) participants from two microfinance SMEs. Based on semi-structured interviews, these managers and beneficiaries gave us their real-life experiences. A thematic analysis of these interviews allowed us to address several challenges on the strategies developed for health promotion, education and financial empowerment of beneficiaries.

Thus, resource mobilization is approximate in several respects. Budgetary envelopes are insufficient, inter-organizational consultation is embryonic, certain organizations and decentralized local authorities do not understand the challenges of effective selection of the most deprived. Also, we came to the conclusion that to overcome these challenges, program decision-makers must mobilize all public and private resources, always defining for poorer households: care and medical support mechanisms; interest-free bank loan mechanisms for the expansion of their income-generating activities; systematic literacy mechanisms (digital skills - self-teaching); the systematic relocation and resettlement of those living in swampy areas; mechanisms that promote social entrepreneurship.

Key words: community organization, fight against extreme poverty, challenges, Social Safety Nets.

0. INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'introduction suivante pose le cadre fondamental de cette recherche. Elle s'appuie sur un constat, celui de la survie au quotidien de plusieurs ménages très pauvres. Il en découle la formulation du problème scientifique, les questions, les objectifs et les intérêts de la recherche.

0.1.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En Afrique particulièrement dans la partie subsaharienne dès les dernières années du XX^e siècle, plusieurs pays ont des contextes où vivre c'est combattre la faim, l'ignorance, la maladie, la pauvreté. Selon le PNUD (1997) « Le continent présente le plus fort pourcentage et la croissance rapide de la pauvreté humaine. Quelques 220 millions de personnes y souffrent de pauvreté monétaire ». Bien plus, le rapport *Vaincre la pauvreté humaine* du PNUD (2000) définit spécifiquement : « l'extrême pauvreté », la « pauvreté générale » et la « pauvreté humaine ». S'agissant spécifiquement de l'extrême pauvreté, il est écrit : « Une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels - besoins caloriques minimaux- ». Ainsi, la notion d'extrême pauvreté serait liée à celle de la misère, du fait que cette dernière est absolument déterminée par l'argent. Rahnema (cité par Zephyrin, 2014 p.24) l'avait dépeint en ces termes : « la misère fait irruption à partir du moment où le sujet humain se trouve paralysé par les malheurs qui l'assaillent, où il est totalement démuné pour modifier les conditions extérieures ou s'y adapter d'une façon ou d'une autre ». L'auteur note à la suite que Rahnema, reprenant les idées de Proudhon a affirmé que la condition de la misère apparaît comme une pauvreté anormale qui sans cesse mine le corps, délabre l'esprit, démoralise la conscience, abâtardit les races, engendre toutes les maladies, les vices, l'ivrognerie et l'envie entre autres.

Au Cameroun, selon ECAM IV environ 37,5% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté défini à 931Fcf/jour. Nombreux sont les ménages très pauvres vivant avec peu de ressources financières, peu de biens. Dans l'ensemble des régions du pays, on y distingue majoritairement un type de pauvreté « la pauvreté intégrée » selon les types d'idéaux de Paugam (1998). Dans cette dernière, les pauvres sont nombreux et peu distincts des autres couches de la population. Leur niveau de vie est bas, mais ils restent fortement insérés dans des réseaux sociaux organisés autour de la famille, du quartier ou du village. Dans ce cas, l'auteur affirme qu'il est facile de penser ou de conclure que la pauvreté de la population est liée à la pauvreté de la région et de l'ensemble du système social, comme l'illustre le rapport de la Banque Mondiale (2023), le

Cameroun souffre depuis novembre 2021 des pressions inflationnistes et vulnérabilités structurelles nationales.

Aussi, les chercheurs expliquent que les ménages très démunis d'un point de vue matériel, financier, social ou affectif sont confrontés très souvent aux problèmes de santé. Ils affirment que les ménages en difficulté consultent moins relativement à leur état de santé, les soins qu'ils suivent se révèlent souvent inadaptés et ne permettent pas de maintenir un état de santé global satisfaisant.

La situation sur le plan éducatif n'est pas en reste. D'après MICS en 2014 au niveau national, dans la tranche d'âges de 6 à 11 ans, la proportion des filles hors de l'école est plus élevée d'un tiers que la proportion de garçons (16% par rapport à 12%). Bien plus, les indicateurs au niveau éducatif ont montré de fortes inégalités selon le statut économique des ménages. Beaucoup d'enfants des ménages très pauvres ne sont pas scolarisés ou plutôt ont décroché du fait de la pauvreté financière.

Ainsi, le point de départ de cette recherche est le constat d'un manque absolu du nécessaire vital dans le quotidien de plusieurs ménages très pauvres. Certains vivent dans des zones marécageuses, les chantiers inachevés avec des enfants en âge scolaire non scolarisés. De même la présence continuelle des enfants dans la rue, qui selon les propos d'une intervenante sociale y demeurent et deviennent parents dans la rue et sans domicile fixe. Ces constats ont orienté le choix de notre sujet de recherche à savoir : « organisation communautaire et lutte contre l'extrême pauvreté des ménages vulnérables de la ville de Yaoundé ».

0.2.FORMULATION DU PROBLÈME

Selon Klein et Raufflet (2014), lorsque l'on cherche à comprendre les approches et les expériences qui visent la lutte contre la pauvreté, la question de l'acquisition des capacités c'est-à-dire des « capabilités » au sens de Sen (1999) nécessaires pour influencer la trajectoire des individus et des collectivités vulnérables ou vulnérabilisées, devient primordiale.

Ainsi, le processus de capacitation des personnes et des communautés vulnérables depuis plusieurs années est facilité dans les pays à travers la protection sociale et l'organisation communautaire. Cette dernière vise selon Mercier (cité par Lamoureux et al 2008), la résolution collective des problèmes rencontrés par l'ensemble des membres d'une communauté. De surcroît, le sommet mondial humanitaire en 2016 s'était soldé par un engagement des états, à soutenir

l'expansion et le renforcement des systèmes de protection sociale, en tant qu'une réponse aux chocs et crises prolongées.

Au Cameroun, la protection sociale est un axe des politiques et stratégies du Gouvernement. Elle s'appuie sur une vision à long terme nommée « Cameroun Emergent à l'horizon 2035 » déclinée en Documents de Stratégie de Croissance et d'Emploi (DSCE). En effet, l'état à travers le DSCE s'est engagé à ramener le taux de pauvreté monétaire de 40% en 2007 à moins de 28% en 2020 visant globalement l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre de Camerounais, la croissance du PIB réel devrait atteindre 4,0 % en 2022 et 4,6 % d'ici 2024. Il insiste aussi sur la formation du capital humain, notamment à travers un enseignement fondamental de qualité couvrant le cycle primaire et le premier cycle du secondaire. S'agissant de la lutte contre la pauvreté extrême, l'état a entrepris la mise en place depuis 2013 d'un système de filets sociaux avec l'appui de ses partenaires au développement notamment la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement.

Toutefois, la lutte contre l'extrême pauvreté dans notre pays à travers la mise en œuvre d'un système de protection sociale par les ministères de tutelle, les organisations sociales du secteur public/privé semble patiner. Les actions en faveur des ménages très pauvres, non seulement ne parviennent pas à améliorer efficacement la situation des ménages vivant dans la misère, mais aussi n'atteignent pas toute la cible, en l'occurrence celle qui se trouve dans les chantiers inachevés et certaines zones à risque. Ces ménages ont toujours les difficultés suivantes : emploi précaire, logement précaire, soins de santé inadéquats, inaccessibilité à une éducation de qualité.

0.2.1. Question de recherche principale

La pratique de l'organisation communautaire est orientée vers les perspectives suivantes : « La volonté et la capacité d'intervenir sur les problèmes sociaux collectifs vécus par les personnes appauvries économiquement, marginalisées socialement et culturellement ou discriminées politiquement ; l'analyse de ces problèmes en fonction non pas d'une faiblesse des personnes qui les vivent, mais d'une distribution inégale du pouvoir (social, économique et politique) et dont les solutions passent par le renforcement du pouvoir des communautés, et des individus et finalement un parti pris pour la démocratie et l'autogestion des communautés, Mercier (cité par Lamoureux et al, 2008, p77).

De surcroît Wresinski (1978) a affirmé : « l'extrême pauvreté ne se soulage pas, elle se guérit ». La vision de ces auteurs oriente vers le sens des actions à mener auprès des ménages très pauvres. C'est sur ce sens que repose notre question de recherche principale à savoir : **Quels défis entravent l'efficacité des stratégies d'interventions visant le renforcement du pouvoir des ménages vulnérables de la ville de Yaoundé ?**

0.2.2. Questions spécifiques

- **QS1** : Quels défis entravent l'efficacité des stratégies visant la promotion de la santé des ménages vulnérables ?
- **QS2** : Quels défis entravent l'efficacité des stratégies visant l'éducation des ménages vulnérables ?
- **QS3** : Quels défis entravent l'efficacité des stratégies visant l'autonomisation financière des ménages vulnérables ?

0.3.OBJECTIFS DE RECHERCHE

0.3.1. Objectif général

Le point d'ancrage de la réflexion : « Je pense aux organismes de solidarité de plus en plus démunis de moyens à cause de la crise. Je pense à tous ceux qui, trop pris par ces temps difficiles, s'éloignent gênés des plus défavorisés. Si nous ne pouvions plus assurer le sourire des enfants, parce que la misère de douloureuse qu'elle est deviendrait sans issue, dans quel monde vivrions-nous ?» (Wresinski, 1986) dans cette étude a permis d'interroger l'action des organismes sociaux du réseau public et/ou privé. Ainsi, l'objectif général de cette étude est : **Explorer les défis qui entravent l'efficacité des stratégies d'intervention visant le renforcement du pouvoir des ménages vulnérables de la ville de Yaoundé.**

0.3.2. Objectifs spécifiques

- **O.S.1** : Explorer les défis qui entravent l'efficacité des stratégies visant la promotion de la santé des ménages vulnérables.

- **O.S.2** : Explorer les défis qui entravent l'efficacité des stratégies visant l'éducation des ménages vulnérables.
- **O.S.3** : Explorer les défis qui entravent l'efficacité des stratégies visant l'autonomisation financière des ménages vulnérables.

0.4.INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

L'intérêt de cette étude se situe à trois niveaux.

0.4.1. Intérêt scientifique

La recherche sur l'éradication de la misère est d'une importance continue. Cette misère sévit encore dans plusieurs pays en l'occurrence le Cameroun. Cette recherche donne l'opportunité de mieux comprendre les différentes approches de la pauvreté et de l'organisation communautaire. En effet, elle met en lumière l'approche Wresinsky de la misère. Elle valorise l'instrument « dimensions cachées de la pauvreté » élaboré par ATD quart monde et recommandé par la banque mondiale aux différents Etats.

0.4.2. Intérêt social

L'approche milieu est valorisée dans cette étude. Son point de départ est la personne en difficulté à partir de laquelle on élargit la perspective en s'ouvrant sur son environnement social. L'approche milieu se fonde sur un mode d'intervention « qui survient avant qu'il y ait une demande formelle de services, au moment où les difficultés de la personne n'en sont encore qu'au début et où les proches sont disponibles et capables de collaborer à la prise en charge » (Guay, 2001). Le but de cette approche est d'apporter du soutien aux citoyens et aux aidants naturels. Ainsi, la pratique de l'action communautaire encore embryonnaire et méconnue par plusieurs entités (les organismes œuvrant dans le social, les donateurs, les collectivités territoriales décentralisées, les acteurs politiques et la société civile), est valorisée dans cette étude. Par conséquent, cette pratique appliquée avec efficacité selon ses principes et ses valeurs, contribue à l'amélioration des conditions de vie des ménages très pauvres et par ricochet réduit l'extrême pauvreté.

0.4.3. Intérêt personnel

Ayant vécu dans la pauvreté dans notre enfance, la sensibilité sur les questions y relatives nous a conduit dans cette étude. De surcroît, nous militons avec certains organismes sociaux depuis quelques années. Aussi, loin d'être prétentieuse nous pensons contribuer par cette recherche au processus de réduction de la misère en documentant et en éclairant les décideurs, les théoriciens et les praticiens du développement socio-économique de notre pays et d'ailleurs.

0.5.DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Il est question à ce niveau de préciser l'étendue et la temporalité de la recherche.

0.5.1. Domaine disciplinaire de l'étude

Le problème scientifique évoqué plus haut positionne cette recherche dans le domaine de l'action communautaire et du travail social. « La pratique du travail social exercée dans un contexte professionnel au sens de la loi ou dans un cadre communautaire plus large, ne saurait être autre chose qu'une incessante quête de cohérence entre l'idée que nous nous faisons collectivement de nous-mêmes à titre de société, la traduction de cette idée dans la vie quotidienne. Ainsi, si les chartes de droits et libertés garantissent une palette de droits fondamentaux, comme l'égalité des personnes, qu'en est-il de la réalité ? » (Henri Lamoureux 2003). Selon ce chercheur et bien d'autres, c'est l'inadéquation entre l'affirmation de ces valeurs et la réalité quotidienne qui a amené plusieurs à lutter pour que les normes donnent tout leur sens aux valeurs telles que la dignité de la personne, l'égalité, l'équité, la solidarité, la justice. Ces auteurs concluent que toutes les luttes illustrent cette quête de cohérence.

0.5.2. Champ spatio-temporel de l'étude

Dans l'espace, l'échantillonnage a lieu dans la région du centre, particulièrement dans la ville de Yaoundé au quartier Nkol-bikok. L'étude s'étale entre Juillet 2022 et Juin 2023.

Selon l'INS (2020), la ville de Yaoundé est située sur le plateau sud camerounais, en pleine forêt équatoriale. Elle est éloignée d'environ 200 km de la côte atlantique. Sur son axe principal (d'Est en Ouest), elle s'étend sur 23,4 km. Elle est située au sud de la région du Centre et représente le plus petit département de cette région. Elle est limitée :

- Au nord par le département de la Lékié ;
- A l'est par le département de la Mefou-et-Afamba ;
- Au sud par le département du Nyong-et-So'o ;
- A l'ouest par le département de la Mefou-et-Akono.

0.6.PRÉSENTATION DU TRAVAIL

Afin de répondre à la question de recherche, nous avons fait une analyse du concept de l'extrême pauvreté au chapitre1 ; celle de l'organisation communautaire au chapitre 2 en y abordant le domaine de la protection sociale, particulièrement le Projet Filets Sociaux ; la méthodologie est abordée au chapitre 3 ; enfin le chapitre 4 ressort les résultats de la recherche.

**PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE
L'ÉTUDE**

**CHAPITRE 1 : EXTRÊME PAUVRETÉ : DISTINCTION
TERMINOLOGIQUE**

La pauvreté est un phénomène qui peut être appréhendé à travers une panoplie de réalités et de significations. D'abord, les chercheurs ont considéré cette dernière comme une pénurie matérielle, par la suite d'autres dimensions ont été intégrées dans sa définition à savoir la carence sur les plans de l'éducation, de la participation à la vie publique, de la santé, du bonheur et l'épanouissement de l'être humain. Selon l'affirmation : « la misère est intolérable, il faut absolument la détruire, mais pour la détruire il faut la connaître, le drame...c'est qu'on ne connaît pas le monde de la misère. La réponse à la pauvreté n'est pas seulement une affaire de cœur et de sentiment, mais aussi une affaire d'intelligence et de connaissance. Tant qu'on n'aura pas compris cela, on ne s'engagera pas de façon honnête pour lutter contre la misère » (Wresinski, 1988), il va de soi que la connaissance de la pauvreté en général, celle de l'extrême pauvreté en particulier est indispensable et tributaire des solutions idoines. L'objectif de ce chapitre est d'effectuer une analyse du phénomène en quatre points essentiels ci-après : la définition du terme pauvreté, ses approches théoriques, ses causes ainsi que ses conséquences sur la vie des ménages très pauvres et la société, en l'occurrence la ville Yaoundé.

1.1.DÉFINITION DU TERME PAUVRETÉ

Le terme pauvre est traduit en latin par le mot *pauper*, qui signifie : celui qui produit peu, engendre peu, possède peu et aussi celui qui manque de liberté et de droits de la bourgeoisie. C'est un mendiant, un indigent, un dépendant. En bref, la pauvreté est une réalité complexe.

En sociologie, le postulat de base sur le phénomène de la pauvreté est que toute société définit de façon particulière ses « pauvres ». Son objet consiste à analyser de façon comparative les formes sociales et les expériences vécues. Etant donné que la pauvreté est une question sensible socialement et politiquement, les sociologues suggèrent que les chercheurs reconnaissent tout d'abord qu'il ne peut exister une définition absolue. C'est une notion relative, variable selon les époques et les lieux. Selon eux il serait déraisonnable de prétendre trouver une définition scientifique juste, objective distincte du débat social sans tomber dans le piège de la catégorisation de populations spécifiques. Ils affirment que les frontières qui distinguent ces groupes sociaux ne sont jamais claires et valables une fois pour toutes. Ainsi vouloir définir le « pauvre » en fonction de critères précis, jugés scientifiques ou mathématiques par exemple moins de 1 ou 2 dollars par jour, conduit à faire des catégories sociales nouvelles, à laisser entendre qu'il peut exister une science de la pauvreté indépendante du contexte culturel de chaque société. Ce type de pensée

selon Rahnema (2008) est une vision réductionniste face aux réalités anthropologiques et historiques.

1.1.1. Origine du terme pauvreté

L'anthropologue américain Marshal S. (cité par Zephyrin Linzuwa, 2014) a étudié certaines sociétés archaïques au Mexique. Ses conclusions ont été que le mot pauvreté n'a pas existé dans les sociétés vernaculaires, qu'il était une invention de la civilisation moderne en ces termes : « non, nos premiers ancêtres n'avaient jamais connu la pauvreté ». L'auteur s'est attardé sur la généalogie du mot pauvreté, ce qui témoigne de l'évolution du terme.

De même, Rahnema op cit affirmait que nos ancêtres ne connaissaient pas la pauvreté. En effet, les chasseurs collecteurs passaient deux à trois jours à faire la chasse et à collecter ce dont ils avaient besoin. Ensuite, ils pouvaient passer plusieurs jours à s'amuser jusqu'à ce qu'ils aient besoin d'aller à nouveau à la chasse ou à la cueillette. Ils menaient une vie dure, mais jamais ils ne se considéraient comme étant pauvres. Ils ne pensaient pas que vivre ainsi, en se donnant tous la main, pouvait être considéré comme pauvreté. C'est dans ce contexte que l'auteur a affirmé : « Pendant des millénaires, le mot pauvreté en tant que substantif était absent de tous les vocabulaires du monde ». Par contre l'auteur ajoute « l'adjectif pauvre a toujours existé pour qualifier un état de manque ou une condition qui laissait à désirer. Tel un sol ou une santé pauvre ». Dans ce sens, il pense qu'une personne peut être à la fois pauvre en quelque chose, mais riche en quelque chose d'autre. Par exemple être pauvre en élocution, mais riche en argent, « l'adjectif pauvre servant à faire état d'un manque dans un domaine donné, le qualificatif riche signifiant le contraire ». Ainsi tous les hommes étaient riches et pauvres.

De surcroît, Rahnema op cit affirme que le nouvel ordre de la production instauré par la révolution industrielle a changé la perception de la pauvreté. A l'origine la pauvreté était « la condition normale » des gens, « une condition bien différente de la misère ». Les pauvres avaient toujours trouvé dans la pauvreté : force, énergie, imagination, ressources nécessaires pour lutter contre la misère. Il conclura que : « les sociétés actuelles diffèrent de celles qui l'ont précédé du fait de la révolution industrielle, qui en produisant des besoins nouveaux pour lesquels l'argent tient une grande place, les équilibres organiques qui avaient fait de la pauvreté conviviale une richesse, ont été détruits. Ce changement a provoqué une rupture dans la perception de la pauvreté et de la richesse. C'est à ce moment qu'est apparue la connotation négative de la pauvreté

découlant du fait qu'un groupe humain isole un autre et le qualifie de pauvre. Dès lors, l'auteur a été convaincu que la pauvreté est une invention de la civilisation moderne, une construction sociale. Dans le même ordre d'idées, Joseph Wresinski, le fondateur d'ATD Quart monde, affirmait : « la misère est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire ».

Pareillement, la réflexion de Mollat (cité par Zephyrin, 2014) permet de cerner l'évolution du terme pauvreté sur quatre périodes.

- La première va du Ve au XIe siècle et présente les pauvres comme caractérisés par une vie à l'ombre des puissants.
- La deuxième va du XIe au XIIIe siècle et est prédominée par la réflexion de la communauté chrétienne, les pauvres y vivent et sont très nombreux.
- La troisième va du XIIIe au XIVE siècle et est caractérisée par une révolution sous l'influence de certaines personnalités religieuses refusant de vivre dans l'opulence pour imiter selon eux Christ. Dès lors, la pauvreté est vue comme une vertu dont la fin n'est pas d'aider au salut du riche, mais de réaliser ici-bas une note essentielle du christianisme.
- La dernière période celle du XIVE au XVIe siècle est celle qui voit une certaine amélioration de la situation des pauvres avec la fin de la peste de 1348. Mais des nouvelles guerres et épidémies vont encore rendre la situation des pauvres très difficile. Cette époque a permis à Mollat (op cit) et son équipe d'étudier et proposer une définition du terme ambigu « pauper ». Ils ont défini la pauvreté comme étant « une situation subie ou volontaire, permanente ou temporaire, de faiblesse, de dépendance et d'humilité, caractérisée par la privation des moyens changeants selon les époques et les sociétés, de la puissance et de la considération sociale : argent, pouvoir, influence, science ou qualification technique, honorabilité de la naissance, vigueur physique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelles »

1.1.2. Distinction analogique

Des chercheurs se sont intéressés à la relation du terme pauvreté avec d'autres concepts tels que : précarité, exclusion, nouvelle pauvreté, misère. Ainsi, les expressions 'nouvelle pauvreté' et 'précarité' seraient apparues au XX siècle.

En ce qui concerne la nouvelle pauvreté « elle est opposée à la pauvreté traditionnelle encore appelée pauvreté ouvrière ou rurale, qui touche les anciens ou les personnes âgées.

L'expression nouvelle pauvreté désigne la pauvreté urbaine ou périphérique, qui touche les exclus du marché du travail, les jeunes du fait des évolutions démographiques et sociales telles que : le renouvellement des générations, l'augmentation des divorces, les mouvements migratoires ; et enfin des évolutions économiques, en particulier touchant le marché du travail -accroissement du chômage des jeunes ou de longue durée, précarisation de l'emploi-. » (Zephyrin op cit)

Quant à la précarité selon C. Martin et Paugam (2009), elle fait référence à la pauvreté potentielle et inclut l'idée d'instabilité telles les oscillations imprévisibles du revenu et la fragilité comme le manque de pouvoir contractuel. Donc, la précarité est caractérisée par la prolifération des contrats précaires (intérim, à durée déterminée, temps partiel, saisonnier et par des maigres salaires. Dans cette « société en sablier », comme l'a défini Lipietz (1996), la précarité remonte vers ceux qui sont « juste au-dessus du col » ce qui diffuse le sentiment d'être « les prochains à y passer », à basculer du côté des exclus. La notion de la précarité renvoie donc, en utilisant la terminologie de Bourdieu (cité Zephyrin op cit) à « la misère de position » (sentiment d'être attiré vers le bas, dans un mouvement qui nous échappe.

S'agissant de l'exclusion selon Paugam (2008), elle renvoie à un processus de disqualification sociale ou de désaffiliation sociale, créant une fissure dans la relation de l'individu et de la société. Selon cet auteur, les premiers à utiliser ce terme d'exclusion sociale sont les sociologues français. Le chômage devenant de plus en plus manifeste, par la réapparition dans les rues urbaines, des nécessiteux, sans moyens d'existence ni domicile fixe, survivant grâce à la charité publique ou privée. Ce qu'il y a lieu de comprendre explique-t-il, c'est l'idée de la relation c'est-à-dire le lien social qui passe au premier plan dans la compréhension du concept. Aussi, est exclue une personne dont les liens avec les autres se rompent, elle se voit rejetée aux marges. Les êtres perdent toute visibilité, toute nécessité et quasiment toute existence.

Selon Bhalla et Lapeyre (cité par Linzuwa op cit), l'exclusion sociale doit être perçue sur les aspects économique et relationnel. La dimension économique présente dans la notion de l'exclusion, prend plus d'importance dans les pays en développement où la redistribution et la protection sociale sont absentes, défaillantes, où prédominent des mécanismes de solidarité fondés sur des réseaux comme la famille élargie ou le village. En revanche dans le cas des pays industrialisés, l'aspect relationnel sera prépondérant et la qualité de la relation entre l'individu et la société sera au cœur du phénomène d'exclusion sociale. L'exclusion sociale est ainsi un aspect

de la pauvreté. Wagle (cité par Linzuwa *op cit*), a ainsi défini la pauvreté comme ‘exclusion sociale’.

Enfin pour ce qui est de la misère, plusieurs chercheurs ont voulu savoir si cette dernière avait un certain niveau sur l'échelle de la pauvreté. Ils se sont posé plusieurs questions à savoir : A quel moment la misère pouvait-elle être identifiée ? Quelle différence aurait-elle avec la pauvreté ? (Charles Péguy cité par Linzuwa *op cit*) a affirmé : « On confond presque toujours la misère avec la pauvreté ». Cet auteur après avoir affirmé que la misère et la pauvreté sont voisines, a expliqué qu'elles sont voisines sans doute, mais situées de part et d'autre d'une limite. Selon l'auteur : « Cette limite est économique, en deçà d'elle la vie économique n'est pas assurée, au-delà d'elle la vie économique est assurée ; cette limite est celle où commence l'assurance de la vie économique ; en deçà de cette limite le misérable, ou bien a la certitude que sa vie économique n'est pas assurée ou bien n'a aucune certitude qu'elle soit ou ne soit pas assurée, le risque cesse à cette limite ; au-delà de cette limite, le pauvre ou le riche a la certitude que sa vie économique est assurée ; la certitude règne au-delà de cette limite ; la première zone au-delà est celle de la pauvreté ; puis s'étagent les zones successives des richesses. La misère est tout le domaine en deçà de cette limite ; la pauvreté commence au-delà et finit tôt ; ainsi la misère et la pauvreté sont voisines, elles sont plus voisines en quantité seule, un riche est beaucoup plus éloigné d'un pauvre qu'un pauvre éloigné d'un misérable ».

De même, Tonglet (2003) affirme que Wresinski disait « la misère commence là où sévit la honte ». Rahnema *op cit* quant à lui avait fait la distinction entre les notions de pauvreté et de misère, en notant que : « la misère fait irruption à partir du moment où le sujet humain se trouve paralysé par les malheurs qui l'assaillent, où il est totalement démuné pour modifier les conditions extérieures ou s'y adapter d'une façon ou d'une autre ». L'auteur reprend à son compte les idées de Proudhon « la condition de la misère est comme une pauvreté anormale qui sans cesse mine le corps, délabre l'esprit, démoralise la conscience, par ailleurs. »

Seulement, la misère n'est pas que physique. Rahnema *op cit* a affirmé qu'on ne doit pas réduire la misère à sa seule dimension physique. Elle peut être aussi morale et les ressorts de compréhension de cette dernière sont aussi difficiles. La misère morale, souvent négligée est à l'origine de toute misère. Pour l'auteur, « La misère morale représente le syndrome pathologique de tous ces vices que sont : le trop-plein de possessions, l'individualisme forcené, la convoitise,

l'appât du gain, l'indifférence malade aux autres [...]. Elle serait à l'origine de cette alliance perverse que l'on voit souvent se former entre les miséreux les plus désespérés et les protagonistes des mouvements extrémistes, fascistes ou fascisants, populistes et fondamentalistes qui déshonorent les pauvres, sous prétexte de les sauver ».

Enfin de compte, selon la Banque Mondiale on peut encore rattacher le concept de misère à celui de l'extrême pauvreté. Le PNUD de son côté distingue la pauvreté humaine, la pauvreté générale et l'extrême pauvreté.

A tout prendre, la compréhension insuffisante de la situation d'extrême pauvreté des ménages, caractérisée dans cette étude par une absence de mesures adaptées pour leur santé, leur éducation et leur autonomie financière, est un problème notable auquel sont confrontés de nombreux organismes sociaux. En effet, l'absence de politiques et de stratégies capables d'octroyer des prêts, d'administrer des soins de santé primaires, ou d'alphabétiser les membres des ménages très pauvres, constitue un sérieux obstacle à leur autonomisation. Aussi, nous avons jugés important dans cette étude de présenter les théories capables d'éclairer la compréhension des organisateurs communautaires, des ONG et des PME œuvrant dans le social.

1.2. THÉORIES DE LA PAUVRETÉ

1.2.1. Approche monétaire

L'approche monétaire de la pauvreté est restée la plus courante à partir des études de Booth & Rowntree au 19^{ème} siècle. Elle est la plus intuitive. Originellement, elle s'appuyait sur la notion de minimum vital, pouvant être restreint à la simple expression d'un minimum physiologique, convertissable en ration calorique journalière. Les auteurs de cette approche pécuniaire affirment qu'une personne pauvre ne dispose pas des ressources financières suffisantes, ce qui va l'amener à vivre dans des conditions qui ne permettent pas d'exister dignement selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine. Elle est ainsi condamnée à la survie pénible au jour le jour.

Selon la Banque mondiale, lorsque cette situation est temporaire, on parle de précarité. Mais si elle se prolonge dans le temps et si elle affecte plusieurs domaines de l'existence, on tombe alors dans la pauvreté. La pauvreté à ce niveau est calculable de façon monétaire et indifférente. Lorsque la banque mondiale fixe des seuils de pauvreté, elle définit le niveau d'extrême pauvreté situé à un seuil de \$ 1 par jour pour une personne, il est ensuite traduit en un seuil « national »

(c'est-à-dire en monnaie locale) par le biais d'une formule de parité du pouvoir d'achat. Il est retenu également un seuil supérieur, connu sous le nom de « \$ 2 par jour » pour une personne, égal au double du seuil précédent. Le choix de l'un ou de l'autre dépend du niveau de développement du pays concerné. Aussi, dans les pays à revenu intermédiaire comme l'Amérique latine ou certains pays d'Asie, c'est le second seuil qui est considéré comme meilleur indicateur de la pauvreté réelle des populations. Le premier seuil quant à lui est adapté aux pays les moins avancés, dont ceux de l'Afrique subsaharienne.

A tout prendre, la pauvreté monétaire a comme des répercussions anormales sur le comportement tel que le relate l'expérience volontaire de dénuement ci-après : « *La misère a la capacité de rejeter le futur dans le néant, quand il vous reste cent francs en poche, vous imaginez les pires ennuis. Si vous avez trois francs en poche, cela ne vous fait ni chaud ni froid. Car avec trois francs, vous avez de quoi manger jusqu'au lendemain : vous ne voyez plus loin et la pauvreté produit ainsi une concentration de la durée. Le temps est comme dévoré par l'urgence, et la vie se résume à une survie dans l'instant* » (Orwell, 1933).

Ainsi, du point de vue purement matériel d'autres classifications de la pauvreté ont été identifiées afin d'exprimer le degré de cette dernière. Majid Rahnema *op cit* avait identifié trois types de pauvreté qui sont :

- la pauvreté volontaire (choix de la pauvreté matérielle),
- la pauvreté conviviale (vivre ensemble dans la simplicité),
- la pauvreté modernisée.

Cette dernière est plus précisément à l'origine de la misère dans les deux conceptions (morale, physique) de l'auteur. Pour ce dernier, la misère morale naît de la création de nouveaux besoins induits par la société de consommation. L'être humain en devient dépendant, ce qui le conduit à sa « déshumanisation » (guidé par ses instincts de consommation). Le manque du nécessaire vital s'apparente quant à lui à la misère physique.

Ces types de pauvreté de Rahnema *op cit* semblent rejoindre la classification de Thomas d'Aquin pour qui la pauvreté est le manque du superflu alors que la misère est le manque du nécessaire.

En outre, le rapport Vaincre la pauvreté humaine (2000) du PNUD, définit spécifiquement « l'extrême pauvreté », la « pauvreté générale » et la « pauvreté humaine ».

- L'extrême pauvreté :

« Une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels – habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux - »

- La pauvreté générale :

« Une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires – tels l'habillement, l'énergie et le logement – et alimentaires ».

Cependant, pour le PNUD *op cit* la pauvreté monétaire englobe la pauvreté extrême (également appelée pauvreté absolue) et la pauvreté générale (ou pauvreté relative) : les nuances entre ces deux types de pauvreté renvoient au seuil monétaire – ou de revenu – adopté.

Ainsi, la pauvreté monétaire relève de la démarche de la Banque mondiale. Qu'elle soit absolue ou relative, la pauvreté est généralement repérée à partir du revenu le revenu minimum dans un cas, la position dans l'échelle des revenus dans l'autre cas.

Seulement, il a été relevé que la définition monétaire de la pauvreté en fonction d'un seuil de revenu n'est pas pertinente à elle seule. Car il s'agit d'une « mesure relative ». Plusieurs experts en Europe ont expliqué que vivre sous le seuil de la pauvreté fixé à 60% du niveau de vie médian en 2021 est à 1063 euros mensuel pour une personne seule, n'a pas le même sens en ville ou à la campagne si l'on possède un petit patrimoine ou pas. C'est dans ce sens que d'autres définitions non monétaires de la pauvreté ont été proposées à savoir : les privations matérielles (manger peu de viande et de poisson, ne pas pouvoir réparer ses meubles abîmés, posséder une voiture, etc) ; les privations sociales (pas d'activité régulière de loisirs, pas d'accès à internet, etc.) ; la pauvreté en condition de vie (pas de toilettes, pas de salles de bain, etc.), d'où l'approche humaine.

1.2.2. Approche humaine de la pauvreté

L'approche humaine de la pauvreté est encore appelée l'approche par la « *pénurie de capacités* ». Sen (1983, 1993, 1997) pense que « la pauvreté ne devrait pas être appréhendée par des niveaux de consommation ou de revenu des individus, mais plutôt par leur capacité à y avoir

accès, pas seulement du point de vue du droit formel ». Les réalisations (functionings) ne doivent pas être considérées comme une fin, ce sont plutôt les moyens d'y parvenir qui sont privilégiés.

Aussi les travaux de Sen *op cit* et de Rawls, ont permis que soit développée, l'approche par les capacités et opportunités, qui selon Chiappero (2005) implique le bien-être individuel en termes de ce qu'une personne peut faire ou être.

Lorsque Sen *op cit* parle de capacités il explique qu'elles reflètent la liberté des individus de choisir le mode de fonctionnement *functionings*, la capacité de convertir les ressources qui peuvent être mobilisées en diverses formes d'utilisation. Pour Robeyns (2005) l'accent est mis sur ce que les individus sont effectivement capables de réaliser et de devenir. « La capacité dont il est question dans cette approche d'une manière large se présente comme étant un ensemble de vecteurs et de fonctionnements qui indiquent qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie, elle reflète sa liberté de choisir entre des modes de vie possibles » (Sen, 1992).

Pour l'auteur, les fonctionnements représentent les différents besoins vitaux nécessaires à son épanouissement. A titre d'exemple, on a le besoin de se nourrir, de s'instruire ou de participer à la vie de la communauté. Cela dit, « il existe quatre types de capacités à savoir « la capacité économique, la capacité sociale, la capacité humaine et enfin la capacité environnementale.

- La capacité économique est formée par les caractéristiques relatives à l'emploi, au revenu et à certains éléments de confort. De manière générale, cette dernière est considérée comme transitoire à cause de la fluctuation des prix et la fragilité du marché de l'emploi dans les pays du tiers monde.

- La capacité humaine, regroupe la liberté d'accès aux institutions, à l'éducation, aux services de santé, au logement etc... » (Bojer, 2004).

Cette approche est très sollicitée dans les analyses de pauvreté et d'inégalité du fait qu'elles ne sauraient être réduites à la seule dimension monétaire. En bref, l'approche humaine de la pauvreté est encore appelée approche par la « *pénurie de capacités* » parce qu'elle cherche à garantir la possibilité de choisir et de réaliser ses choix (capabilities). Ces choix seraient la capacité à mobiliser les ressources disponibles ; ensuite la responsabilité revient à chacun de saisir ou non ces opportunités en fonction de ses aspirations propres.

La conception de Sen *op cit* a permis de distinguer les conditions d'accès aux réalisations à égaliser, de ce qui relève du libre choix des individus. Pour l'auteur, c'est au premier niveau que la pauvreté devrait être mesurée et que les actions de politique publique devraient être entreprises.

Donc ces travaux de Sen ont permis au PNUD (1989) d'élaborer l'*indicateur de pauvreté humaine* (IPH), et le concept de pauvreté humaine fut élaboré. Ainsi, elle est présentée comme « *l'absence des capacités humaines de base telles que l'analphabétisme, la malnutrition, la longévité réduite, la mauvaise santé maternelle, la maladie pouvant être évitée* » (PNUD, 2000). A ce niveau, les dimensions sanitaire, éducationnelle, sociale, culturelle, et politique sont prises en compte. Ces dernières sont intégrées dans l'*indicateur de développement humain* l'IDH. La prise en compte de ces dimensions a induit une approche relative de la pauvreté, en fonction des contextes.

Dans ce sens Townsend (1979) proposait déjà une définition relative des conditions de vie des individus, considérés en état de pauvreté en ces termes : « *Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont de ce fait exclus des modes de vie courante, des habitudes et des activités* ».

Cette proposition a impulsé la création d'indicateurs capables de mesurer la pauvreté en fonction des contextes : l'IPH1 (adapté pour le classement des pays pauvres ainsi que des pays en développement) et l'IPH2 (adapté pour le classement des pays riches, auquel on ajoute un indicateur d'exclusion). Les auteurs soulignent par ailleurs que cette définition de la pauvreté humaine a été enrichie à la suite, par une approche subjective basée sur le ressenti de la personne sur sa situation. Le « pauvre » se considère-t-il lui-même pauvre ? Exclu des modes de vie courante ? Ces questionnements ont permis de faire émerger ce qui n'était pas mesurable, de mieux prendre en considération la diversité des trajectoires, et de réinterpréter certaines données quantitatives.

A la lumière de ce qui précède, les auteurs ont déduit que cette approche est plutôt multidimensionnelle, du fait qu'elle s'articule autour de la notion de « capacités » des individus et s'illustre par le manque de liberté que donne à l'individu son niveau de revenus, de santé, d'éducation. Enfin, cette manière de définir la pauvreté selon ces auteurs rejoint la notion de vulnérabilité « Le pauvre » est affaibli face aux agressions de la société, il est incapable de prendre soin de lui-même. Dès lors l'approche pluridimensionnelle est la plus appréciée, à cause de la place centrale réservée à l'existence humaine et parce qu'elle permet d'appréhender le bien-être individuel non pas par le revenu mais par la capacité à y avoir accès.

1.2.3. Approche du lien social de la pauvreté

Selon Paugam (1998), la notion de pauvreté comme catégorie sociologique aurait un caractère ambigu. L'auteur a étudié la pauvreté sous l'angle de la relation d'assistance : *le lien*

social. Pour lui, le fait que quelqu'un soit pauvre ne signifie pas encore qu'il appartienne à la catégorie des " pauvres ". Il peut disait-il, être un pauvre commerçant, un pauvre artiste, ou un pauvre employé, mais il reste situé dans une catégorie définie par une activité spécifique ou une position. Et il concluait ainsi : « C'est à partir du moment où ils sont assistés, peut-être même lorsque leur situation pourrait normalement donner droit à l'assistance, même si elle n'a pas encore été octroyée, qu'ils deviennent partie d'un groupe caractérisé par la pauvreté. Ce groupe ne reste pas unifié par l'interaction entre ses membres, mais par l'attitude collective que la société comme totalité adopte à son égard » (Paugam op cit). Ainsi, cette approche concluait-il pouvait être qualifiée de « constructiviste » et était essentielle pour appréhender la question de la pauvreté, et de l'exclusion.

De surcroît l'auteur a élaboré trois types d'idéaux à savoir : ***la pauvreté intégrée, la pauvreté marginale et la pauvreté disqualifiante***. Ces termes selon lui combinent la question de pauvreté et celle du lien social, ils ne renvoient pas à des types de populations, mais à des formes construites socialement et évolutives.

La pauvreté intégrée

La pauvreté intégrée selon Paugam renvoie à la question sociale de la pauvreté au sens traditionnel. Ceux que l'on appelle les « pauvres » sont dans ce type de rapport social nombreux et peu distincts des autres couches de la population. Leur situation est si courante que l'on en parle moins comme le problème d'un groupe social spécifique que comme celui d'une région ou d'une localité donnée qui a toujours été pauvre. Le débat social est organisé autour de la question du développement économique, social et culturel au sens général et concerne donc surtout les inégalités sociales liées au territoire. La pauvreté de la population est liée, dans les représentations collectives, à la pauvreté de la région et de l'ensemble du système social : Puisque les « pauvres » ne forment pas une « underclass », au sens anglo-saxon, mais un groupe social étendu, ils ne sont pas non plus fortement stigmatisés. Leur niveau de vie est bas, mais ils restent fortement insérés, dans des réseaux sociaux organisés autour de la famille et du quartier ou du village. Par ailleurs, même s'ils peuvent être touchés par le chômage, celui-ci ne saurait, en lui-même leur conférer un statut dévalorisé.

La pauvreté marginale

La pauvreté marginale quant à elle selon Paugam, renvoie moins à la pauvreté au sens traditionnel du terme. Contrairement à la pauvreté intégrée, ce que l'on appelle les « pauvres » ou les « exclus forment seulement une petite frange de la population. Dans la conscience collective, ils sont les inadaptés de la civilisation moderne, ils n'ont pas pu suivre le rythme de la croissance ou se conformer aux normes imposées par le développement industriel. L'auteur souligne que la situation des pauvres même résiduelle, dérange car elle souligne les « ratés du système » et renforce les « désillusions du progrès ». C'est la raison pour laquelle les institutions d'action sociale s'efforcent d'encadrer la population jugée incapable de s'insérer socialement et professionnellement sans appui extérieur. Le type de relation d'interdépendance est fondé sur l'idée que la minorité se maintenant à la périphérie de la société globale n'est pas susceptible de remettre en cause le fonctionnement du système économique et social dans son ensemble. Ainsi, la pauvreté doit être combattue, mais elle ne doit pas accaparer, outre mesure l'attention des responsables économiques, politiques ou syndicaux. Pour Paugam, le débat social est organisé non pas essentiellement autour de cette petite frange de la population, mais surtout autour du « partage des bénéfices » entre groupes socioprofessionnels. Le statut social des personnes jugées inadaptées est par définition fortement dégradé. Aussi, l'intervention sociale dont elles font l'objet renforce chez elles le sentiment d'être « en marge » de la société. Les personnes sont stigmatisées et ne peuvent pourtant pas vraiment échapper à la tutelle que les professionnels du social exercent sur elles.

La pauvreté disqualifiante

Paugam op cit présente enfin la pauvreté disqualifiante qui renvoie elle à la question sociale de l'exclusion. Ce que l'on appelle les « pauvres » ou les « exclus » selon l'auteur, sont de plus en plus nombreux. Ils sont refoulés hors de la sphère productive et deviennent dépendants des institutions d'action sociale, tout en connaissant progressivement de plus en plus de difficultés. Il ne s'agit pas, pour la plupart d'un état de misère stabilisé, se reproduisant d'année en année à l'identique, mais d'un processus pouvant impliquer, au contraire, des variations soudaines dans l'organisation de la vie quotidienne. Néanmoins l'auteur souligne qu'il ne faut pas généraliser même si de plus en plus de personnes sont confrontées à des situations de précarité par rapport à l'emploi susceptibles de se cumuler aux handicaps ci-après : faiblesse du revenu, médiocrité des conditions de logement et de santé, fragilité de la sociabilité familiale et des réseaux sociaux d'aide privée, participation incertaine à toute forme de vie sociale institutionnalisée. La déchéance

matérielle même relative et la dépendance inéluctable à l'égard des transferts sociaux – et surtout des mécanismes assistanciers – se traduisent chez ceux qui vivent ces situations, par le sentiment d'être pris dans un engrenage conduisant à l'inutilité sociale. Paugam conclut que leur dévalorisation sociale est plus forte que nombre de ces individus n'ont pas connu une enfance misérable alors que c'est le cas le plus souvent de ceux que l'on juge inadaptés dans le rapport social de la pauvreté marginale ; Aussi, contrairement à la pauvreté marginale, l'ampleur de ce phénomène affecte l'ensemble de la société et devient ce que l'on a appelé la « nouvelle question sociale » menaçante pour l'ordre social et la cohésion.

1.2.4. L'approche des droits de l'homme

Wresinski (1917-1988) fut un acteur de paix d'une renommée internationale. Selon lui, l'extrême pauvreté est une violation des droits de l'homme. Ce dernier, ayant été témoin de la grande pauvreté dans la vie de nombreuses familles, a conclu : « c'est une situation qui conduit à la désespérance parce qu'elle enlève aux individus tous leurs droits humains, ce qui est insoutenable ». C'est pourquoi en 1987 l'auteur, conscient du fait que c'est la société qui fait ses pauvres, lançait ainsi un appel à une mobilisation générale en vue d'éradiquer le phénomène en invitant particulièrement les états à prendre leur responsabilité régaliennne de protection des droits des citoyens.

Aussi, le 17 octobre de la même année, à la place du Trocadéro à Paris, 100 000 personnes avaient répondu à cet appel. A l'occasion fut érigé une dalle où il est gravé « Là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ».

Dès lors, les droits humains fondamentaux sont mis en avant pour réhabiliter ceux qui les ont perdus du fait de la situation de grande (extrême) pauvreté. Selon Wresinski op cit, il faut reconnaître les personnes vivant dans la misère comme des citoyennes et des citoyens à part entière, leur garantir l'accès et l'effectivité de leurs droits. Il est question selon l'auteur d'engager une lutte contre la grande pauvreté en embrassant tous les domaines de la vie ; de mieux accompagner les plus pauvres et de prendre en compte leur expertise.

1.3. CAUSES DE LA PAUVRETÉ

Le Cameroun traverse ces dernières années plusieurs crises sociopolitiques en l'occurrence les attaques de boko-haram dans la zone du grand nord, la crise anglophone dite crise du NOSO, la crise de l'emploi et récemment la crise sanitaire mondiale de la covid 19. Nombreux sont les déplacements internes effectués, des écarts de revenu et de niveau de vie considérables se sont constitués entre les individus et ménages selon l'Institut national de la statistique. Le revenu moyen des populations camerounaises par exemple est plus de vingt fois inférieure au revenu moyen des pays voisins. Des explications abondent quant aux causes de l'extrême pauvreté. Nous nous intéressons dans cette étude aux causes liées à la géographie et celles liées aux institutions.

1.3.1. Influence de la géographie

Selon les chercheurs, les régions où le revenu par habitant est inférieur par rapport aux autres sont les plus déshéritées. Ces dernières sont très chaudes, il y tombe régulièrement des pluies torrentielles et les maladies tropicales telles que la malaria, sont très répandues, le cas de la zone du grand nord au Cameroun où les conditions de vie sont extrêmement difficiles du fait du climat rude. L'exode rural est accentué, mais également des populations quittent massivement les villages dans tout le pays pour des zones urbaines principalement, Douala et Yaoundé.

Fambon et alii (2001) ont démontré par leur étude que la pauvreté est essentiellement rurale et touche 50 % des ruraux, avec pour principaux déterminants : la structure démographique des ménages (taille, nombre d'enfants, type de ménage) etc. De même, Dubois et Amin (2000) dans leur étude ont précisé que si la pauvreté s'est fortement accrue en zone rurale, elle est apparue en zone urbaine principalement à Yaoundé, la capitale politique. Elle demeure rurale mais répartie inégalement dans les régions.

Donc, l'*hypothèse géographique* fait du climat et l'écologie, les déterminants de niveau technologique d'une société et de la motivation de ses habitants. Aussi, l'environnement naturel est un facteur essentiel de pauvreté. Néanmoins ces mêmes chercheurs affirment que rien ne prouve que la géographie soit un facteur décisif de prospérité, d'où la seconde hypothèse, à savoir l'*hypothèse institutionnelle*

1.3.2. L'hypothèse institutionnelle

L'hypothèse institutionnelle avancée par les chercheurs repose sur l'intervention humaine. En effet, elle stipule que certaines sociétés sont dotées de bonnes institutions qui encouragent l'investissement dans l'équipement, le capital humain et les technologies performantes. En conséquence elles prospèrent d'un point de vue économique. Selon eux, les bonnes institutions présentent trois caractéristiques : D'abord, elles garantissent le respect des droits de propriété à une grande partie de la population ; Ensuite, elles limitent l'action des élites, des politiciens et autres groupes puissants, les empêchent de s'approprier les revenus ou investissements d'autrui ou de fausser les règles du jeu ; Enfin, elles promeuvent l'égalité des chances pour de vastes pans de la société en incitant une large palette d'individus à investir et participer à la vie économique;

Malheureusement, ces chercheurs ont souligné que le passé et le présent montrent que dans de nombreux pays, ces conditions ne sont pas toujours réunies : l'état de droit ne règne que de manière sélective ; les droits de propriété sont inexistantes pour la grande majorité des citoyens ; les élites jouissent d'un pouvoir politique et économique illimité et seule une petite fraction de la population accède à l'éducation, au crédit. De même, il est à noter que presque aucun pays riche ne parvient à ce statut s'il ne dispose pas d'institutions protégeant les droits de propriété des investisseurs et exerçant un certain contrôle sur le pouvoir politique et les élites.

Dans notre pays, l'étude de Leka Essomba (2021) « précarisation de nombreux ménages : une réalité d'une situation sociale, économique et politique peu reluisante », semble démontrer cette triste réalité. L'auteur parle des diverses formes de précarités et d'incertitudes face auxquelles les Camerounais peinent et se battent au quotidien pour « rester debout ».

De même, la Banque Mondiale (2023) a affirmé : « le Cameroun a été classé 142^{ème} sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption 2022 par Transparency International. Le pays connaît des problèmes de gouvernance qui freinent son développement et le rendent moins attractif aux yeux des investisseurs ».

En fin de compte, les chercheurs affirment que la pauvreté touche davantage les familles monoparentales que les familles avec conjoints. Ils estiment que le tiers des familles monoparentales flirtent avec la misère. Les mères seules et leurs enfants demeurent un des groupes les plus vulnérables économiquement. Plus de la moitié des mères seules avec des enfants de moins de six ans sont en situation de pauvreté : « La gente féminine est plus exposée à la pauvreté

multidimensionnelle et vu son rôle dans la société, le gouvernement devrait encourager les initiatives féminines, faciliter son accès aux services publics surtout ceux liés à l'éducation et à la santé » (Chameni, 2011).

1.4. CONSÉQUENCES DE LA PAUVRETÉ

Les effets de la pauvreté sont perceptibles sur des personnes et sur l'ensemble de la société. Sur la plan individuel, une participante de l'Université populaire Quart Monde s'était exclamée : « plus les gens sont pauvres, plus il faut avoir un caractère fort. Moins tu as de revenus, plus tu dois être fort mentalement ». Ainsi pour le mouvement International ATD Quart Monde, l'extrême pauvreté est une violence qui pèse aussi bien sur les personnes démunies que sur l'ensemble de la société.

1.4.1. Conséquences de la pauvreté dans les ménages démunis

1.4.1.1. Le stress

Des études montrent que les conditions de vie difficiles induisent un stress chronique qui peut jouer sur l'humeur ou le comportement et provoquer des processus biologiques délétères, pour la santé mentale via la production anormale de cortisol, et des effets sur le système nerveux central (Kirshbaumetal., 1993). De surcroît, il a été démontré qu'à l'inverse les problèmes de santé mentale peuvent être à l'origine de certaines situations précaires. En fait le stress prolongé endommage le système biologique, l'état de santé se détériore et la durée de vie diminue (union des consommateurs, 2003).

Donc, « Le revenu insuffisant est l'un des principaux facteurs de stress. Vivre au-dessus de ses moyens engendre le stress et plonge les personnes dans un état de survie continu. A titre d'exemple, le pourcentage du salaire attribué au loyer peut influencer sur le niveau de stress, surtout quand les gens consacrent plus de 30 % de leur revenu brut au logement » (Côté, 2006).

Anny est une jeune mère que nous avons rencontrée dans un état dépressif du fait de la situation de misère, célibataire et sans emploi, n'ayant plus le soutien de ses parents, ne sachant plus quoi faire ni pour son avenir ni pour satisfaire aux besoins élémentaires de ses enfants s'est exclamée « ... je n'en peux plus... depuis 6 ans je me bats comme je peux et ma fille est toujours malade... ».

1.4.1.2.La faim

Les personnes et familles à faibles revenus n'ont pas accès à une alimentation saine et équilibrée, elles sont de ce fait exposées à une insécurité alimentaire du fait des ressources financières limitées. Selon Degelis (2007) pour qu'une famille soit confortable, l'alimentation le loyer et les autres dépenses devraient représenter un tiers du budget. L'insécurité alimentaire semble être un sérieux problème de santé publique ayant un lien avec la vulnérabilité nutritionnelle, certains pays comme le Canada ont créé des banques alimentaires, comme solution à court terme contre la faim. Ces dernières constituent un supplément nécessaire au filet de sécurité sociale canadien sérieusement effiloché.

1.4.1.3.La maladie

Les personnes en situation de pauvreté ont plus de problèmes de santé. Lorsqu'elles tombent malades, elles ont recours à l'automédication, jusqu'à avoir des symptômes aigus qui mènent à une hospitalisation, parfois à la mort parce qu'il est trop tard comme l'illustre malheureusement le cas de l'enseignant Hamidou du lycée de Beka à l'extrême nord du pays. Donc, plus on est pauvre plus on est malade et moins on vit longtemps, du fait d'un environnement austère et la prise moindre de médicaments ou d'un traitement adéquat. La santé d'une personne est ainsi grandement tributaire de sa position dans la hiérarchie sociale (Harvey, 2004).

Selon les experts, les conditions de vie précaire subies d'une manière prolongée, induisent, déclenchent ou révèlent des pathologies latentes ce qui explique une plus grande prévalence de maladies dans les milieux défavorisés. En outre, les chercheurs expliquent que les conditions de vie et les ressources individuelles peuvent précipiter ou retarder les symptômes de maladies mentales qui de ce fait sont plus ou moins apparentes ; (par exemple les problèmes cognitifs liés au vieillissement) dont les symptômes surviennent plus tard chez ceux qui ont un niveau d'instruction élevé (déclin de la mémoire et des fonctions du langage...) (Leibovici et al., 1996). Ainsi, il peut se produire des processus d'accumulation des risques au cours de la vie (Kuh et al., 1997) et de transmission intergénérationnelle de risques (Power et al., 1996 a ; Davey Smith et al., 1997). Selon ces auteurs, les conditions de vie dans l'enfance sont liées à des problèmes de santé spécifiques qui apparaissent plus tard, indépendamment des conditions de vie aux âges adultes : En ce sens, on trouve des liens clairs avec des maladies chroniques (Blackwell et al., 2001 ; Gliksman et al., 1995) ou des problèmes psychiques. Et même certaines causes de décès

marquantes dans les inégalités sociales, prennent aussi racine dans l'enfance, comme les cancers de l'estomac (Elo et al., 1992 ; Davey Smith et al., 1998) du fait des facteurs de risque au long cours: une alimentation inadaptée pour la future mère et pour l'enfant (Smithells et al., 1976), un développement fœtal incomplet, un poids de naissance trop faible (Barker, 1994 ; Bartley et al., 1994), ou encore un retard de croissance (Elo et al., 1992 ; Marmot et al., 1997). Il est aussi souligné le rôle de situations de tension ou de conflit autour de l'enfant (Montgomery et al., 1997), et du stress chronique qui peut provoquer de nombreux dysfonctionnements et dérèglements des systèmes nerveux central, immunitaire, de régulation. Ces approches des différents auteurs montrent le cumul de désavantages auxquels les plus démunis sont confrontés au cours de leur vie, présentant souvent des signes de difficultés sociales dès l'enfance. Donc, ces ennuis qu'ils soient le fruit du passé ou des conditions de vie à l'âge adulte, sont fortement liés aux comportements, aux caractéristiques individuelles et à l'environnement qui expliquent en grande partie, la forte prévalence de problèmes de santé parmi les plus défavorisés : Sucres, hormonal, cardio-vasculaire (Buske-Kirshbaum et al., 1997 ; Kirshbaum et al., 1993 ; Deinzer et al., 1997 ; Marmot et al., 2002 ; Kristenson et al., 1998).il est aussi démontré que le taux élevé de fibrinogène sanguin marqueur de problèmes cardiovasculaires, est lié aux conditions de vie de l'enfance (Brunner et al, 1996). Le contexte de l'enfance expliquerait des comportements contribuant à moduler les risques de survenue de maladies ou d'accidents (Van De Mheen et al., 1998). Enfin, les troubles psychiques ou mentaux, autres que ceux qu'on peut relier aux conditions de vie pénibles, sont aussi plus fréquents : des maladies du système nerveux, psychoses chroniques ou alcooliques, schizophrénies, délires et troubles névrotiques parmi des personnes sans logement fixe (Hassin, 1998 ; de La Rochère, 2003), des troubles psychiatriques et déficiences mentales parmi les détenus (Coldefy et al., 2002 ; Désesquelles, 2002). De surcroît, les personnes en situation difficile ont un risque plus grand de combiner ces différents problèmes de santé mentale (Kovess et al., 1999 a).

Au final, les chercheurs affirment que les enfants nés de familles pauvres à faible revenu sont les premiers à subir les effets néfastes de la pauvreté de leurs parents, ils courent deux fois plus de risques d'être malades que les enfants nés dans une famille dite « normale ».

1.4.1.4.L'exclusion, l'isolement, l'agressivité, la honte, la baisse d'estime de soi

Ces différentes affections mis en exergue par les chercheurs affectent la psychologie et le bien-être des personnes, il en découle une perte d'estime de soi. De ce fait, les personnes ou les

groupes très démunis se sentent humiliées et préfèrent souvent cacher leur situation à leurs proches parce qu'elles en ont honte. Par ailleurs les experts du champ social soulignent que les efforts requis pour faire face aux problèmes matériels de base épuisent leurs capacités mentales, leur laissant peu d'énergie cognitive pour se consacrer à leur formation ou leur éducation.

Ainsi, il a été établi que cette mobilisation des capacités cérébrales pour surmonter des situations stressantes (comme le fait de savoir s'il y a assez d'argent pour nourrir sa famille ou payer le prochain loyer), peut entraîner une réduction de treize (13) points du quotient intellectuel (QI). Une telle diminution des capacités mentales équivaut à celle subie après une nuit sans sommeil, précisent ces chercheurs dont l'étude est publiée dans la revue américaine Science.

1.4.1.5. La difficulté à se projeter dans l'avenir

Dans les milieux défavorisés « le temps semble circulaire plutôt que linéaire, l'aborder dans le long terme est peu habituel ; donc il y a peu de projection dans le futur et un calcul difficile dans le passé. Les personnes pauvres ont des conditions de vie (ou de survie) qui les placent souvent dans des situations d'urgence qui rendent difficile le respect des rendez-vous. D'autant plus qu'elles ne peuvent souvent pas noter les rendez-vous, qu'elles ont du mal à prévoir le temps nécessaire pour s'y rendre » (Ceda, 2006). Cet état de fait rejoint le discours de Jacques Riendeau, dans 'Tenir parole' en ces termes : « *La vie presse pour des centaines de gens qui veulent simplement avoir le droit de vivre ! La vie est différente selon qu'on est pauvre ou riche. Le riche regarde un calendrier à la semaine, la pauvre le regarde au mois, et il hâte qu'il finisse* ».

1.4.1.6. L'augmentation de la toxicomanie

Les chercheurs ont observé selon une étude faite au Québec que, les personnes de statut socioéconomique bas étaient près de deux fois plus susceptibles de fumer du tabac que les groupes de statut socio économiquement élevé. Ils ont fait le constat selon lequel les plus aisées peuvent laisser facilement la cigarette par rapport aux plus pauvres qui peinent à l'écraser et qui sont plus susceptibles de commencer à fumer. Cette affirmation du directeur général du Conseil québécois sur le tabac et la santé Mario Bujold illustre cet état de fait : « Le désir d'arrêter est fort chez tout le monde, mais certains peuvent avoir des problèmes plus urgents à régler. Il est plus difficile d'arrêter de fumer quand on vit différents stress, comme le manque d'argent ou de travail... ».

Dans notre contexte la drogue sous toutes ses formes, la consommation excessive d'alcool : la bière, le vin de palme, le bili-bili et les liqueurs en sachets viennent peindre le sombre tableau de la toxicomanie chez les plus démunis.

1.4.1.7.L'endettement

Selon diverses études, les personnes qui ont recours au crédit (emprunts, prêteurs sur gage, location-vente, rachat de police d'assurance-vie) sont les plus démunies et paient plus cher. Les institutions bancaires tirent littéralement profit de l'endettement des ménages pauvres.

Ainsi, les personnes surendettées vivent un stress financier important qui entraîne certains impacts psychologiques tels que la honte, l'inquiétude, la colère, les idées suicidaires et autres. L'anxiété et la dépression frapperait cinq fois plus les personnes endettées que celles qui ne le sont pas.

1.4.1.8.La difficulté à se loger

Frapru (2013) souligne que les plus pauvres constituent la clientèle la moins désirée, du fait qu'ils vivent dans une instabilité, une précarité résidentielle qui accroît leurs difficultés sociales et psychologiques. L'auteur fait remarquer que cette situation conduit la plupart du temps à l'itinérance, caractérisé par l'exclusion, l'instabilité et le cumul de difficultés. Il est reconnu que ce problème est complexe, il se tisse entre les vulnérabilités personnelles d'un individu et les lacunes de la société (celles liées à l'absence ou aux insuffisances des politiques sociales).

Dans cette étude nous avons rencontré plusieurs ménages très pauvres, qui changent tout le temps de logement parce qu'ils sont expulsés par les propriétaires du fait du non-paiement du loyer sur les quatre (4) ou six (6) mois précédents.

Le nombre d'itinérants augmente dans les zones urbaines et leurs périphéries principalement dans les villes de Yaoundé et de Douala. Les profils sont diversifiés, les femmes comme les hommes, les familles comme les personnes seules, les adultes, les autochtones comme les déplacés internes des crises que traversent le Cameroun, les fugeurs, les jeunes mis à la porte de la résidence familiale, les personnes âgées sans suffisamment de revenus pour vivre décemment, certains ont élu pour domiciles la cour des débits de boisson des quartiers, là ils y passent la nuit lorsque tout le monde est parti, les membres de communautés culturelles et même des familles

vivant de plus en plus dans la rue et dans des chantiers inachevés - en grande majorité les ressortissants du grand nord depuis plusieurs années- .

1.4.2. Conséquences de la pauvreté sur la société

1.4.2.1.L'augmentation des coûts du système de santé

Un expert en santé au Québec avait mis en évidence le fait que le recours tardif aux soins conduit souvent à des hospitalisations qui auraient pu être évitées et occasionne des coûts énormes pour le système de santé.

Ce phénomène sévit malheureusement les structures hospitalières du Cameroun. Les malades guéris des ménages très pauvres se retrouvent généralement « retenus pendant plusieurs mois » dans nos hôpitaux afin de régler des grosses factures à hauteur de centaines de millions voir de millions de francs CFA, alors qu'ils en sont incapables.

1.4.2.2.L'augmentation de la criminalité

Les chercheurs mettent en avant que l'appauvrissement provoque une augmentation du nombre d'agression et de vol. Les personnes les plus arrêtées, gardées en détention sans caution, incarcérées, ayant les peines les plus sévères, seraient majoritairement des personnes à faible revenu et les enfants, les adolescents vivant dans la rue.

1.4.2.3.L'augmentation des travailleuses de sexe

La pauvreté est l'un des facteurs identifiés par les femmes comme ayant favorisé leur entrée dans la prostitution. En effet ces femmes vont vendre occasionnellement leur corps sous la contrainte financière. Selon elles, c'est le seul moyen qui permettra de payer le loyer, l'électricité, d'habiller les enfants. Seulement, cela peut être une solution à court terme, mais qui entraîne des impacts sur l'estime de soi, la santé et des impacts négatifs sur les enfants.

1.4.2.4.Le décrochage scolaire

Le décrochage scolaire est élevé chez les plus démunis. Souvent, les enfants ne peuvent pas aller à l'école ou participer à toutes les activités par manque d'argent. La pauvreté est un facteur déterminant de la réussite ou de l'échec scolaire. Selon les chercheurs, un élève en classe qui a faim par manque de revenu familial n'est pas en situation d'apprentissage, mais de survie.

Quitter prématurément l'école selon les experts, fait que les jeunes font des choix qui ont de lourdes conséquences toute leur vie. Au plan personnel, plusieurs jeunes décrocheurs présentent des inadaptations sociales, certains ne savent pas toujours lire, ils peuvent se livrer facilement à la délinquance, ils sont en proie à la dépression. Sur le plan économique, ils représentent un nombre important de travailleurs non qualifiés et sont exclus du marché du travail. Ceux qui s'y retrouvent le sont dans des secteurs d'emploi vulnérables, où les salaires sont bas, les conditions de travail douteuses et la précarité omniprésente. A Yaojundé, les jeunes très démunis connaissent un taux de chômage très élevé et recourent à l'activité de mototaxi contribuant ainsi au développement de la pauvreté, ces jeunes n'étant généralement pas les propriétaires des dites motos.

Aussi, la pauvreté mène au décrochage et le décrochage mène à la pauvreté. L'extrême pauvreté guette les gens qui ont des problèmes d'alphabétisation. L'éducation est un moyen privilégié d'améliorer les conditions matérielles d'existence, en donnant l'accès à des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés.

1.4.2.5 L'augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres

Selon les experts dans plusieurs pays du monde et le nôtre en particulier, les fruits de la croissance ont souvent été accaparés par les riches. Un indice de Gini à zéro signifierait que tous auraient le même revenu, alors qu'un indice à 1 indiquerait qu'une seule personne s'approprierait tous les revenus. Un pays à forte inégalité affiche un indice supérieur à 0,4. Au Cameroun les inégalités ont augmenté et les progrès en matière de réduction de la pauvreté et de prospérité partagée ont été modestes. Dès 2014, le revenu par habitant a stagné au Cameroun et l'indice de Gini est élevé. La tranche de 20% inférieure consomme moins de 5% de la consommation, alors que les 20% les plus riches consomment près de la moitié de la consommation.

D'autre part, Oxfam (2014) affirme que l'argent représente de moins en moins le fruit d'un travail. Cet auteur illustre surtout la capacité qu'ont certains de faire travailler les autres à leur avantage, tout en s'assurant du droit de leur dire ensuite que leurs efforts ne sont jamais suffisants et qu'ils doivent par conséquent consentir à des sacrifices. C'est le cas du système éducatif privé au Cameroun, le secteur de l'économie sociale, où les salaires des employés sont insignifiants par rapport au travail abattu, seuls les promoteurs de ces structures s'enrichissent au détriment de leurs salariés. L'auteur conclut « l'argent est désormais organisé par une minorité favorisée qui a tout le pouvoir de spéculer, de prêter, d'embaucher et de licencier sans qu'il apparaisse toujours bien clair qu'elle respecte les mêmes règles pour tout le monde. Certains jouissent désormais du travail

d'autrui jusqu'à piétiner la vie des autres. Tout cela apparaît désormais en opposition complète avec l'idée selon laquelle il faut mériter son pain pour vivre. Et c'est bien dans ce monde, façonné par une minorité de privilégiés qui s'empiffrent du pain des autres ».

L'analphabétisme et le décrochage scolaire, creusent également les écarts dans la société. Ils créent des classes vivant dans des univers incompatibles qui s'expriment par le choix d'une école, l'accès ou non à un médecin de famille, un logement de qualité à proximité de son travail ou même le droit à des vacances. Cette fragmentation mine la démocratie.

Pourtant, les chercheurs affirment que les inégalités ne sont pas une fatalité. Les choix des politiques publiques influent directement sur les écarts de richesse et sur la réalité de l'égalité des chances dans une société. La charité ne suffit pas.

1.4.2.5. La fragilisation des systèmes démocratiques

Selon l'affirmation « La concentration massive des ressources économiques dans les mains de toujours moins de personnes constitue une réelle menace pour les systèmes économiques et sociaux inclusifs. Au lieu d'avancer ensemble, nous voyons les inégalités se creuser en matière de pouvoir économique et politique, ce qui exacerbe inévitablement les tensions sociales et accroît le risque d'éclatement de la société » (oxfam, 2014).

La corruption et les détournements massifs de fonds publics dans notre pays semblent museler l'action de l'Etat en faveur du social. Dans cette étude, il y a un retard dans les paiements des transferts monétaires des ménages bénéficiaires de la commune de Yaoundé 6, le Projet attend toujours la contrepartie de L'Etat du Cameroun. Ce dernier a également accumulée une dette de plus de cent quatre-vingt (180) milliards ces dernières années envers les enseignants du Secondaire, ce qui a provoqué la naissance du mouvement d'humeur dénommé OTS en février 2022.

Cette triste réalité sociale dans notre pays nous fait penser à l'affirmation de l'expert Brandeis de la Cour suprême des États-Unis « Nous pouvons ou bien avoir la démocratie, ou bien avoir de grandes richesses concentrées aux mains de quelques-uns, mais pas les deux à la fois ».

1.4.2.6. La violation des droits humains

Selon les chercheurs, les droits humains et notamment les droits sociaux dans tous les pays du monde sont le résultat de luttes menées par des citoyens. Comme le souligne l'approche

Wresinski (1987), la pauvreté et l'extrême pauvreté sont à la fois des causes et des conséquences de multiples violations des droits humains.

Résumé du chapitre

Ce chapitre nous a permis de clarifier les concepts de pauvreté et d'extrême pauvreté. En effet, la pauvreté peut être appréhendée de plusieurs manières ce qui fait d'elle une réalité multidimensionnelle. Elle est surtout caractérisée par un manque, une absence perceptible sur des personnes ou des communautés. L'extrême pauvreté quant à elle va au-delà, elle se réfère à un manque du nécessaire vital. C'est la misère dans toute l'acceptation du terme drainant avec elle de graves séquelles sur les plans physiques et psychologiques. Plusieurs approches s'accordent à cette perception terminologique à savoir : l'approche monétaire développée par la Banque Mondiale ; l'approche humaine élaborée par le PNUD sous l'instigation des travaux de Sen ; l'approche du lien social de Paugam ; l'approche Wresinsky dite « des droits de l'homme ».

Nous avons enfin analysé les rapports entre le terme pauvreté avec d'autres notions qui lui sont proches telles que : l'exclusion, la précarité. Ces différentes approches nous ont permis au final de ressortir les causes, ainsi que les conséquences de l'extrême pauvreté aussi bien sur les ménages très pauvres que sur la société.

CHAPITRE 2: L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

L'organisation communautaire selon les auteurs est dans le tiers monde, une méthode d'intervention sociale. Selon Jean-Vincent (2019), l'organisation communautaire a été nommée de différentes façons au cours des décennies : animation sociale par Blondin (1965), intervention communautaire (Lamoureux et al 1984), action communautaire (Lamoureux et al 2001) ou plus récemment encore, intervention collective (Comeau et al, 2018).

Bien plus, Lamoureux *et al* (2008) ont orienté la conception de l'action communautaire comme une pratique qui vise d'abord et avant tout le développement des individus et des collectivités à titre de sujets sociaux autonomes. Cette conception nous a intéressés dans cette recherche, ainsi nous avons considéré les concepts d'organisation communautaire d'action communautaire comme des synonymes.

Le but de ce chapitre est de définir les concepts et ressortir les approches de la pratique, présenter l'action de certains organismes auprès des plus pauvres dans la ville de Yaoundé.

2.1 DÉFINITIONS DES EXPRESSIONS

2.1.1. L'action communautaire

Pour Lamoureux *et al* (2008), « L'action communautaire désigne toute initiative issue de personnes, de groupes communautaires, d'une communauté (géographique locale, régionale, nationale ; d'intérêts ; d'identités) visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun ». Selon ces auteurs, l'action communautaire s'actualise par des pratiques multiples et diversifiées (création de ressources et de services, transformations sociales, éducation populaire, etc.) qui poursuivent des objectifs de justice sociale, de solidarité,

de démocratie, de répartition plus juste des richesses, d'égalité entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les peuples. Ces actions sont menées avec un souci d'éducation et de fonctionnement démocratique afin de favoriser l'autonomie des personnes et des communautés (empowerment).

2.1.2. L'organisation communautaire

L'organisation communautaire peut être définie comme une pratique des mouvements sociaux, ou comme une profession inscrite au fil du temps dans le développement des réseaux public et associatif de santé et de services sociaux. Pour Doré (1985), la définition de l'organisation communautaire comporte trois paliers, du plus général au plus particulier ; Ainsi, elle est une pratique sociale, une méthode d'intervention en service social et un modèle normatif.

- *Une pratique sociale*

Pour Doré *op cit*, l'organisation communautaire au plus haut niveau de généralité est une pratique sociale. Cette dernière consiste à intervenir dans des collectivités, dans le but de susciter leur mobilisation et leur insertion dans des processus de réalisation de changements sociaux. Ainsi, l'auteur souligne que les agents qui la mettent en œuvre doivent être à la disposition des communautés locales ou des associations volontaires (syndicats, coopératives, groupes populaires, corporations sans but lucratif), dans le but d'aider leurs membres à s'organiser pour prendre collectivement en charge les situations-problèmes auxquels ils sont confrontés. Pour Salberg et Welsh-Bonnard (1970), « l'action sociale basée sur la participation active des intéressés, est la marque distinctive qui permet de repérer cette pratique spécifique dans la totalité complexe et multiforme des pratiques sociales ».

- *Une méthode d'intervention en service social*

Pour Doré *op cit*, le deuxième palier de définition de l'organisation communautaire, fait d'elle une méthode d'intervention en service social, au même titre que le service social personnel (casework) et le service social des groupes (groupwork). En 1939, le Lane Report est une première littérature sur l'organisation communautaire en tant que méthode du service social qui lui a donné comme champ d'application : la création, le développement et la coordination de l'ensemble des services sociaux d'une communauté (Médard, 1969). Aussi, la National Association of Social Workers des États-Unis l'avait défini comme une intervention visant à organiser des services et à

coordonner les efforts des gouvernements et des agences volontaires de bien-être social (Dunham, 1943).

- *Un modèle normatif d'intervention*

Le dernier palier de définition est une orientation normative qui ramène l'organisation communautaire au modèle normatif de celui qui la pratique. Selon Salberget Welsh-Bonnard, cité par Lamoureux op cit, toute action sociale est basée sur un système de valeurs. Toute pratique d'organisation communautaire repose sur une idéologie, une conception de la société, des rapports sociaux et du changement social en particulier. De cette idéologie qui peut s'appuyer à des degrés divers sur les théories et les découvertes des sciences sociales contemporaines, découlent des principes d'action ou normes (d'où le terme « normatif ») qui tendent à structurer la pratique de l'intervenant ou de l'intervenante. Si celui-ci ou celle-ci systématise, sous une forme transmissible aux autres (écrite ou audio-visuelle), l'idéologie et les principes d'action qui sous-tendent sa pratique, celle-ci est susceptible de devenir un « modèle », c'est-à-dire une pratique codifiée par rapport à la quelle il est possible de se situer, soit pour la répéter, soit pour s'en démarquer, soit pour se définir sa propre pratique.

En 1960, l'organisation communautaire a été reconnue au Québec comme une méthode d'intervention en travail social. Par-delà sa diversité nominative, l'organisation communautaire désigne la pratique de professionnels salariés qui utilisent l'action collective pour améliorer les conditions de vie des communautés auprès desquelles ils interviennent dans une perspective de transformation sociale. La pratique part du postulat que les problèmes sociaux sont de nature collective et doivent faire l'objet de solutions collectives.

2.1.3. La notion de communauté locale

Doucet et Favreau (1991) définissent la communauté locale comme étant le partage d'un même territoire conçu non seulement comme espace physique, mais aussi comme organisation sociale d'un milieu d'appartenance où des réseaux se sont constitués. Dans le cadre de cette étude la communauté locale c'est le département du Mfoundi.

2.2. TACHES D'UN ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Un organisateur communautaire est une « personne qui fait l'identification et l'analyse des besoins de la population avec des groupes concernés, conçoit, coordonne et actualise des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de promouvoir son développement, il agit comme une personne-ressource auprès des groupes » (Doré et Larose, 1979 : 77).

2.3. PRINCIPES ET TYPES D'INTERVENTION

Vigeoz (1991), avait défini ce que devait être l'action communautaire, les balises qui devraient la guider. En effet, les principes suivants avaient été adoptés : l'engagement auprès des communautés et l'action sur les déterminants de la santé (identifiés comme étant le niveau de revenu et le statut social), les réseaux de soutien social; l'éducation et l'alphabétisme; l'emploi et les conditions de travail, les environnements sociaux; les environnements physiques; les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelle; le développement de la petite enfance; le patrimoine biologique et génétique; les services de santé; le sexe; et la culture.

Certains auteurs croient que ces affirmations ont eu pour conséquence de rendre légitimes les interventions d'action communautaire posées par les organisateurs du CLSC dans le champ des conditions de vie (Bourque, 1997). Seulement, ces interventions d'action communautaire furent contestées en 1975 par le rapport Champoux, qui recommandait que l'accent soit mis sur la prestation de services individuels et curatifs et il rappelait l'importance de favoriser la prise en charge des problèmes socio-sanitaires par les citoyens (Bourque, 1989).

Par ailleurs, le document de réflexion rédigé par le comité de Vigeoz en 1991, avait identifié six types d'intervention propres à l'action communautaire à savoir :

- l'identification des problématiques du milieu ;
- la sensibilisation et la conscientisation du milieu ;
- le support aux ressources existantes ;
- la création de nouvelles ressources ;
- la mobilisation et la concertation des ressources du milieu ;
- l'action politique.

Avec son inscription au sein du travail social, l'organisation communautaire a poursuivi une trajectoire distincte en développant au fil du temps un domaine d'intervention, un corpus de connaissances, un ensemble d'approches et une éthique qui lui sont propres. Elle joue un rôle fondamental et précieux pour le suivi des personnes très pauvres, car elle supplée les pouvoirs publics dans leurs missions sociales et économiques pour la garantie du bien-être des populations locales ; Ceci en partenariat avec les communes et les organisations non gouvernementales (ONG) qui généralement disposent de plus de moyens techniques et financiers.

2.4. MODÈLES DE L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

Nous présentons la typologie des stratégies en organisation communautaire selon Rothman du livre *Strategies of community intervention* (publié pour la cinquième fois en 1995) et celle de Jean-François Médard (1969). Les deux auteurs proposent trois approches en organisation communautaire. Ces dernières sont nommées par Rothman : *planning social*, *développement local* et *action sociale*, Doucet et Favreau (1991) ont été inspirés par la typologie de Rothman pour conceptualiser les mêmes modèles. Médard de son côté, les associe davantage à des techniques de *planification*, *d'intégration sociale* ou de *contestation*.

D'autres part, en 2007 une restructuration du modèle de Rothman sur les pratiques d'intervention communautaire a été faite prenant appui sur les stratégies des intervenants, ayant été confrontés aux nouveaux enjeux et défis. Ainsi, l'intervention communautaire a fait l'objet d'une re-conceptualisation (Bourque, et collab, 2007) autour de quatre approches :

- l'approche de l'action sociale ou sociopolitique;
- l'approche du développement local ou socioéconomique;
- l'approche socio-institutionnelle ou planification sociale; et
- l'approche sociocommunautaire.

Pour Bourque (2012) ces quatre approches peuvent être concomitantes ou se succéder dans une même intervention. Nous passons en revue ci-dessous chacune de ces stratégies.

2.4.1. L'action sociale ou approche sociopolitique :

L'action sociale est appelée « technique de contestation » par Médard et « approche sociopolitique » par Bourque. Pour Goyette (2008), c'est une stratégie rendue populaire par le sociologue et organisateur communautaire Saul Alinsky, un personnage très célèbre aux États-

Unis dans les années 1940. Ces principes d'intervention sont décrits dans les livres *Reveille for radicals* (1969) et *Rules for radicals* (1971). L'objectif principal de la stratégie de contestation est la réorganisation d'une communauté vivant plusieurs formes de discrimination. Donc, l'action sociale se réfère à la défense des droits sociaux, la revendication et la protestation ; elle entend établir un rapport de forces favorable aux plus pauvres. Les actions posées à ce niveau visent à redonner du pouvoir à la communauté en s'opposant aux institutions qui le possèdent. Rothman ajoute l'idée de redistribution du pouvoir et des ressources ainsi que la notion d'accessibilité aux lieux de prise de décisions. Cette stratégie est associée au militantisme, aux droits civiques et à la justice sociale. Médard donne aussi à cette stratégie le nom de stratégie conflictuelle. « Le rôle de l'organisateur communautaire en action sociale c'est d'être un support aux orientations et revendications identifiées par les personnes et les groupes eux-mêmes, en même temps servir de relais et de conscientisation dans les milieux institutionnels susceptibles d'appuyer l'action des citoyennes et citoyens » (Lachapelle, 2003)

C'est ainsi qu'elle est vue comme l'approche de défense et de revendication de droits sociaux. Elle prend appui sur le conflit et la pression pour promouvoir les intérêts de groupes opprimés en opposition aux pouvoirs dominants. L'intervention communautaire s'investit alors dans la mobilisation, la structuration de contre-pouvoirs, l'éducation populaire et le développement d'une conscience citoyenne. L'action sociale émane de la mobilisation de personnes – qui se définissent comme exploitées ou opprimées – et qui créent une organisation autour de conditions de vie jugées insatisfaisantes ou d'un problème social. « Pour ce modèle, la finalité de l'action porte sur le renforcement du pouvoir d'individus ou de communautés (empowerment) et sur une distribution plus équitable des ressources » (Mercier, 2000). Le modèle induit une lecture essentiellement politique de la réalité sociale, d'où son recours à l'action politique.

2.4.2. Le développement local

Goyette *op cit* associe la stratégie de développement local à celle appelée par Médard la stratégie d'intégration ou consensuelle. Elle intervient dans la réalisation des projets communautaires et se caractérise par l'addition des forces. La stratégie vise tout comme la stratégie d'action sociale, à réorganiser une communauté. La différence entre les deux stratégies se situerait sur le plan de l'aspect de la pauvreté économique. Cet aspect n'est pas pour Rothman aussi présent dans la stratégie du développement local que dans la stratégie d'action sociale. Pour lui, c'est

davantage l'aspect de conflits locaux qui est placé au premier plan. Donc, l'objectif de la stratégie est la résolution de conflits. Les interventions visent à développer un esprit de coopération et d'entraide. C'est pour cette raison que les notions de participation et de communication sont très présentes. Le processus de résolution de conflits mis en place par l'organisateur communautaire doit permettre des apprentissages et le développement de compétences chez chacun des participants. En fait, c'est de cette façon qu'il favorise l'intégration sociale.

Ainsi « le développement local s'inscrit dans une logique selon laquelle les personnes sont aptes à prendre en main leur destin et celui de leur collectivité. C'est ce qui fait de lui, une notion plus large que celle de développement communautaire (Bélanger, cité par Lamoureux *et al*, 2008), celle-ci étant généralement l'attribut des organismes communautaires. Ce dernier fait appel à toutes les ressources d'un milieu, qu'elles soient communautaires, privées ou publiques. « Ce mode de développement doit être l'occasion de la participation d'un plus grand nombre d'acteurs sociaux, à défaut de quoi on risque de reproduire la domination d'une nouvelle élite locale sur le processus de prise de décision. Ce qui constitue l'un des défis pour les mouvements communautaires autonomes » (Lamoureux *et al*, 2008).

2.4.3. L'approche socio-institutionnelle ou planification sociale

La troisième stratégie n'a pas la même signification pour Rothman et Médard. Il s'agit de la stratégie de planification pour Médard et de *planning social* pour Rothman. Quant à Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette, parlent plutôt de l'approche socio-institutionnelle. Elle s'attaque aux problèmes sociaux. Selon Rothman, ce qui la caractérise c'est son processus technique, rationnel et objectif. Elle se veut d'atteindre les résultats précis en offrant des services destinés à résorber le problème social identifié au départ. Aussi, l'approche est associée au courant administratif. Pour Médard (1969), la stratégie de planification est utilisée lorsqu'un consensus sur un programme donné est voulu. Elle y parvient en animant la collectivité, en suscitant la participation des citoyens et en établissant un dialogue entre citoyens et techniciens qui sont pour Médard des personnes qui représentent les institutions locales (les fonctionnaires de la ville, du réseau de la santé, etc.). L'auteur pense que ce dialogue est cependant faussé dès le départ, du fait que les citoyens n'ont pas de réel pouvoir, car tout ce qu'on leur propose est de donner leur approbation à un programme ou à un projet déterminé à l'avance. Il conclura qu'il s'agit d'une participation « domestiquée ».

Ainsi, la différence entre la conception de Rothman et celle de Médard se situe au niveau de l'aspect de l'animation et de la participation des acteurs de la communauté. Dans la conception de Médard, les citoyens sont appelés à une participation « domestiquée ». Alors que dans la vision de Rothman, cette participation n'est pas obligatoire, sans pour autant être exclue. Donc, la participation est un élément essentiel du planning social puisque le rôle de l'organisateur communautaire serait « axé sur l'animation du processus d'empowement des citoyennes et citoyens » (Lachapelle, 2003).

De surcroît, Favreau et Hurtubise (1993) pensent que les interventions communautaires de l'approche socio-institutionnelle respectent les orientations ministérielles. A ce niveau, les interventions pour la prévention sont en retrait, tandis que les services médicaux et sociaux courants sont largement investis. Selon ces auteurs, l'intervention de l'organisateur communautaire est orientée par les programmes-cadres plutôt que par les projets locaux. Ainsi, la planification sociale cherche à ce que les programmes et services publics adaptent leurs interventions aux personnes, aux groupes et aux communautés concernés afin d'en améliorer l'efficacité. Donc le planning social à ce niveau pour les auteurs, vise la résolution des problèmes sociaux des communautés locales par une intervention étatique de proximité à partir d'appareils sociaux investis de pouvoirs et de ressources pour s'attaquer aux problèmes sociaux de l'heure, par une intervention sur le plan local ou sur le plan municipal. Cette approche dite socio-institutionnelle participative a pour finalité, le développement de la capacité d'agir des groupes et des collectivités dans une conception où ils deviennent davantage sujets des programmes et services publics développés par des experts et des institutions et moins objets ou consommateurs passifs de ces derniers. Aussi, l'intervention communautaire organise et soutient la participation et l'organisation des personnes et des groupes en favorisant l'expression des savoirs, des compétences, des expertises et des intérêts citoyens.

Enfin, Rothman pense qu'un mélange des trois approches ci-dessus est souvent le plus susceptible d'atteindre les résultats souhaités.

2.4.4. L'approche sociocommunautaire

Une quatrième approche en organisation communautaire avait été proposée par Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette à savoir l'approche sociocommunautaire, ayant les caractéristiques ci-après :

- La résolution de problèmes sociaux par la mise en réseau (du voisinage par exemple) et l'entraide développées au sein de groupes sociaux, de communautés qui vivent la vulnérabilité ;
- L'attention portée aux problèmes de marginalité ou d'exclusion ;
- La mise sur pied au plan organisationnel, de réseaux d'entraide et de service de proximité ;
- Le travail de tissage de liens sociaux entre personnes, familles et groupes d'un même milieu ;
- Des structures de participation semi-informelles.

Aussi, les auteurs ci-dessus soulignent que les projets de cette approche proviennent des groupes du milieu et sont à la base du travail de l'organisateur communautaire. En effet, l'approche sociocommunautaire cherche à renforcer les liens sociaux et les solidarités de proximité en redonnant aux personnes du contrôle sur leur environnement immédiat. Elle repose de ce fait selon les auteurs, sur la continuité d'intervention depuis le renforcement des compétences personnelles jusqu'à l'exercice de la citoyenneté dans le cadre de services de proximité et de réseaux d'appartenance. L'intervention communautaire y soutient le développement de services et d'activités d'entraide, l'appropriation du pouvoir d'agir (empowerment) individuel et collectif, ainsi que la prise de parole citoyenne.

Dans cette section, nous nous sommes attardées à décrire les différentes approches de l'organisation communautaire. La prochaine présentera les valeurs qui la guident.

2.5. VALEURS DE L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

D'après Lamoureux (2008), l'organisation communautaire est porteuse des valeurs institutionnelles, qui s'inspirent des valeurs dominantes de l'action communautaire. Les experts de l'éducation en 1981 au Québec ont défini les valeurs comme : « des facteurs puissants de la

conduite humaine. Elles sont à la fois le point de référence, les mobiles profonds, les sources vives de dynamisme, les motifs d'engagement et de dépassement, l'ouverture vers les dimensions les plus universelles de l'âme des personnes et des sociétés ». Ces experts mettent l'accent sur le fait que, implicitement ou explicitement, les valeurs fondent toujours les choix qui président à l'agir personnel ou collectif.

Ces valeurs sont : la justice sociale, la solidarité, la démocratie, l'autonomie, le respect.

2.5.1. La justice sociale

La justice sociale consiste à la mise en place des changements sociaux ou la défense des acquis sociaux favorisant une plus grande égalité et une plus grande équité entre les individus. Le fer de lance de la justice sociale est la lutte contre la pauvreté. L'idéal de justice sociale se réfère à toute forme d'action ou de lutte visant l'élimination de l'exclusion, de la discrimination, de l'exploitation et de l'oppression.

Selon William Ninacs (cité par Lamoureux op cit), le concept de justice sociale distingue l'intervention communautaire des autres types d'intervention, il suppose l'élimination de toute exploitation, oppression et discrimination. Selon l'auteur, elle est à toutes fins utiles le fondement sur lequel reposent toutes les autres caractéristiques de l'intervention communautaire, par son approche globale, sa vision plus égalitaire des rapports entre intervenants et usagers, son opposition au service vu comme une fin en soi, ses pratiques différentes d'exercice du pouvoir.

2.5.2. La solidarité

Lamoureux op cit, met en évidence que la solidarité signifie trouver des moyens de faire ressortir les liens, mettre en lien des individus touchés par un même problème ou un même besoin. Pour l'auteur, la solidarité suppose que l'on travaille à mettre en évidence la notion de bien commun qui unit les personnes appartenant à une même communauté, la planète affirme-t-il étant notre ultime communauté d'appartenance. Ainsi, l'auteur conclut que la solidarité renvoie à l'action de développer la conscience que les libertés individuelles doivent tenir compte des droits collectifs pour s'exercer en toute légitimité. La création de liens de solidarité est donc au cœur des pratiques d'action communautaire car c'est grâce à la cohésion et à la force du nombre que l'on peut effectuer des changements sociaux.

2.5.3. La démocratie

La valeur de démocratie en action communautaire est étroitement liée à l'exercice de la citoyenneté. Elle permet aux individus et aux collectivités de pouvoir s'informer, de réfléchir et participer aux décisions et aux choix de société qui les concernent. Pour Lamoureux *op.cit.* « La valeur de démocratie se traduit par l'action d'encourager et de supporter la participation sociale des personnes dans l'expression de leurs problèmes et de leurs besoins, ainsi que dans le choix des objectifs, des stratégies et des moyens à mettre en œuvre pour y répondre. La valeur de démocratie implique aussi l'action de soutenir ou de créer des espaces de vie démocratiques, particulièrement pour les groupes sociaux qui vivent l'exclusion et la discrimination ».

Ainsi, les pratiques d'action communautaire font l'équilibre des limitations et des incohérences sur le plan de l'exercice de la démocratie, en contribuant à la création et au renforcement des espaces démocratiques. Au sein de groupes communautaires autonomes et autour de comités de citoyens, les personnes laissés-pour-compte trouvent un lieu où elles peuvent se faire entendre et participer à la vie sociale, économique, politique et culturelle de la société. Ces espaces offrent l'occasion aux plus démunis de faire entendre leurs insatisfactions et leurs critiques à l'égard des programmes, des politiques et des lois. Il s'agit d'espaces démocratiques favorisant l'expression des réalités de la vie quotidienne ; et par ce fait sont des premiers lieux de prise de parole et d'action liées aux problèmes sociaux. L'exercice d'une citoyenneté active est de donner la parole, et les outils pour s'organiser aux personnes que la pauvreté, l'exclusion ou l'oppression réduit trop souvent au silence ou à l'impuissance.

2.5.4. L'autonomie

Lamoureux *op cit.*, affirme que l'autonomie est une valeur que portent les intervenants communautaires et sociaux qui cherchent à accroître le pouvoir personnel et politique des personnes et des collectivités. L'autonomie est de ce fait la possibilité pour une personne, un groupe ou une communauté d'avoir les moyens de contrôler sa destinée. Ainsi, l'autonomie implique pour une personne, une organisation ou une communauté, l'appropriation du pouvoir nécessaire pour réfléchir, décider et agir. Le contrôle en jeu à ce niveau selon l'auteur ne peut jamais être total, mais il doit permettre aux individus, aux collectivités et aux peuples de

développer leur confiance et leur capacité à faire des choix personnels, sociaux, économiques, culturels et politiques.

Par ailleurs, il est établi que l'autonomie repose sur le postulat que les individus, les groupes et les collectivités peuvent agir pour maintenir ou améliorer leurs conditions de vie et leur état de santé. En conséquence, le rôle de l'action communautaire est de favoriser le cheminement des personnes et des collectivités vers la mise à contribution de leurs capacités à résoudre leurs difficultés et à modifier leurs conditions de vie. Aussi, l'action communautaire encourage le milieu à se prendre en charge et à assurer son propre développement dans un processus d'empowerment ; c'est-à-dire un ensemble de stratégies de renforcement des milieux et des personnes qui font appel à la formation et à la mobilisation.

Les organisateurs communautaires à ce niveau jouent le rôle d'agents de développement communautaire. Mendel (1969) nomme l'empowerment comme « acte-pouvoir », désignant le processus par lequel on s'approprie le pouvoir et la capacité de l'exercer. De leur côté, Lamoureux *et al* (2008) distinguent trois formes d'empowerment plus ou moins reliées entre elles qui sont : le self-empowerment ou développement de l'autonomie, qui vise l'élimination des barrières limitant le développement de la personne ; Ensuite, l'empowerment collectif qui permet d'élimination les causes structurelles du sous-développement et de l'exclusion ; et enfin l'empowerment communautaire, qui garantit qu'une véritable prise en charge passe par la responsabilité mutuelle et le respect de la dignité humaine.

Dans cette perspective, Lamoureux *et al op cit* affirment que l'empowerment est le processus par lequel des individus et des collectivités développent la capacité d'exercer un réel pouvoir, car il les rend capable de choisir, les outillant pour prendre une décision et les permet d'agir selon leur décision. En revanche, ils insistent sur le fait qu'avant d'exercer le pouvoir sur le plan collectif, il faut d'abord l'exercer sur le plan individuel et ce, en travaillant simultanément sur quatre composantes principales suivantes : la participation, la compétence technique, l'estime de soi et la conscience critique.

Au final, les auteurs concluent que l'empowerment est le processus qui amène les personnes à reprendre du contrôle sur leur vie et sur leur environnement. Il est circulaire c'est-à-dire plus les individus ont le sentiment de posséder un certain pouvoir, plus leur participation dans la société est source de changement social.

2.5.6. Le respect

Les experts du champ social affirment que le respect est une valeur très importante. En action communautaire, il englobe non seulement le respect des personnes, des groupes au plan de leur autonomie, leur rythme, leur culture, mais aussi la prise en compte de toute forme de différence. La valeur de respect interpelle d'abord l'intervenant communautaire afin qu'il prenne conscience de l'influence de ses propres préjugés dans ses interventions afin de ne pas maintenir les rapports dominant/dominé.

Au sens le plus large, la définition du respect donné par le regroupement provincial des organismes communautaires d'assistance et d'accompagnement au Canada est « Nous entendons le respect de l'individu au niveau de son intégrité, sa liberté, ses croyances, ses valeurs, son autonomie, sa dignité, son rythme et de sa vie privée ». Selon ces experts, cette façon de concevoir le respect englobe aussi d'autres valeurs, comme l'autonomie et la dignité, de même que le droit à la vie privée, qui rejoint le droit à la confidentialité. Ils mettent également en évidence que parler de respect, oblige à reconnaître l'existence des préjugés, des mythes, parce que les personnes actives en milieu communautaire ne sont pas à l'abri de ceux-ci. Les auteurs mettent en lumière le fait que l'idéologie dominante est porteuse de nombreux mythes et préjugés qui soutiennent, maintiennent et légitiment l'ordre social inégal ; Aussi, ils confirment que : par leur appartenance de classe, de sexe, d'âge, de race ou d'orientation sexuelle, les travailleurs communautaires ont été et sont encore influencés par ces mythes, tandis que le discours dominant véhiculé par les médias et dans le réseau de relations sociales se charge de nourrir les préjugés.

2.6. LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ

L'augmentation de la pauvreté à la fin du XX siècle, avait attiré l'attention des organisations internationales. Dès lors, pour éradiquer la pauvreté au niveau global et local, des moyens multiples ont été mis en œuvre. Selon Gabas et Laporte, (cité par Linzuwa, 2014), « tous les pionniers du développement (Rosenstein-Rodan, Kalechi, Nurkse, Hirschmann, Singer...) depuis les années 1940, ont abordé chacun à sa manière, ce sujet central d'économie politique ».

Cependant, ce sont les années 1990 qui ont marqué une bretelle dans la conception de cette réalité sociale. Dans ce sillage, les travaux d'Amartya Sen (1933) économiste et philosophe indien, spécialiste des problématiques de la pauvreté et du développement, ont largement influencé les

initiatives de lutte contre l'extrême pauvreté. Il a reçu le prix nobel d'économie en 1998 pour sa contribution à l'économie du bien-être. Sa théorie des capacités est sa contribution majeure dans le champ de la lutte contre la pauvreté.

Muhammad Yunus est également un pionnier fulgurant, fondateur de la Grameen Bank, proclamé prix Nobel de la paix en 2006, cet économiste a été appelé le « banquier des pauvres », car il avait proposé des crédits aux plus démunis pendant plusieurs décennies.

Selon un entretien à Paris, avec l'économiste et philosophe français Yann Moulier Boutang, auteur du capitalisme cognitif, M. Yunus a expliqué comment, en tant qu'économiste, spécialiste de développement et non de la banque en est venu au problème du crédit, il explique :

« En 1974, une terrible famine ravageait mon pays, le Bangladesh. A l'époque, j'enseignais l'économie à l'université de Chittagong. Dans ce contexte, il m'était de plus en plus difficile de professer le fonctionnement supposé parfait du libre marché quand, dehors des milliers de personnes mouraient ! J'ai décidé d'aider ces gens. En me rendant dans le village de Jobra, je me suis aperçu que beaucoup de villageois avaient recours au prêteur local pour acheter des matériaux servant à fabriquer et vendre des objets artisanaux. Tout cela à des taux exorbitants. J'ai envoyé quelques-uns de mes étudiants faire la liste des personnes concernées. Il y avait, au final, 42 noms qui devaient au total 27 dollars. J'étais choqué que les gens souffrent tant pour si peu. Quelle leçon pour un économiste ! Face à un problème aux conséquences graves, la solution était : si je prêtais les 27 dollars à ces 42 personnes, elles seraient libérées des usuriers. C'est ce que j'ai fait. Et le résultat m'a stupéfié. Tous m'ont remboursé et sans retard ! »

Ce fut un déclic déclara-t-il, pour le début de l'aventure, car après être allé voir les banques pour leur demander de prêter aux pauvres, il explique qu'il avait compris que les règles du système bancaire, avec les garanties exigées, étaient faites qu'on ne prête qu'à ceux qui ont déjà de l'argent. Il décidait donc en 1983 de créer une banque pour les plus démunis : la « Gramen Bank ».

Seulement, il l'un des critères d'accès au crédit était de constituer un groupe de cinq personnes pauvres désireuses d'emprunter et n'ayant pas de liens de parenté.

Cette expérience aux résultats stupéfiants fut dire à Muhammad « Lorsque les gens sont autorisés à libérer leur créativité, la pauvreté disparaît ».

La réflexion suivante d'un expert avait également marqué le monde : « Ce qui a présidé à l'élaboration du thème de la pauvreté, part d'un constat largement partagé : la coexistence dans un monde décidément paradoxal, de possibilités techniques et scientifiques toujours plus

impressionnantes et le maintien de larges pans de l'humanité dans l'indigence la plus révoltante » (F.Houtart, 2017). Comment est-il possible, s'interroge-t-il, que le genre humain soit arrivé à un tel stade de domination et de maîtrise de la nature, y compris de sa propre constitution biologique et que pour plus d'un quart de l'humanité, la simple survie soit un défi quotidien ? La pauvreté sous toutes ses formes, conclut-il, demeure un problème actuel.

De même, dans son essai vers un nouveau capitalisme JC Lattès (2008) avait pointé les limites du système capitaliste et avait théorisé le « social-business », une activité économique qui n'est pas exclusivement tournée vers le profit.

Enfin, cette période a été marquée par le fait que les organisations internationales ont fait de la pauvreté, une priorité et l'objet de leur lutte. Dès lors, la lutte contre le fléau est organisée au niveau international autour des Objectifs de développement durable (ODD), particulièrement l'objectif n°1 avec une ambition élargie : « *éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde* » à l'horizon 2030.

2.6.1. Les Institutions de BrettonWoods, et le PNUD

Les Institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale, FMI) depuis les années 90, avaient pris des mesures pour contrer la pauvreté notamment l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTTE) visant à annuler ou réduire la dette de certains pays en développement, en vue de leur permettre de dégager des ressources nécessaires au financement des politiques de réduction de la pauvreté.

L'éligibilité des états candidats à cette Initiative et aux prêts du FMI fut conditionné par l'élaboration des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP), document de référence en matière de lutte contre la pauvreté dans lequel est « *décrit la gamme des initiatives prévues par le gouvernement, les objectifs développementaux qu'il se propose d'atteindre et les modalités de leur suivi, ainsi que les besoins de financement requis* ». Ces DSRP, Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté tel qu'ils ont été élaborés par la plupart des pays en Afrique établissent une relation étroite entre croissance économique et réduction de la pauvreté, et font de la croissance économique soit le « *principal moyen de réduire la pauvreté* », soit « *la condition sine qua non de réduction de pauvreté* »

C'est dans cette optique que le gouvernement camerounais s'était porté candidat à l'IPPTE à travers sa Déclaration de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté (DSLPL, 1998) par un engagement « *poursuivre avec efficacité la lutte contre la pauvreté au Cameroun de manière à réduire considérablement et durablement la proportion de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté* », il a été déclaré éligible en 2000. Dans cette impulsion, l'Etat a adopté en avril 2003, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui avait comme objectif principal « *réduire sensiblement la pauvreté au moyen d'une croissance économique forte et durable, d'une meilleure efficacité des dépenses, des politiques de réduction de la pauvreté convenablement ciblées et du renforcement de la gouvernance* »

Seulement, la mise en œuvre de ce DSRP entre 2003 et 2007 n'a pas eu de résultats probants (Ngo Tong, 2016). Le pays avait enregistré une baisse du taux de croissance de 4,3% en 2003, à 3,6% en 2004, et 2,8% en 2005. Il y a eu hausse à partir de 2006 (3,5%), pour fléchir à nouveau en 2007 (3,3 %). Mais cette hausse n'a pas eu d'incidence réelle, car accompagnée d'une hausse du taux d'inflation allant de 1,1% à 5,3% et d'une baisse du taux de croissance en 2008. Il va s'en suivre une stagnation du taux de pauvreté et une aggravation des situations de précarité qui ont conduit les émeutes de la faim de 2008.

Donc Le DSRP fut révisé et le gouvernement en 2009 a adopté le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui a pour objectif d'assurer à terme, une bonne redistribution des fruits de la croissance.

En effet, le DSCE vise la correction des insuffisances du DSRP « *en vue d'obtenir une croissance forte et durable, compatible avec les objectifs socio- économiques fixés, c'est-à-dire génératrice d'emplois décents et redistributive en faveur des pauvres* ».

Le premier objectif général du DSCE, c'est de réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable à travers 7 sous-objectifs spécifiques à savoir :

- Faire de la population un facteur effectif de développement
- Intensifier les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs
- Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration des systèmes de redistribution
- Améliorer l'offre et garantir l'accès de la majorité aux services de santé de qualité
- Améliorer la protection et la sécurité sociale
- Augmenter l'offre, la qualité et l'adéquation de la formation
- Promouvoir la création d'emplois décents

Aussi, la réalisation des objectifs simultanés de croissance économique et de réduction de la pauvreté, portait sur la période de 2009-2019. Mais la croissance du PIB passé de 3,3% en 2007, à 4 % en 2011 et 6,2 % en 2015 n'a pas entraîné une réduction équitable de la pauvreté (Ngo Tong, 2016). A ces résultats, l'auteur a conclu que la croissance au Cameroun a eu une très faible incidence sur la pauvreté. Les raisons principales étant : la croissance démographique, la croissance des inégalités géographiques et sociales et les insuffisances des politiques de redistribution. Il s'observe ainsi une réelle difficulté au Cameroun à concilier les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté malgré les politiques et stratégies élaborées pour les atteindre.

Aussi, comme principaux remèdes à la pauvreté, le PNUD et la BM préconisent aux états la bonne gouvernance (un système politique, démocratique et décentralisé) et les opportunités (la croissance et l'accès aux marchés). Quoique les mesures en question n'étant pas toujours claires ni justifiées de façon convaincante (Benicourt, 2001).

Le *Rapport sur le développement dans le monde* en 1999 avait proposé aux états l'organisation des populations pauvres en associations ou en communautés. En effet pour ce dernier, en dehors du secteur public de nombreux acteurs (groupes de proximité, syndicats, universités, fondations caritatives, associations d'usagers, ONG et associations de quartier) influencent la gestion des affaires publiques. Ces groupes peuvent, entre autres obliger les élus locaux à être comptables de leurs actes, constituant ainsi la société civile. Ils peuvent aussi rechercher parallèlement à l'administration, un mode de gouvernement plus à l'écoute de la population et plus efficace (BM, 1999). Le PNUD fait également de cette mesure un axe fondamental de la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté, particulièrement lorsque la gouvernance est considérée comme le chaînon manquant : « l'organisation des pauvres est perçue comme le fondement *de la réussite* ».

A ce niveau, la fonction primordiale de la société civile est de promouvoir les intérêts des pauvres. En effet, pour le PNUD, « *ce dont les pauvres ont le plus besoin, c'est d'une capacité organisationnelle accrue, plus de pouvoir pour influencer l'orientation de leur vie. L'assistance extérieure doit tendre à mettre en place cette capacité et ne doit se limiter à fournir des biens et services - ce qui est en fin de compte une fonction du gouvernement -* »

D'autre part, ce thème de l'organisation des pauvres n'a pas le même poids pour la Banque mondiale, mais elle soutient pareillement qu'il faut : « faciliter la croissance des organisations des

pauvres en levant les obstacles juridiques ou autres qui empêchent la formation d'associations, en fournissant un cadre administratif et judiciaire qui les soutienne » (BM 2000 :109). Pour elle, la finalité est d'instaurer des partenariats entre divers segments de la population et l'état, et d'engager un débat public sur ces questions d'ordre politique. Il s'agit de « mettre en valeur la perception d'intérêts communs entre les pauvres et les non-pauvres, l'objectif étant celui d'introduire systématiquement au sein du débat public, l'idée que la réduction de la pauvreté est un bien public et qu'elle peut favoriser le bien-être des non-pauvres » (BM, 2000)

Ainsi, pour le PNUD (2000a : 74) c'est dans une perspective de médiation que l'essor de la société civile est importante, elle doit permettre à terme de « forger une alliance stratégique avec l'État ». Il souligne qu'il n'est pas seulement question de promouvoir les intérêts des pauvres, mais d'atténuer les possibilités de conflit social. La Banque mondiale (2000) a tenu à ce propos un discours fort éclairant « La mesure dans laquelle la fragmentation sociale conduit au conflit dépend largement des institutions politiques et administratives. Les organisations de la société civile et de l'État peuvent faire beaucoup pour poser les bases institutionnelles de la coopération pour le bien commun. Les institutions doivent être participatives, crédibles, comptables, afin que les personnes puissent voir les avantages de la coopération. Les systèmes constitutionnels et légaux, de représentation politiques sont nécessaires pour que les groupes puissent faire valoir leurs intérêts à travers des mécanismes autres que la violence »

Ainsi, la promotion de la participation des pauvres entre dans le cadre de la gestion des conflits sociaux. Elle constitue une assise populaire aux mesures gouvernementales et permet de trouver des compromis satisfaisants sur l'ensemble de la population (pauvres ou non) ainsi que les stratégies pour la combattre en partant de certains écrits.

Le dernier organisme international présenté dans le cadre de notre recherche qui oeuvre pour la lutte contre la misère est le mouvement ATD Quart Monde. Il représente la voix de la société civile à travers le monde et propose une série de réflexions et d'actions à mener telles : la rupture avec les idées fausses sur la pauvreté, la mise en œuvre des principes directeurs par les acteurs sociaux locaux, la prise en compte des dimensions cachés de la pauvreté, objet du récent colloque en février 2022 à l'université Cheik anta diop de Dakar au Sénégal et enfin la mise en œuvre du croisement des savoirs des universités populaires Quart monde.

2.6.2. Le mouvement ATD Quart Monde

ATD Quart Monde utilise une philosophie et des outils pertinents pour lutter contre l'extrême pauvreté à savoir :

- **Rompre avec les préjugés**

Vue la pluralité des usages du mot pauvreté et surtout les idées reçues et presque inévitables qui circulent à propos d'elle dans toutes les sociétés, les sociologues pensent qu'il est heuristiquement fécond de marquer une rupture avec elles, pour en finir avec la stigmatisation et la mise à part qui mettent à mal le vivre ensemble et menacent la cohésion sociale. Les experts de la Tacaé au Québec affirment que les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté offrent une vision simpliste d'une réalité compliquée. Ils nuisent à une bonne compréhension du fonctionnement de la société et empêchent le développement de relations sociales égalitaires et enrichissantes. Ils sont en réalité des insultes, souvent déguisées. Pour J. Tremblay dans *Tenir parole*, « un préjugé a une fonction sociale, ça sert à écraser ». Pour cet auteur, les préjugés au fond servent le projet politique de ceux qui veulent créer des boucs émissaires pour expliquer les problèmes sociaux et les supposées difficultés financières de l'État. Les gouvernements ne doivent pas fonder les politiques sociales sur des préjugés, au risque d'entraver les avancées en matière de lutte contre la pauvreté.

Une étude menée dans plusieurs pays par J. Christophe & al (2013) a permis de recenser plus de 80 idées fausses sur les personnes en situation d'extrême pauvreté. Les plus plausibles étaient : « S'ils sont pauvres ce serait de leur faute, les pauvres n'aiment pas travailler, s'ils sont à la rue c'est qu'ils l'ont choisi, s'ils font des enfants c'est pour donner la charge aux autres, ce sont des assistés qui coûtent cher à la société, ils ont de l'argent sans rien faire etc »

- **L'instrument dimensions cachées de la pauvreté et les principes directeurs pour la protection des droits des personnes vulnérables**

La Banque mondiale avait reconnu que les composantes non économiques de la pauvreté ne sont pas quantifiables, les « nouvelles dimensions de la pauvreté » (le *voicelessness* et le *powerlessness*). Elles n'ont pas d'indicateurs clairs et précis, les questionnements sur l'extrême pauvreté étant nombreux et diversifiés, une équipe de recherche participative internationale menée par l'Université d'Oxford et ATD Quart Monde avec une centaine de personnes en situation de pauvreté a permis de déterminer un ensemble de dimensions permettant de mieux définir la pauvreté, d'en affiner la compréhension et la mesure.

Les résultats de cette recherche ont fait état de dimensions jusqu'alors mal définies, à savoir :

- la maltraitance institutionnelle ;
- la maltraitance sociale ;
- la dépossession du pouvoir d'agir ou encore le combat et la résistance face à la pauvreté, toute chose constituant une multitude de violations des droits fondamentaux ;

De surcroît, l'étude a distingué cinq facteurs capables de modifier l'intensité de la pauvreté, il s'agit de l'identité, du temps et la durée, le lieu, l'environnement et la politique environnementale, les croyances culturelles.

A tout prendre, l'instrument « dimensions cachés de la pauvreté » décrit de manière objective les réalités de la misère et ses conséquences, surtout il propose à tous les acteurs aux niveaux national et international de s'en inspirer, afin d'élaborer de meilleures politiques capables d'éradiquer l'extrême pauvreté.

- **Les Universités populaires Quart Monde**

Le « Croisement des savoirs » est une méthodologie développée depuis un vingtaine d'année par ATD quart Monde. Elle permet de créer un dialogue entre les universitaires et les militants, pour que le savoir issu de l'expérience de vie de ces derniers soit croisé avec les savoirs scientifiques et professionnels. Ces différents savoirs produisent une connaissance et des méthodes d'actions plus complètes et inclusives.

2.6.3. Les organismes communautaires au Cameroun

Pour (Mitlin, 1998 ; Howell & Pearce, 2001 ; Chabal & Daloz, 1999), le développement rapide et à grande échelle des organisations communautaires de base date des années 1990. L'émergence de ces organisations communautaires est indépendante des bailleurs de fonds et s'explique par plusieurs facteurs. La crise économique de la fin des années 1980, liée à l'effondrement du prix des matières premières (café, cacao et pétrole), a touché l'état camerounais, qui n'a plus pu faire face à ses obligations. De plus dans les années 1990, les salaires des fonctionnaires ont été, par deux fois diminués de manière drastique ; ils sont même restés impayés pendant plusieurs mois pour certaines catégories de fonctionnaires. De plus, la dévaluation de 50% du franc CFA a renforcé l'appauvrissement de la population, surtout celle des zones urbaines.

Selon Lamoureux (2003), les groupes communautaires historiquement se sont définis comme des organismes nés de la volonté populaire pour résoudre des problèmes considérés comme importants par la population ou un groupe social. Ainsi, Feubi (2009) affirme que les organisations communautaires au Cameroun ont pour mission la facilitation de la réinsertion sociale, la lutte contre les exclusions, la promotion des activités socio-économiques (Ex : artisanat, économie sociale, etc...), la promotion de l'emploi et du développement communautaire (orientation et placement de la main d'œuvre). En effet, ces dernières se réfèrent selon l'auteur à des groupements communautaires suivant : « les organismes communautaires de base (OCB), les groupements d'intérêt commun (GIC), les petites et moyennes entreprises (PME), les petites et moyennes industries(PMI), les établissements de micro finance, assurance, de transfert d'argent, de tontines » à cette liste peut s'ajouter l'association des parents d'élèves (APE) des établissements scolaires, les centres sociaux d'accueil des enfants de la rue et orphelins Etc. Il existe des OCB couvrant une ou plusieurs régions et qui reçoivent un appui financier extérieur et ayant un fonctionnement proche d'une ONG. Ces OCB se distinguent des autres organisations de la société civile en ce qu'elles défendent les intérêts d'une communauté ethnique ou géographique. Elles connaissent par conséquent une dynamique et des problèmes spécifiques principalement la méconnaissance de leur rôle pour une communauté. Certains de ces groupements mènent des activités à but lucratif et parfois à but non lucratif.

La définition de Mitlin (1998) permet de distinguer les organisations non gouvernementales classiques (ONG) des organisations communautaires de base (OCB). Selon l'auteur les ONG sont des organisations intermédiaires, professionnelles, sans adhérents et à but non lucratif, indépendantes par rapport à l'état, entreprennent diverses activités afin de favoriser le développement. Tandis que les organisations communautaires de base sont des organisations populaires, également indépendantes de l'état. Les risques, les coûts et les bénéfices sont partagés entre les membres, et les dirigeants ou les gestionnaires sont responsables devant les adhérents. La plupart sont à but non lucratif, mais certaines fonctionnent en tant qu'entreprises commerciales coopératives.

Dans cette étude deux PME ont été choisies. Elles œuvrent dans le domaine de la micro-finance ; il s'agit de Kapital Relay et Bank .com octroyant des micro-crédits à leurs clients.

Après cette analyse brève du concept de l'organisation communautaire, nous avons jugé important de présenter les orientations de la protection sociale du fait qu'elles s'assimilent à l'action communautaire « les protections sociales couvrent contre les principaux risques susceptibles d'entraîner une dégradation de la situation des individus. Elles font face à l'insécurité sociale permanente qui résulte de la vulnérabilité des conditions, condamnant une partie du peuple à vivre au jour la journée, à la merci du moindre accident de parcours...» (Castel, 2003).

2.6.4. La protection sociale

Les Gouvernements africains sur la base des engagements établis par les processus de Livingstone et de Yaoundé, ont été encouragés à inclure la protection sociale dans leurs plans nationaux de développement et de lutte contre la pauvreté. La déclaration de Yaoundé en octobre 2010 sur la mise en œuvre du Socle de Protection Sociale permet aux états de garantir :

- la disponibilité et la continuité des services essentiels (santé et éducation, eau et assainissement, nutrition, logement et services d'information), ainsi que leurs accès géographiques et financiers,
- l'accès à ces services à travers un paquet minimal de transferts sociaux en espèces et en nature pour assurer un revenu minimal et des moyens de vie sécurisés aux populations pauvres et vulnérables.

D'autre part, la recommandation de (OIT, 2002) a encouragé les gouvernements à mettre en œuvre les socles de protection sociale dans les cadres de stratégie d'extension de la sécurité sociale.

Ainsi, nous avons jugé utile de présenter dans cette étude les concepts clés de la protection sociale afin de mieux appréhender la notion de vulnérabilité. Ces concepts ont été définis par le PNPS (2017), il s'agit entre autres de :

- **Le risque** : Le risque est un événement futur incertain de probabilité plus ou moins élevée qui, lorsqu'il se produit est nuisible au bien-être et aux droits des individus et se manifeste comme un choc. Le risque peut être idiosyncratique lorsqu'il s'agit de la probabilité de survenance d'un choc qui touche un seul ménage ou individu, indépendamment des autres (par exemple une maladie ou la perte d'un emploi). Il peut aussi être covariant, touchant

l'ensemble d'une communauté, d'une région ou d'un pays, notamment lorsqu'il s'agit de chocs d'origine économique, climatique ou politique.

- **La vulnérabilité** : La vulnérabilité se définit comme étant un degré élevé d'exposition d'une personne aux risques de perdre ou de ne pas atteindre une situation de bien-être combiné avec une capacité réduite de se protéger et de se défendre des adversités. La nature et le degré de vulnérabilité dépendent des types de risques ainsi que des capacités des ménages et des individus, qui peuvent varier sur plusieurs dimensions : le statut économique du ménage (revenus, actifs, épargne, etc.), la résidence géographique (des services publics et des marchés, et vulnérabilité aux risques climatiques), le genre, les étapes du cycle de la vie (les enfants et les personnes âgées ayant des vulnérabilités spécifiques à leurs niveaux respectifs d'immaturation et d'invalidité), le niveau d'instruction et de connaissance, les maladies chroniques, les handicaps, etc.

Selon (PNPS op cit) « la vulnérabilité est souvent liée à la pauvreté qui peut l'intensifier ou même créer ses conditions. Ainsi, la vulnérabilité a des dimensions multiples qui demandent des réponses différentes, tout en assurant l'équilibre, la cohérence, la complémentarité et les synergies entre les différentes stratégies et interventions des politiques sociales aux différents niveaux de l'action publique. »

- **La résilience** : La résilience est la capacité des individus, des ménages ou des communautés à faire face à un choc ou à une dégradation progressive de leurs conditions de vie et à pouvoir répondre, s'adapter ou même bénéficier de ces changements. On parle par exemple de la résilience (ou du manque de résilience) des communautés aux impacts des sécheresses répétées. Dans un certain sens, la résilience est l'opposé de la vulnérabilité. Plus un ménage est résilient à un type de choc, moins il est susceptible d'être affecté par ce choc. La protection sociale par ses fonctions de protection ou de prévention peut contribuer grandement à améliorer la résilience des populations et en particulier, la plus vulnérable.

2.6.4.1. Les Filets Sociaux

Comme nous l'avons évoqué plus haut, les initiatives de lutte contre l'extrême pauvreté sont variées. Les filets sociaux interviennent dans le cadre de la coopération multilatérale entre la banque mondiale et plusieurs états. Les spécialistes du développement pensent tout de même que l'aide monétaire accordée à ces derniers, doit être sous forme d'investissement, de transfert de technologie afin d'accroître les capacités des individus et des collectivités. En somme, une aide qui accroît les occasions d'emploi, qui rehausse le revenu des plus pauvres par leur qualification.

Les filets sociaux en Afrique subsaharienne et particulièrement au Cameroun, sont mis en œuvre pour les ménages plus pauvres et vulnérables « les décideurs africains placent maintenant ces derniers en tête de leurs programmes de développement, parce que les résultats des évaluations et les données convaincantes ont démontré que les filets sociaux réduisent la pauvreté et contribuent à la croissance inclusive » (Monchuk, 2015)

Définition du terme filets sociaux

Selon Monchuk op cit, : « les filets sociaux jouent un rôle majeur dans le développement de systèmes nationaux de protection sociale efficaces aptes à mieux protéger les personnes pauvres et vulnérables contre les chocs, notamment les crises alimentaires, énergétiques et financières ».

D'autre part, l'auteur explique que derrière la notion de filets sociaux se trouve un large éventail d'action allant du prêt d'animaux pour reconstituer le cheptel de petits ruminants des familles d'agropasteurs en difficulté, jusqu'au versement centralisé et plus ou moins ciblé d'allocations financières adossées au financement public et à l'aide internationale.

Ainsi, l'auteur affirme : « *les filets sociaux mis en œuvre en Afrique accordent une importance croissante à la productivité des ménages. Même si leur potentiel à cet effet n'est pas encore pleinement exploité, certains constats tirés des évaluations d'impact et autres recherches menées dans plusieurs pays africains font état de résultats prometteurs. Les conclusions initiales de ces travaux indiquent que même l'octroi d'un faible montant régulier – voire non conditionnel – permet aux ménages de diversifier leurs moyens de subsistance, d'accroître leur utilisation de « stratégies positives » (par exemple, investissements dans les actifs, le capital humain et le développement d'une petite entreprise) et de diminuer le recours aux « stratégies négatives »*

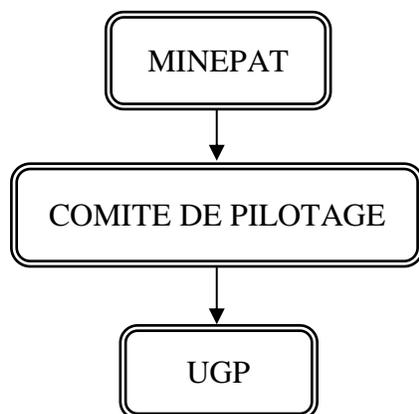
d'adaptation (notamment l'augmentation du travail abusif ou risqué et de la vente d'actifs dans les périodes de détresse) » (Monchuk op cit)

Pour tout dire, les filets sociaux doivent permettre aux ménages très pauvres d'investir, dans des activités plus productives et à meilleur rendement. Car il a été démontré que les transferts monétaires renforçaient l'économie locale grâce aux effets multiplicateurs générés par la dépense de proximité effectuée à l'aide des prestations des bénéficiaires.

Au Cameroun, la mise en place d'un système efficace des filets sociaux rentre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de la Protection Sociale. L'évaluation du projet pilote, réalisée en juin 2016 en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS), a confirmé que les filets sociaux ont permis:

- (i) de diminuer substantiellement la pauvreté, sous toutes ses formes, chez les bénéficiaires,
- (ii) d'améliorer nettement les conditions de logement des ménages bénéficiaires,
- (iii) de réduire considérablement l'insécurité alimentaire,
- (iv) d'améliorer les comportements face à l'éducation et à la santé,
- (v) d'augmenter la probabilité de détenir une CNI,
- (vi) d'augmenter les attitudes sociales notamment l'entraide et l'appartenance aux associations.

Figure 1 : Cadre Institutionnel du projet filets sociaux Cameroun



- **Tutelle du projet**

Le Projet Filets Sociaux est placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

- **Comité de pilotage**

Le Comité de pilotage est présidé par le Président du Comité de Suivi des Programmes Economiques (CTS). Il est l'organe d'orientation et de supervision de l'ensemble des activités de mise en place et de mise en œuvre du projet.

Pour tenir compte de la diversité des institutions et des acteurs qui interviennent dans le domaine des filets sociaux et aussi du fait que la mise en place d'un système efficace des filets sociaux rentre dans le cadre de la préparation d'une stratégie nationale de protection sociale, le Comité de pilotage comprend un Président, trois Vice-présidents et onze membres :

Président:

- le Président du Comité Technique de Suivi des Programmes Economiques (CTS)

Vice-présidents:

- le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Sociales ;
- le Secrétaire Général du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ;
- le Secrétaire Général du Ministère du travail et de la sécurité sociale.

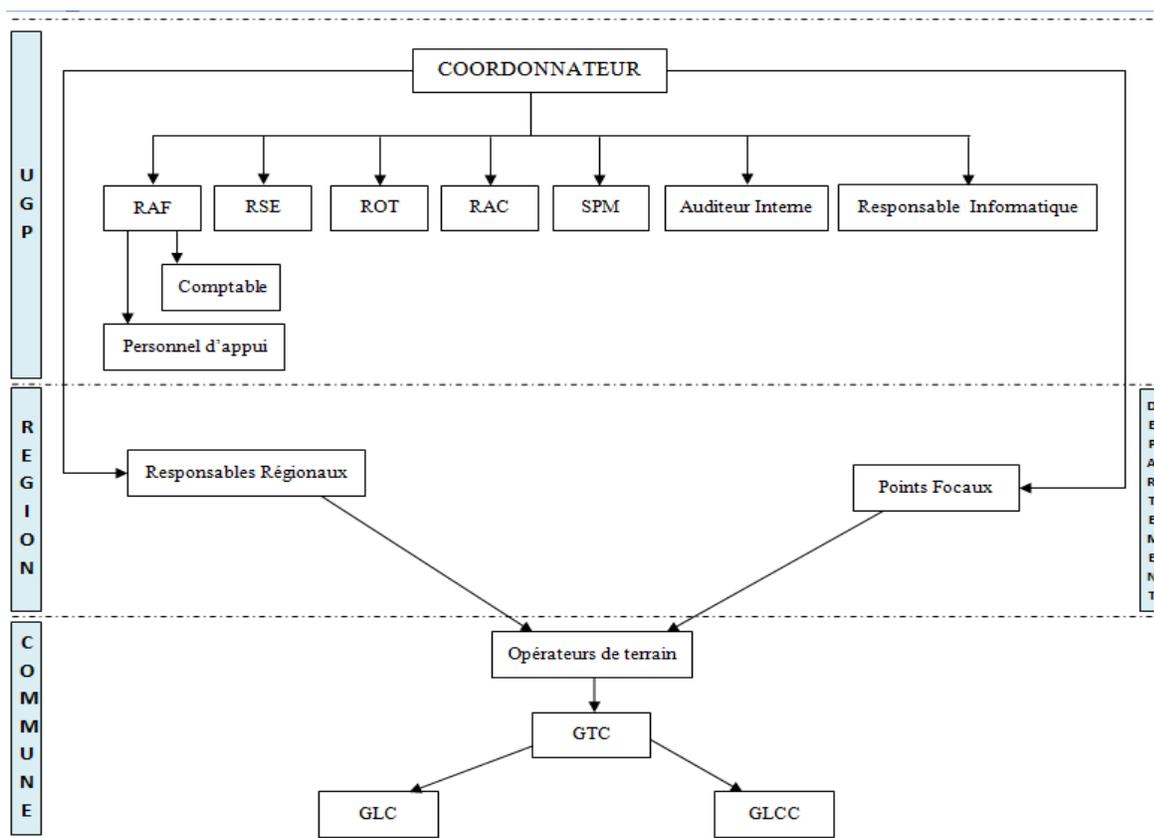
Membres :

- un représentant des Services du Premier Ministre ;
- le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou son représentant ;
- le Secrétaire Général du Ministère des Finances ou son représentant ;

- le Secrétaire Général du Ministère de l'Education de Base ou son représentant ;
 - le Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique ou son représentant ;
 - le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ou son représentant ;
 - le Secrétaire Général du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ou son représentant ;
 - le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique ou son représentant ;
 - le Directeur Général du Bureau Central des Recensements et des Etudes de la Populations ou son représentant ;
 - le Secrétaire Permanent du Comité Technique de Suivi des Programmes Economiques ;
 - le Coordonnateur du Programme National de Développement Participatif.
- **l'Unité de Gestion du Projet**

La mise en œuvre du projet est assurée depuis sa mise en œuvre par l'Unité de Gestion du Projet (UGP). Elle assure le suivi, l'exécution des activités avec ses démembrements sur le terrain notamment les responsables régionaux, les points focaux et les opérateurs de terrain.

Figure 2: Organigramme des transferts Monétaires



2.6.4.2. Les programmes du Projet Filets Sociaux Cameroun

Le Projet filets sociaux est mis en œuvre à travers les programmes ci-après :

Les transferts monétaires ordinaires (TMO), les transferts monétaires d'urgence (TMU), les travaux publics.

- **Les Transferts Monétaires Ordinaires**

Ce programme est doté de mesures d'accompagnement afin d'augmenter la productivité des ménages. Il permet de soutenir et d'accroître la productivité des ménages vivant en situation de pauvreté chronique. Ainsi, chaque ménage bénéficiaire perçoit, pendant 24 mois un montant total de transferts monétaires de 360.000 FCFA à raison de 20.000 FCFA tous les deux mois et 80.000 FCFA les 12^{ème} et 24^{ème} mois ;

- **Le programme de transferts monétaires d'urgence (TMU) :**

Il s'exécute dans les régions qui ont connu des problèmes liés à certains chocs tels que l'insécurité, les inondations, la sécheresse, l'afflux massif des personnes déplacées et des réfugiés ; chaque ménage bénéficiaire perçoit pendant 12 mois, un montant total de transferts monétaires de 180.000 FCFA à raison de 30.000 FCFA tous les deux mois.

- **Le programme de transferts monétaires en échange de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO)**

Il s'agit des travaux publics, considérés comme productifs même à court terme puisque, outre le transfert de revenus aux ménages défavorisés, ils encouragent les petits investissements communautaires. Donc, le programme THIMO permet de soutenir les groupes à faible revenu face aux crises économiques et aux chocs climatiques, à travers la création des emplois à bas salaires et de courte durée pour les travailleurs non qualifiés. Les travaux réalisés permettent ainsi de créer des biens publics utiles aux communautés et qui répondent aux besoins locaux qu'elles ont exprimés. Chaque bénéficiaire perçoit un montant de 1.300 FCFA par jour de travail pour 60 jours de travail au total.

- **Le programme de transferts monétaires d'urgence pour la riposte contre le COVID-19 (TMU-COVID-19)**

Il consiste à apporter un appui financier sur une période de trois mois, aux ménages affectés par les effets de la pandémie de COVID-19 pour leur permettre de : (i) subvenir à leurs besoins vitaux (acquisition des denrées alimentaires pour la nutrition, paiement du loyer, des factures d'électricité et d'eau, des médicaments et des soins de santé, etc.) et (ii) reprendre rapidement leurs activités économiques, surtout pour les bénéficiaires qui exercent dans le secteur informel; chaque ménage bénéficiaire reçoit un montant total de 180 000 FCFA en trois paiements mensuels, soit : 45 000 FCFA au 1^{er} mois, 45 000 FCFA au 2^{ème} mois et 90 000 FCFA au 3^{ème} mois pour favoriser la reprise de l'activité économique des bénéficiaires.

2.6.4.3 Les communes bénéficiaires du Projet Filets Sociaux

Selon le président de la République dans son discours s'adressant à la nation le 31 décembre 2022, le Projet Filets Sociaux doit s'étendre progressivement dans l'ensemble des dix régions du pays.

Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi la ville de Yaoundé qui s'assimile au département du Mfoundi. La ville comporte sept communes tel que l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Arrondissements et communes de la ville de Yaoundé

Département	Chef-lieu	Nom de l'arrondissement	Nom de la commune
Mfoundi	Yaoundé	Yaoundé I ^{er}	Yaoundé I ^{er}
		Yaoundé II ^e	Yaoundé II ^e
		Yaoundé III ^e	Yaoundé III ^e
		Yaoundé IV ^e	Yaoundé IV ^e
		Yaoundé V ^e	Yaoundé V ^e
		Yaoundé VI ^e	Yaoundé VI ^e
		Yaoundé VII	Yaoundé VII

Source : MINAT, Décret N°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de communes

Les populations de la ville de Yaoundé viennent de tous les horizons du pays et par conséquent, tous les groupes ethniques du Cameroun s'y retrouvent. On retrouve également de fortes communautés étrangères (Nigeria, Sénégal, Mali, etc.).

Le peuplement de base est issu de plusieurs groupes ethniques à savoir : les Ewondos (Mvog-Tsougui Mballa, Mvog-Fouda Mballa, Mvog-Atangana Mballa, Mvog-Essomba Dana), les Bene (Mvog-Manga, Mvog-Belinga...). On retrouve aussi les Etoudis, les Etons.

Tableau 2: Quelques indicateurs sociodémographiques de la ville de Yaoundé

	Pourcentage d'enfants de 0-11 mois	Pourcentage d'enfants de 0-4 ans	Pourcentage d'enfants de 5-14 ans	Pourcentage de personnes de 15-64 ans	Pourcentage de personnes de 65 ans ou plus	Pourcentage de femmes veuves/divorcées	Pourcentage d'individus ayant un handicap	Taille moyenne
Yaoundé I	5,3	16,1	25,8	56,5	1,6	5,7	3,3	5,0
Yaoundé II	5,6	16,7	21,4	58,7	3,2	10,1	3,0	4,6
Yaoundé III	3,9	13,5	18,9	64,6	3,0	9,7	3,1	4,0
Yaoundé IV	4,0	12,3	26,6	59,7	1,4	6,6	2,6	4,5
Yaoundé V	4,8	17,8	19,6	61,2	1,4	5,7	4,0	4,9
Yaoundé VI	2,6	14,0	25,3	57,5	3,2	6,8	4,8	4,9
Yaoundé VII	4,8	16,1	27,1	55,4	1,4	4,5	4,5	4,8
Ensemble	4,3	14,9	23,4	59,5	2,2	9,7	3,5	4,6

Source: INS, EC-ECAM 4, 2016

- **Incidence de la pauvreté monétaire par commune**

L'incidence de la pauvreté est relativement faible dans la ville de Yaoundé (6,2%) :

Ce taux de pauvreté cache des disparités au niveau des communes. Yaoundé V(8,1%), Yaoundé II (7,9%) et Yaoundé I (7,7%) sont les communes ayant les taux de pauvreté les plus élevés, la commune de Yaoundé III (2,4%) est celle qui présente le niveau le plus bas.

Le taux de pauvreté chronique quant à lui est de 1,7%. Ce taux englobe des disparités suivant les communes :

Yaoundé VI (5,8%), Yaoundé VII (4,4%), Yaoundé V (4,3%) et Yaoundé I (4,1%) sont les communes qui regroupent relativement le plus de personnes en situation de pauvreté chronique. Ce phénomène est quasi inexistant dans les autres communes.

Résumé du chapitre

Au demeurant, nous avons développé dans ce chapitre le concept « d'organisation communautaire ». Ce dernier est considéré dans cette étude en tant qu'une pratique des organismes publics et/ou privés à caractère sociaux. Nous avons présenté ses approches, ses principes et ses valeurs. L'action communautaire mis en évidence par les programmes de lutte contre la pauvreté extrême des ménages, nous a permis de parcourir les différentes stratégies mises en œuvre par certaines institutions internationales en générale, le Projet Filets Sociaux Cameroun dans la commune de Yaoundé 6 au quartier Nkolbikok en particulier. Concernant ledit Projet, nous avons présenté son cadre institutionnel, l'organigramme des transferts monétaire, les programmes de transferts monétaires du projet.

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE
DE L'ÉTUDE**

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre présente la méthodologie qui nous a permis de répondre à la question principale de cette recherche. Dans un premier temps, le type d'étude est présenté, ensuite la population cible, enfin l'instrument et la procédure de collecte de données.

3.1. TYPE D'ÉTUDE

Notre recherche est de type exploratoire et de nature qualitative. Selon Mayer et ses collaborateurs (2000) : « la principale caractéristique de l'approche qualitative consiste à privilégier le point de vue des acteurs sociaux dans l'appréhension des réalités sociales ». Notre étude a privilégié le discours que tiennent les organisateurs communautaires sur leur pratique, ainsi que celui des bénéficiaires de la prise en charge qui leur est accordé.

Le qualificatif exploratoire appliqué à notre recherche signifie qu'elle ne cherche pas à vérifier une hypothèse précise. Mais, comme nous l'avons déjà énoncé dans nos objectifs : d'explorer dans le cadre de la lutte contre l'extrême pauvreté dans la ville de Yaoundé, les défis qui entravent l'efficacité des stratégies développées par l'organisation communautaire pour le renforcement du pouvoir des ménages vulnérables. C'est pourquoi, notre étude tente avec l'aide des récits de la pratique, de saisir ces défis en termes de faiblesses et menaces qui entravent les stratégies développées.

Par ailleurs, les chercheurs affirment que les études de cas peuvent fournir des informations contextuelles détaillées sur les défis et les opportunités d'une organisation communautaire. Celles-ci peuvent impliquer : l'analyse de documents, des entretiens avec les acteurs clés, des observations sur le terrain et l'identification de bonnes pratiques ou d'approches novatrices.

C'est dans ce sens que nous avons choisi dans le cadre de cette recherche, la méthodologie de l'étude de cas du Projet Filets sociaux et deux PME de micro finance.

3.2. DÉFINITION DE LA POPULATION

Généralement, on distingue la population d'une étude en population cible et en population accessible. La population est celle que l'on souhaite étudier, c'est sur elle que se font les généralisations. Quant à la population accessible, elle désigne une portion de la population cible ayant été à la portée du chercheur, limitée à une région, une ville, une entreprise, une agence, un département, un quartier etc.

La population de notre étude est l'ensemble des ménages très pauvres de la ville de Yaoundé, ainsi que les participants des PME. La population ayant été à notre portée est l'ensemble des bénéficiaires des programmes de la commune de Yaoundé 6 du quartier Nkolbikok.

3.2.1. Choix de l'échantillon

Un échantillon est un sous-ensemble de sujets ou d'éléments tirés de la population, sélectionnée pour participer à l'étude. Un échantillon se veut d'être représentatif de la population cible, c'est-à-dire présenter les mêmes caractéristiques que la population d'où il est tiré.

Selon les auteurs, le cas de l'entretien qualitatif exige une sélection de quelques individus, rarement plus de cinquante qui pourront enrichir la compréhension de la problématique. Ces derniers pourront être d'âge varié ou non, appartenir au même département ou non, etc. Dans ce contexte, l'on ne parle plus de *représentativité* mais plutôt de *pertinence de la sélection*. Le chercheur peut déterminer l'échantillon par des techniques d'échantillonnage issues des méthodes probabilistes et non probabilistes.

3.2.1.1. L'échantillonnage probabiliste :

Dans ce type d'échantillonnage, chaque membre de la population a une probabilité connue d'être tiré. Cet échantillonnage se subdivise en plusieurs :

- *L'échantillonnage aléatoire simple :*

Dans un échantillonnage aléatoire simple (EAS), chaque unité d'échantillonnage ou chaque membre de la population a la même probabilité d'être sélectionné c'est-à-dire une chance égale d'être incluse dans l'échantillon. Ainsi, chaque échantillon possible a aussi une chance égale d'être sélectionné. Pour mettre cette technique en œuvre, il faut d'abord dresser une liste (appelée cadre de référence) de toutes les unités ou membre de la population observée. Ensuite l'on prend au hasard le nombre de sujets qui participeront à l'étude.

- *L'échantillonnage systématique :*

Dans ce type d'échantillonnage, il existe un écart ou un intervalle entre chaque unité ou membre sélectionné dans l'échantillon. Il faut numéroter de 1 à N les unités incluses dans la base de sondage (où N est la taille de la population totale).

- *L'échantillonnage stratifié :*

Dans l'échantillonnage stratifié, on divise la population en groupes homogènes appelés strates qui sont mutuellement exclusifs, puis on sélectionne dans chaque strate des échantillons indépendants.

- *L'échantillonnage par étapes ou plusieurs phases :*

L'échantillonnage par quotas : ici, on respecte les proportions de la population. Si par exemple la population comporte 40% de filles et 60% de garçons et que l'échantillon comportera 20 individus, on prendra deux listes dont la première aura les noms de toutes les filles et la deuxième les noms de tous les garçons et on prend au hasard 8 filles et 12 garçons.

3.2.1.2. L'échantillonnage non probabiliste

A ce niveau, la probabilité de chaque membre de la population d'être retenu n'est pas reconnue. On distingue ainsi :

- *L'échantillonnage de commodité :*

L'échantillon est choisi à partir des personnes disponibles. Si par exemple la recherche porte sur la motivation des athlètes pendant les jeux olympiques, on ne peut choisir que ceux qui participeront à cette échéance.

- *L'échantillonnage à dessein :*

Dans ce type d'échantillonnage, le chercheur sélectionne les membres de la population ayant une caractéristique particulière. Par exemple choisir l'échantillon parmi les élèves qui ont une implication sportive dans un club de haut niveau.

Nous avons déterminé l'échantillon de cette étude par la technique non probabiliste spécifiquement l'échantillonnage à dessein, par le choix du quartier Nkolbokok de la commune de Yaoundé 6 et deux PME. L'unité d'échantillonnage étant les ménages bénéficiaires qui ont une relation de filiation avec le Projet Filets sociaux. Tous ces ménages sont connus de manière tacite ou expresse par le Projet reconnu d'intérêt et d'utilité publique et sociale.

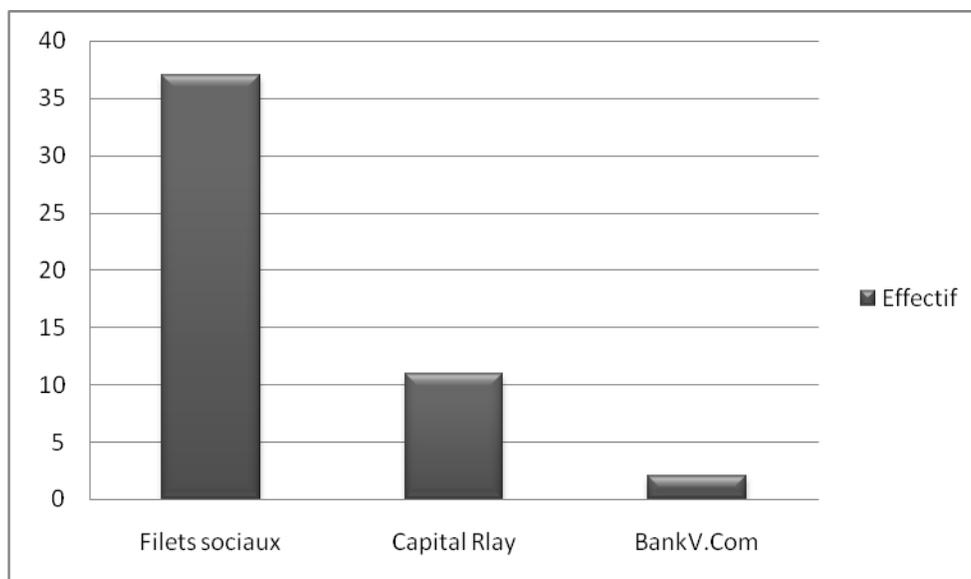
L'échantillon principal regroupe 50 participants par sous-groupe d'organisme social du secteur public et privé, soit au total pour le secteur privé 13 participants et pour le secteur public 37 participants.

Les tableaux et figures ci-dessous proposent une lecture récapitulative des caractéristiques de l'échantillon.

Tableau 3: Taille de l'échantillon

Effectifs	Modalité	Organisme			Secteur	
		Filets Sociaux	Capital Rlay	BankV.Com	Public	Privé
		37	11	2	37	13
Total				50		

Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

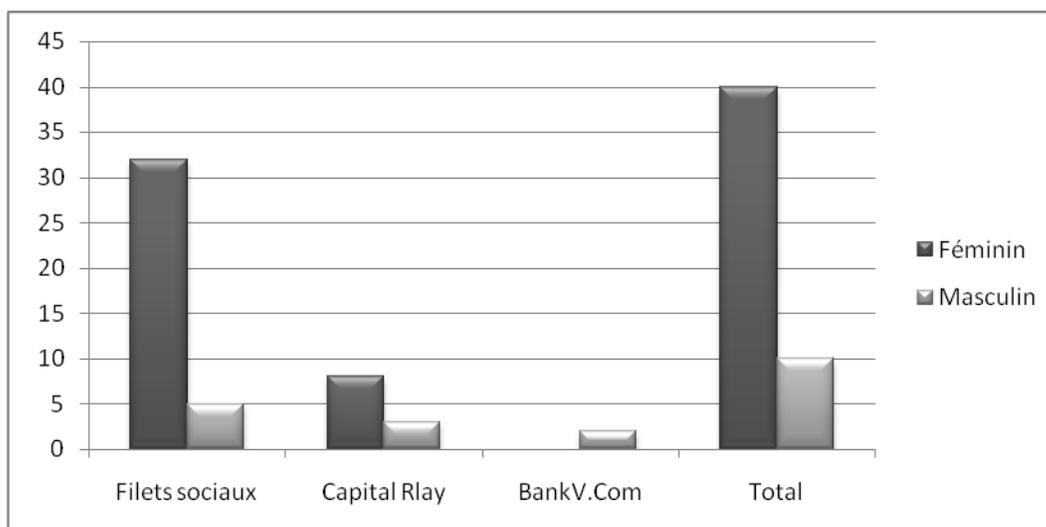
Figure 3: Histogramme représentant l'échantillon

Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

Tableau 4: Statistiques sur le genre des participants

	Filets sociaux	Capital Rlay	BankV.Com	Total	Pourcentage
Femmes	32	08	0	40	80
Hommes	05	03	02	10	20
				50	100

Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

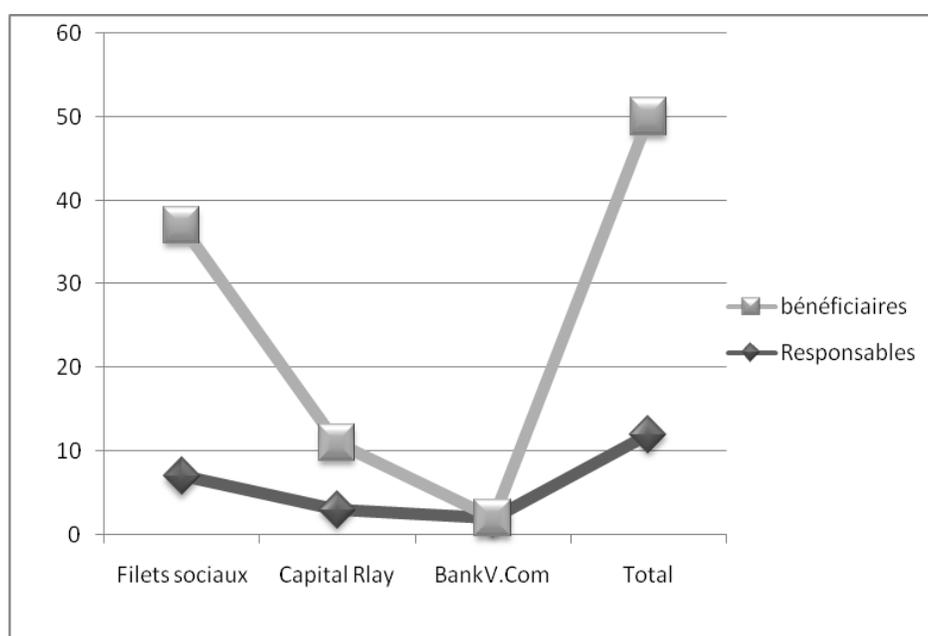
Figure 4 : Histogramme représentant le genre des participants

Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

Tableau 5 : Statistiques sur le statut des participants

	Filets sociaux	Capital Rlay	BankV.Com	Total	Pourcentage
Responsables	07	03	02	12	24
bénéficiaires	30	08	0	38	76
				50	100

Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

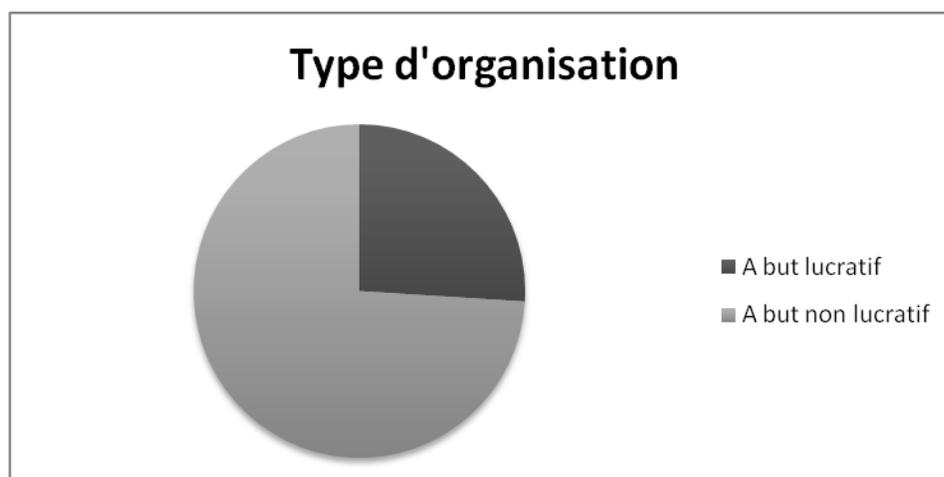
Figure 5 : Diagramme en courbe représentant le statut des participants

Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

Tableau 6 : Statistiques des participants par type d'organisation communautaire

	Secteur		Effectif
	Public	Privé	
A but non lucrative	01	0	37
A but lucrative	0	02	13
			50

Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

Figure 6 : Diagramme en fromage représentant les participants par type d'organisme

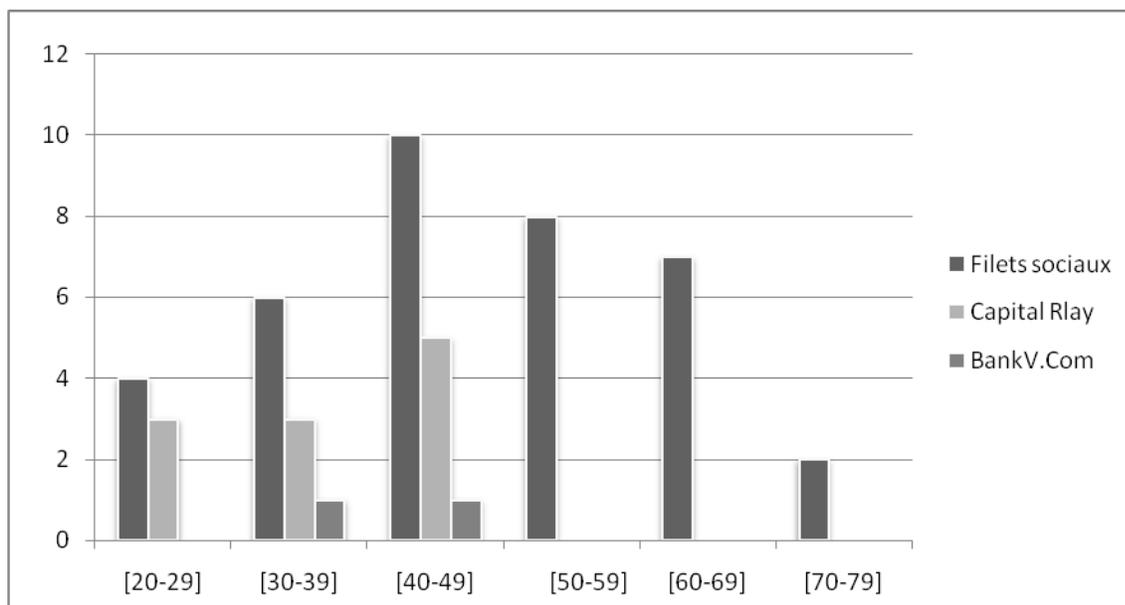
Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

Tableau 7 : Statistiques sur l'âge des participants

Tranche d'âge	Filets sociaux	Capital Rlay	BankV.Com	Total	Pourcentage
[20-29]	04	03	0	07	07%
[30-39]	06	03	01	10	20 %
[40-49]	10	05	01	16	32 %
[50-59]	08	0	0	08	16 %
[60-69]	07	0	0	07	14%
[70-79]	02	0	0	02	01%

Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

Figure 7 : Histogramme représentant l'âge des participants



Source : enquêtes de terrain revues en juin 2023

3.3. L'INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNEES

Selon Gravel (1978) « le choix d'un instrument lors d'une enquête n'est pas un hasard. Il est corrélé aux objectifs de la recherche, au choix et au nombre des variables, aux recherches antérieures effectuées dans le domaine, aux avis ou aux autorisations de personnes concernées par l'enquête projetée et enfin aux contraintes en temps, en budget et en personnel »

3.3.1. L'entrevue

D'après Pinto et Grawitz (1967), l'entrevue est un « procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé ». Les principales distinctions entre l'entrevue et une conversation normale tiennent du fait que l'entrevue est asymétrique c'est-à-dire, seul le chercheur pose les questions. Il y a ce niveau forcé des répétitions pour obtenir des précisions et des éclaircissements. Bien plus, l'entrevue n'est pas une discussion libre car elle se concentre sur un sujet spécifique. C'est une méthode de collecte de données exécutée exclusivement avec des personnes qui sont touchées par l'objet de recherche.

Quant à Lamoureux et al (2008), l'entrevue constitue l'outil principal d'acquisition d'informations détaillées sur les institutions et les organisations à l'œuvre dans le quartier et peut de ce fait fournir davantage de renseignements sur les aspects particulièrement complexes de la vie collective tels que : le pouvoir, le leadership et les influences locales. Aussi, l'entrevue serait la méthode de collecte de données la plus complète, car elle permet d'aller en profondeur dans les réponses dans le but de les rendre plus exhaustives.

Barnsley et Ellis (cités par Lamoureux et al 2008 p242), affirment que l'entrevue convient lorsque l'on souhaite connaître une situation vécue par les gens. Les auteurs ci-dessus pensent que l'entrevue est l'occasion d'un contact approfondi et permet d'intéresser les personnes aux activités du groupe.

Pour cette étude nous avons pris le vécu des ménages bénéficiaires démunis des trois organismes sociaux, celui des responsables et acteurs sociaux sur leur pratique, afin de débusquer si les actions entreprises favorisant ou non la lutte contre l'extrême pauvreté.

- *Types d'entrevues*

Il existe plusieurs types d'entrevues, classés selon le degré de liberté accordée à l'interlocuteur et la profondeur de l'échange. On distingue les entrevues : clinique, en profondeur, à réponses libres, centrée ou à thèmes, à questions ouvertes, à questions fermées.

Selon Henderson et Thomas (cités par Lamoureux et al 2008 page 242), l'entrevue dirigée serait très utile à l'intervenant communautaire car il l'aidera à bien comprendre comment les citoyens perçoivent et décrivent leur quartier.

Pour cette étude nous avons fait le choix de l'entretien semi-directif.

3.3.1.1. L'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif est une interview réalisée à partir d'un guide comprenant une vingtaine de questions ou plus. Le guide est construit autour d'un thème et des questions ouvertes. En dessous de chaque question nous avons écrit des idées de relances éventuelles. L'art de l'entretien semi directif étant la relance.

De ce fait, cet entretien requiert la prise en compte des d'éléments suivants : les buts de l'étude, le cadre conceptuel, les questions de recherche, la sélection du matériel empirique, les procédures méthodologiques, les ressources temporelles, personnelles et matérielles disponibles.

Ainsi, deux guides d'entretien ont été structurés selon l'analyse qui précède. Une grille pour les responsables des organisations et l'autre pour les ménages bénéficiaires. Nous avons également élaboré une grille d'observation pour les responsables ainsi que pour les bénéficiaires des PME de cette étude.

3.3.1.2. L'entretien collectif

L'entretien collectif a plusieurs dénominations : « Focus groups » en anglais, « groupes de discussions », ou « interventions sociologiques ». Les entretiens collectifs sont très utilisés dans le secteur des études de marché mais aussi en sciences sociales

3.4. DEROULEMENT DES ENTREVUES

Les entrevues peuvent avoir lieu à l'intérieur d'une rencontre ou au téléphone. Une entrevue dure généralement entre une et trois heures. Il est important selon les chercheurs de négocier les conditions de l'entretien, de définir un lieu, une date, une heure et s'assurer que le format de l'entretien convienne à la personne interrogée. Il est également déconseillé d'envoyer les questions à l'avance, mais il faut prévenir l'interlocuteur, quant au type de l'entretien : directif, semi-directif ou libre. Enfin, certains chercheurs conseillent de ne pas recourir aux appareils d'enregistrement tel que le magnétophone, dans le but de bien écouter la personne et de prendre des notes. La retranscription de l'entrevue exigera approximativement autant de temps que l'entrevue.

Aussi, dans le cadre de cette étude 07 entretiens de face à face d'une heure environ se sont déroulés entre le mois d'août et le mois d'octobre 2022 avec les responsables de l'UGP du Projet Filets Sociaux. Des entrevues avec trente (30) ménages bénéficiaires des programmes ont été réalisées entre Janvier et Juin 2023.

Des observations de terrain ont également été réalisées avec treize (13) participants des PME dont cinq (05) responsables et 08 bénéficiaires. Le guide d'entrevue présenté à l'annexe se caractérise par l'introduction de l'intervieweur, puis les différents thèmes que nous avons

déterminés à l'avance et qui ont encadrés le contenu de l'entrevue comme souligné par Mayer et coll (cité par Goyette, C. 2008). La grille d'observation est constituée de quelques indices.

Tout au long du processus de recherche, nous avons pris en compte certains éléments d'information recueillis au cours des rencontres fortuites, afin de les approfondir lors des entrevues ultérieures car selon Bertaux (cité Goyette op cit) « c'est une fois la représentation stabilisée que l'on peut considérer l'analyse terminée ». Nous précisons aussi qu'au début de chaque rencontre, nous présentions les consignes aux participants. Les répondants ont été également informés des procédures permettant d'assurer leur anonymat. Enfin des codes ont été attribués de manière aléatoire aux participants afin d'assurer la confidentialité.

3.5. L'ANALYSE DE CONTENU

Selon les chercheurs, l'analyse de contenu permet d'effectuer une description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications dans le but de les interpréter.

- Selon Mucchielli, (1991) analyser le contenu d'un document c'est « rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler, classer tout ce que contient ce document ou cette communication ».

- L'objectif de l'analyse de contenu est donc d'expliquer les activités cognitives du locuteur (ses préférences thématiques, sa position idéologique, son attitude...)

- L'analyse de contenu peut être quantitative ou qualitative. Dans le premier cas, il est question de calculer la fréquence des éléments de sens identifiés comme pertinents. Dans le second cas, on considère les valeurs particulières des éléments linguistiques et les réseaux de sens. En bref, les deux aspects sont développés parallèlement dans la plupart des analyses de contenu.

Pour analyser les données collectées de notre étude, nous avons suivi la méthode d'analyse de contenu qualitative pour les données issues des entretiens et des documents, la méthode d'analyse quantitative pour les données recueillies sur la grille d'observation.

- **La notion de contenu**

Le terme contenu désigne l'information transmise à travers le discours. L'école de Palo Alto l'oppose au terme « relation ». On distingue deux types de contenu : le contenu manifeste et le contenu latent.

Les notions de contenu manifeste et contenu latent sont empruntées à la psychologie freudienne. Le contenu manifeste est ce qui est explicitement exprimé : Opinions, croyance... En ce sens, étudier le contenu d'un discours consiste à faire ressortir les thèmes les plus souvent abordés, les mots clés, les prises de position et les arguments invoqués pour les justifier... Le contenu latent quant à lui est tout ce qui est exprimé de manière implicite. Étudier le contenu latent consiste donc à découvrir le non-dit. L'examen du contenu latent pourrait mettre en lumière la signification de la place accordée à chaque thème, l'absence de certains thèmes dans le discours, les valeurs non exprimées qui semblent découler des prises de position.

Le contenu de cette étude, ce sont les récits que nous avons obtenus pendant les différents entretiens de terrain de face à face. Le contenu c'est également les données du rapport d'évaluation d'impact du projet filets sociaux effectué par l'UGP et la Banque Mondiale.

○ **Types d'analyse de contenu**

Selon Mucchielli (2007), il existe trois modes d'analyse de contenu, celui qui a retenu notre attention dans cette recherche est l'*analyse logico-sémantique*. Cette analyse s'en tient au contenu manifeste, ne considérant que le signifié immédiat, accessible. Elle comprend trois moments.

a.- *L'analyse thématique* : permet de déterminer les *thèmes développés dans le discours*. Le but de cette analyse est de repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers du discours. Pour réaliser cette tâche, on procède en deux étapes : La détermination des unités significatives et leur catégorisation.

b.- *L'analyse du positionnement* : permet de mesurer la distance idéologique du locuteur par rapport à ce qu'il dit. Cette analyse porte sur *les jugements formulés par le locuteur*. On peut calculer la fréquence de ces jugements mais aussi leur direction (jugement positif, négatif ou neutre).

c.- *L'analyse fréquentielle* : permet de comparer la fréquence des thèmes. Il s'agit des énoncés les plus répandus dans le discours des cadres d'entreprises. L'hypothèse est que plus la fréquence d'une idée est élevée, plus cette idée est importante pour le locuteur.

Cette analyse de Mucchielli *op cit*, nous a guidés, elle nous a aidé à classer les propos recueillis par thèmes ; nous avons pu obtenir les jugements ainsi que les idées les plus importantes des participants de l'étude.

○ **Le choix des unités d'analyse**

Les mots, ainsi que leurs syntagmes, les propositions, les phrases, les paragraphes, les actes de discours sont des formes issues de l'expression linguistique ; ces formes peuvent constituer des unités d'analyse dépendamment des objectifs de la personne qui effectue l'analyse. Mais selon Mucchielli *op cit* « pour l'analyste de contenu, l'essentiel est le sens et non la forme. Son découpage sera en principe, autre que celui de la linguistique classique ». Pareillement, ces unités peuvent être de dimension inégale, le choix des unités est ainsi guidé par deux principes : Le principe communicationnel de l'informativité, qui veut que l'acte de communication apporte au moins une information nouvelle (le propos), et celui psycho-linguistique de la cohérence, qui préconise que toute information nouvelle activée, s'appuie sur une information ancienne (le thème). En d'autres termes, chaque fois qu'un locuteur s'énonce, il parle de « quelque chose » et en même temps, dit « quelque chose » à propos de ce dont il parle. Donc, l'expression considérée comme unité d'analyse doit comporter deux dimensions : un noyau de sens qui constitue le thème, et un indice de positionnement par rapport à ce noyau de sens, le propos.

○ **La catégorisation**

La catégorisation est la classification des thèmes d'un discours selon leur ressemblance sémantique. En considérant les unités d'analyse, on peut dégager un thème pour chaque unité. Mais, si l'on considère l'ensemble des thèmes, il doit être possible de les regrouper sous des catégories. Par exemple si on a comme thèmes d'un ensemble d'unités : parler sans contraintes, dire ce qu'on veut, droit à la parole..., on voit bien que ces expressions vont dans le même sens. Aussi au lieu d'avoir trois thèmes, il est préférable de les regrouper sous une catégorie que l'on peut appeler « liberté d'expression ». Ainsi, Pour un discours où il y a des dizaines de thèmes, il peut être possible d'avoir 5 ou 6 grandes catégories.

- imaginer des métaphores, des analogies, des symbolisations qui expriment en bref la complexité des choses ;
- diviser et analyser les variables ;
- prendre du recul ;

- chercher et déterminer des traits communs aux personnes, aux situations, aux évènements pour composer des classes et examiner les relations entre ces classes et les autres classes
- dénommer les facteurs communs et les relations entre variables » Miles et Huberman (1984)

Résumé du chapitre

Ce chapitre présente la nature de cette étude. Elle est de type exploratoire, la taille de l'échantillon est de 50 participants. Comme le souligne la méthodologie des études de cas, nous avons recueilli des informations contextuelles et détaillées des défis de l'organisation communautaire grâce à l'analyse des documents, notamment le rapport de l'évaluation d'impact du projet pilote. Nous avons aussi réalisé des entretiens avec trente (30) ménages bénéficiaires et sept (07) responsables de l'Unité de Gestion du Projet ; des observations sur le terrain et l'identification de bonnes pratiques ont été également faites avec (13) participants des PME du secteur de la micro-finance.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les données recueillis par l'analyse de document, les différents entretiens et les observations de terrain, sont présentées dans ce chapitre ainsi que leur interprétation à la lumière des concepts du cadre théorique. Le chapitre se termine par la réponse à la question de recherche.

4.1 TRANSCRIPTIONS DES ENTRETIENS

Les auteurs distinguent trois types de retranscriptions à savoir, la transcription sociologique, la transcription mot pour mot et la transcription Ubiquis IO. De surcroît, les experts préconisent de commencer les énoncés de l'enquêteur par la balise Q et les énoncés des enquêtés par la balise R. C'est ce que nous avons adopté dans les transcriptions ci-dessous.

4.1.1. Transcription sociologique des verbatims des bénéficiaires

- **Notice de presentation**

Enquêteur : Q

Bénéficiaire : R

Date : Juin 2022

Lieu : au domicile de l'enquêté

Durée : 25 minutes par enquêté

Q1 : Bonjour...

R1 : Bonjour (regard curieux), asseyez- vous

Q1: Merci. Je souhaite avoir un entretien avec vous pour savoir si vos besoins sont satisfaits depuis que vous êtes bénéficiaire du projet filet sociaux

R1 : **Manque de matériel, pas d'argent depuis six mois**, maintenir la santé... simples moustiquaires on n'a pas. J'ai quatre enfants à l'école primaire... pas de livres.

R2 : ...j'ai agrandi... j'ai ajouté d'autres choses à vendre dans mon beignetariat, j'ai quatre enfants tous vont à l'école.

R3 : ça va le projet m'a permis d'avoir cette caisse...

R4 : ça va l'argent qu'on nous donne m'aide beaucoup, je fais les bâtons de manioc

R5 : ça se passe bien... les petits enfants n'ont pas le travail, nous achetons le matériel pour l'école...

R6 : le projet est un truc qui m'a beaucoup surpris, je cru que c'était la blague..., j'ai trois enfants...ça m'aide pour payer l'école... ma caisse..., j'ai décidé que les enfants ne partent pas en vacances, ils m'aident à vendre

R7 : parfois ça donne, parfois ça ne donne pas, j'ai gagné la brouette, j'ai respecté le contrat moral

R8 : ça m'a aidé, j'ai remplé la maison comme je suis au marréage, mes trois enfants partent à l'école

R9 : ça va le projet m'a aidé à surmonter la maison je vivais dans l'eau, j'ai les nerfs

Q1 : Lorsque vous êtes malade comment vous faites pour vous soigner ?

R1 : on se débrouille traditionnellement en cas de maladie.

R2 : moi-même je suis hypertendu, j'achète souvent les remèdes de la tension chaque mois 7000 F.

R3 : J'achète les remèdes... j'achète ici au quartier, la pharmacie et l'hôpital sont chères

R4 : je vendais la banane et j'ai eu les nerfs...j'ai fais le scanner c' est trop chère, je ne dors plus, je suis dans la souffrance depuis l'enfance...

R5 : je me bats en cas de maladie

R6: ma fille a été hospitalisée on s'est battue

R7 : ma santé est très fragile, j'ai fais 7ans couché à l'hôpital, je ne supporte pas les fortes odeurs ni les parfums, ça m'étouffe. Je dois dépenser 37 000 F par mois pour le suivi

R8 : ..j'ai les nerfs et le diabète

Q1 : quel conseils pourriez-vous donner pour améliorer le projet ?

R1 : ce qu'il nous donne qu'ils continuent.

R2 : qu'il continue jusqu'à...

R3 : nous pouvons aider le projet à identifier d'autres démunis.

R4 : qu'on nous donne l'argent régulièrement, quand ça tarde on est en faille.

R5 : il faut un suivi pour celui qui prend... pour qu'il place bien cet argent.

4.1.2 Transcription Ubiquus IO des verbatims des responsables du projet

Afin de mieux comprendre quelles stratégies de renforcement de pouvoir sont mises en œuvre par le projet Filets sociaux, nous nous sommes intéressés à deux programmes TMO et

THIMO, le premier étant pourvu des activités d'accompagnement. Ainsi, nous allons retranscrire uniquement à ce niveau les verbatims des responsables de ces programmes.

- **Notice de presentation**

Enquêteur : Q

Responsable : R

Date : Octobre 2022

Lieu : au bureau de l'enquêté

Durée : 1h par enquêté

Q1 : Bonjour...

R1 : Bonjour (regard curieux), asseyez- vous

Q1 : Merci. Je suis étudiante en intervention et action communautaire à l'Université de Yaoundé I. Je fais le stage ici à l'UGP, depuis quelques semaines comme vous l'aurez remarqué. Je souhaite avoir un entretien avec vous dans le cadre de ma recherche intitulé... êtes-vous disponible ?

R1 : Oui,

Q1 : quelles sont les principales missions/activités dont vous avez la charge ?

R1 : Je suis le responsable des activités d'accompagnement... Notre service pense la stratégie d'accompagnement pour l'atteinte des objectifs du projet en ce qui concerne l'accès aux services de base d'une part, et d'autre part il pense le développement économique en vue d'une autonomisation des ménages lorsque le projet est passé après deux 02 ans. La stratégie d'accompagnement repose sur deux volets de développement, celui du capital humain et le volet économique.

Q1 : pouvez-vous nous présenter les activités de ces volets de développement ?

R1 : le volet capital humain comporte trois modules : la santé, l'éducation, l'hygiène et la nutrition. Nous commençons l'accompagnement dès le premier contact à la remise des cartes de bénéficiaire, à partir d'une projection d'un micro film de 13 minutes, qui présente les objectifs du projet.

Q1 : Est-ce que tous les bénéficiaires adhèrent favorablement au programme ?

R1 : Oui ils adhèrent naturellement

Q1 : Comment mettez-vous en œuvre vos activités ?

R1 : Nous sensibilisons tous les mois sur l'un des modules par les boîtes à images. C'est une éducation de masse faite à une centaine de ménages, suivie par des causeries éducatives par petit groupe. Enfin des visites à domicile dans les ménages sont réalisées. Tout cet accompagnement est assorti d'une sanction positive tous les quatre mois pour les ménages qui ont été présent à toutes les activités et qui respectent les engagements du contrat moral (annexe).

Q1 : quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

R1 : Pas de difficultés majeur à signaler

Q2 : Bonjour...

R2: Bonjour asseyez- vous

Q2 : Merci. Je suis étudiante en intervention et action communautaire à l'Université de Yaoundé I. Je fais le stage ici à l'UGP, depuis quelques semaines comme vous l'aurez remarqué. Je souhaite avoir un entretien avec vous dans le cadre de ma recherche intitulé... êtes-vous disponible ?

R2 : Oui

Q2 : quelles sont les principales missions/activités dont vous avez la charge ?

R2 : Pas de particularité par rapport aux autres composantes du projet. Cette composante va dans le sens de la philosophie du projet, la lutte contre l'extrême pauvreté. Ce n'est qu'un instrument au même titre que les transferts, il y a aussi un transfert de revenus en contre parti d'un travail qui ne demande pas une technicité ni qualification, il est fait par les bénéficiaires pendant trois mois.

Q2 : Comment mettez-vous en œuvre vos activités ?

R2 : Le programme est accentué en zone rurale pour un montant de 1300 par jour. Pour sa mise en œuvre, nous recrutons les ONG afin qu'elles encadrent les bénéficiaires. Cet encadrement passe aussi par la sensibilisation, le développement du capital humain, les micro- projets (d'assainissement, curage des caniveaux...) définis par une commune particulière.

Q2 : quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

R2 : Etant donné que nous assurons l'achat du matériel ainsi que la supervision des paiements, dans toutes les régions du Cameroun, nous sommes confrontés le plus souvent au non-respect du calendrier de la mise en œuvre des activités, les procédures biaisent la programmation.

4.2. ANALYSE DES ENTRETIENS AVEC RESPONSABLES DU PROJET FILETS SOCIAUX

4.2.1. A propos du développement du capital humain des bénéficiaires

Le module éducation

Dans ce module, les ménages bénéficiaires sont encouragés à effectuer le paiement des frais de scolarité et l'achat de fournitures scolaires, à établir les actes de naissances, à effectuer, des pratiques familiales essentielles (stimuler l'enfant dès la conception, à la naissance et lors de ses premières années de vie...).

Une expérience de sensibilisation est en train d'être faite pour éduquer les ménages sur les violences basées sur le genre ; le matériel utilisé est un audio comportant cinq modules qui doivent être écouté par les 10.400 ménages ciblés (5200 femmes et 5200 hommes).

Le module santé

Les ménages à ce niveau sont encouragés, à aller au centre de santé en cas de maladie, à se faire vacciner pour le cas des femmes enceintes, faire les visites prénatales. L'utilisation des moustiquaires imprégnées est vivement conseillée, ainsi que le lavage des mains au cours de la journée (avant et après les repas, après les latrines...), en bref l'hygiène personnel corporelle à domicile est vivement recommandé.

Le module hygiène et nutrition

Les mamans sont encouragées à nourrir exclusivement au lait maternel leur bébé jusqu'à six mois. Il est aussi conseillé de bien nourrir les enfants ainsi que les personnes âgées.

4.2.2. A propos du développement économique des bénéficiaires

A ce niveau, il s'agit du développement des activités génératrices de revenus. Elles sont identifiées avec la participation de tous les ménages bénéficiaires, grâce à un mécanisme qui permet de ne pas penser à leur place. Il est conseillé aux ménages bénéficiaires d'épargner les revenus issus de l'activité choisie, question d'augmenter leur capital.

Pour que les ménages bénéficiaires sachent qu'ils sont utiles, il a été développé les travaux d'utilité publique (TUP). Ce sont des travaux de nettoyage et d'hygiène des édifices publics tous les mois. Les autorités aident à identifier ce qu'il y a à faire. Selon le responsable il n'y a pas de particularité par rapport aux autres composantes du projet. Cette composante va dans le sens de la philosophie du projet, lutter contre l'extrême pauvreté. C'est un instrument au même titre que les transferts, c'est un transfert de revenus en contre parti d'un travail qui ne demande pas une technicité ni une qualification, il est fait par les bénéficiaires pendant trois mois. Seulement il est accentué en zone rurale pour un montant de 1300 par jour. Pour sa mise en œuvre, des ONG sont recrutés afin d'encadrer les bénéficiaires.

L'encadrement des bénéficiaires passe non seulement par la sensibilisation et le développement du capital humain, mais aussi par les micro- projets relatifs aux travaux d'assainissement, curage des caniveaux, définis par une commune particulière. Le responsable assure le suivi des activités sur le terrain dans toutes les régions du Cameroun. La principale difficulté rencontrée est le non-respect du calendrier de la mise en œuvre des activités, les procédures biaisent la programmation.

4.2.3. A propos de la communication

Un lobbying médiatique et un plaidoyer qui se fait à travers une communication institutionnelle par des supports médiatiques, un journal trimestriel sur les activités du projet est édité. La difficulté se situe au niveau de l'explication, nous avons souvent recours à un interprète, nous utilisons les médias locaux, les relais tribaux leader d'opinion.

4.2.4. A propos de la sélection des ménages très pauvres

Le ménage selon le projet filets sociaux est un ensemble de personnes qui vit dans un même logement, partage le même repas et reconnaît l'autorité d'une personne. Cette dernière est le chef

de ménage. Le projet distingue plusieurs types de ménages à savoir : les polygames, les monogames, les célibataires, les étudiants, les veufs et veuves. Tous sont considérés dans le Projet comme des ménages ordinaires. Le projet cible la personne de référence le plus souvent, c'est la femme du chef de ménage. C'est à elle que le projet remet de l'argent pour le compte du ménage bénéficiaire.

Quant aux critères de sélection des ménages bénéficiaires, ils sont visibles à savoir : l'habitat précaire, l'habitat dans les zones marécageuses, la non scolarisation (analphabétisme), la non possession des biens, le fait de ne pas avoir accès à la terre, aux biens productifs, la taille du ménage (nombre de personnes), l'alimentation, la santé, l'hygiène et la salubrité. Souvent, les plus pauvres n'ont pas de pièce d'identité et même parfois, ils n'ont pas d'acte de naissance.

4.3. COMPTE RENDU DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Pour effectuer cette analyse nous nous sommes appuyés sur les résultats des évaluations du Projet Pilote.

4.3.1. Les effets du programme sur les conditions de vie :

- Les filets sociaux sont bénéfiques globalement dans la commune où ils sont mis en œuvre.
- Le programme de transferts monétaires diminue la pauvreté sous toutes ses formes chez les bénéficiaires.
- Il y a moins de ménages qui ne disposent d'aucun bien.
- Les ménages se sentent moins pauvre, il y a amélioration des conditions de logement. De même la probabilité des ménages bénéficiaires qui ne disposent pas de toilettes baisse également.
- Le programme n'a cependant, pas eu d'effet sur l'accès à l'eau potable, les lieux de déversement des ordures ménagères ou l'accès à l'électricité. L'absence d'effet du programme sur ces caractéristiques peut s'expliquer selon le rapport d'impact, par le fait que la mise en place de systèmes électriques, d'assainissement de l'eau ou de déversement des déchets dépend plus, de l'action des communes ou des régions que de l'action des ménages.

4.3.2. Effets du programme sur le capital humain

Ces effets selon le rapport d'évaluation, bien que mitigés ont été encourageants.

Education

Le programme réduit l'exclusion des enfants de l'école pour non-paiement des frais de Scolarité. Cependant il n'ya pas eu d'effets sur la propension des ménages à acquérir des livres scolaires, ni d'effet sur l'arrêt, l'exclusion ou la non-scolarisation des enfants.

Santé

Le programme a amélioré les comportements face à la santé. La probabilité que les ménages consultent un médecin en cas de maladie a augmenté. Cependant, le programme n'a pas effectivement amélioré la santé des adultes ou celle des enfants...

Nutrition

L'intervention a permis de réduire l'insécurité alimentaire. En effet le rapport souligne que la probabilité qu'un membre du ménage se plaigne de ne pas avoir accès suffisamment à la nourriture diminue.

La probabilité qu'un membre du ménage soit malnutri ou de souffrir de faim diminue également.

Le meilleur accès à la nourriture se traduit par une amélioration de la diversité de la consommation alimentaire.

Le programme de transferts monétaires a non seulement réduit la pauvreté et l'insécurité alimentaire chez des ménages bénéficiaires de manière conséquente mais aussi chez les ménages non-bénéficiaires à travers des effets de diffusion importants.

4.3.3. Effets du programme sur le capital social

Le programme a favorisé l'entraide et l'appartenance aux associations. La probabilité que le chef de ménage soit membre d'une association, ou que le ménage puisse être aidé par une personne interne ou externe au ménage a également augmenté.

4.3.4. Effets du programme sur l'emploi et les revenus

L'intervention n'a pas diminué la probabilité de chômage au sein des ménages. Cet indicateur, selon le rapport étant tributaire aux changements macroéconomiques inhérents à la politique nationale de l'emploi du gouvernement camerounais.

Le programme n'a pas eu d'impact sur les revenus des activités secondaires et principales, mais aussi sur les revenus fonciers des ménages.

4.3.5. Effets du programme sur l'investissement, l'épargne et l'accès au crédit

L'intervention a augmenté la probabilité des ménages de détenir une micro-entreprise (acquérir des équipements pour leur micro-entreprise). Cet accroissement se traduit par une hausse de l'investissement des ménages en équipements.

En ce qui concerne l'épargne et le crédit, la probabilité de posséder au moins un compte d'épargne a augmenté ou de contracter un crédit pour investir s'est accrue, alors que celle de contracter un crédit pour consommer a diminué. Ce résultat suggère que les transferts monétaires avec les formations proposées aux ménages bénéficiaires, sont efficaces pour développer les activités génératrices de revenus

4.4. ANALYSE DES ENTRETIENS AVEC LES BÉNÉFICIAIRES DU QUARTIER NKOLBIKO A LA COMMUNE DE YAOUNDE 6

Les données recueillies auprès des ménages bénéficiaires lors de nos entretiens sont les suivantes :

- Ils sont tous reconnaissant du fait que l'argent qu'ils reçoivent les soulage pour le paiement des frais de scolarité de leurs enfants, malgré le fait qu'un parent sur quatre a pu acheter des livres ;
- L'argent perçu a permis à la majorité de développer une activité régénératrice de revenus, ceux qui n'ont pu le faire avaient des soucis de santé soit eux-mêmes soit un membre du ménage (enfant, conjoint...) ;
- Leur nutrition s'est également améliorée, l'argent perçu permet d'acheter parfois les denrées alimentaires ;
- Beaucoup de ménages bénéficiaires vivant dans les bas-fonds ont pu bien aménager leur habitat afin d'éviter les inondations auxquelles ils étaient assujettis ;
- L'argent perçu a permis à certains ménages bénéficiaires de développer des activités agricoles ;

- Certains bénéficiaires ayant respecté le contrat moral (annexe) ont reçu des prix, et s'en vantent d'ailleurs.
- En cas de maladie, certains bénéficiaires vont à l'hôpital, d'autres achètent les médicaments au quartier, et d'autres enfin se font soigner avec les plantes médicinales lorsque les autres solutions n'ont pas été efficace.

Seulement, les programmes sont en cours dans la commune depuis plus de deux ans. Les ménages bénéficiaires sont tous préoccupés et expriment leur crainte de se voir oublier. Ils sont tous dans l'expectative au fait que, le projet ne doit pas les oublier [... ils ont notre argent] à – t - on entendu dire par certains, [...nous comptons beaucoup sur cet argent pour évoluer.].

Ainsi plusieurs attentes ont été exprimées par ces ménages bénéficiaires entre autres :

- Que les paiements continuent, et qu'ils soient réguliers parce que [... quand ça tarde, nous tombons au bricole...]
- Que nous soyons suivis pour pouvoir bien développer nos micro-entreprises, nous avons besoin de crédit par exemple, nous avons soumis des demandes aux GIC, mais nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse ;
- Que chaque bénéficiaire puisse développer une activité, et ne mange pas avec tout l'argent qu'il reçoit, et que les agents passent de temps en temps pour demander ce qui a été fait avec l'argent ;
- Que chaque bénéficiaire puisse écouter et appliquer les conseils donnés lors des sensibilisations
- Que le programme nous donne la possibilité d'aider à identifier d'autres démunis que nous connaissons, pour qu'ils puissent aussi être bénéficiaires.

4.5. DISCUSSION DES RÉSULTATS

N'da (2015) explique dans cette partie qu'il est question de dégager la valeur théorique des résultats. En effet, cette discussion s'est effectuée entre les données recueillies et les concepts du cadre de théorique.

4.5.1. Discussion entre les données recueillies et les concepts du cadre théorique

Partant du fait que les stratégies sont établies sur la base des besoins au sens de Sen *op cit*, pour justifier l'organisation des services ainsi que le développement des stratégies en action communautaire, il nous a semblé important de bâtir notre discussion autour de ces derniers.

La question des besoins des très pauvres est centrale dans le choix des initiatives d'interventions. Les stratégies développées par les organismes communautaires doivent être tributaires des besoins des ménages bénéficiaires. Le besoin selon Nadeau (1988) est marqué par un manque à combler de manière aussi bien individuelle que collective. Nous avons porté notre regard principalement autour des besoins physiologiques, éducationnels, et d'autonomisation financière.

4.5.1.1. A propos de la nutrition et la sante des ménages bénéficiaires

L'analyse des données recueillis sur l'amélioration des conditions de vie, révèle que l'objectif a été atteint en ce qui concerne la satisfaction des besoins physiologiques de nutrition selon la hiérarchie de Maslow (1916-1972).

Cependant, le programme n'a pas amélioré la santé des adultes ou celle des enfants.

Il est établi que la santé des plus pauvres est problématique tel que le souligne les recherches. Les conditions de vie précaires subies d'une manière prolongée, déclenchent ou révèlent des pathologies latentes, une grande prévalence de maladies dans les milieux défavorisés.

En effet, les scientifiques ont démontré que « *les conditions de vie difficiles induisent un stress chronique. Ce qui peut jouer sur l'humeur ou le comportement et provoquer des processus biologiques délétères, pour la santé mentale via la production anormale de cortisol et des effets sur le système nerveux central* » (Kirshbaum et al, 1993).

Il a été également démontré qu'à l'inverse, les problèmes de santé mentale peuvent être à l'origine de certaines situations précaires.

Dans ce même ordre d'idée, « le revenu insuffisant est l'un des principaux facteurs de stress : Vivre au-dessus de ses moyens engendre le stress et plonge les personnes dans un état de survie continu. A titre d'exemple, le pourcentage du salaire attribué au loyer peut influencer sur le niveau de stress, surtout quand les gens consacrent plus de 30 % de leur revenu brut au logement » (Côté, 2006).

De plus il est reconnu que la mauvaise santé des ménages pauvres est le fait qu'ils n'ont pas accès à l'eau potable, à l'électricité. Ne pas avoir accès à l'eau potable expose aux maladies, c'est une insécurité, un risque permanent. Aussi, il peut se produire des processus d'accumulation des risques au cours de la vie (Kuh et al., 1997) et de transmission intergénérationnelle de risques (Power et al., 1996 a ; Davey Smith et al., 1997). Selon ces auteurs, les conditions de vie dans l'enfance sont liées à des problèmes de santé spécifiques qui apparaissent plus tard, indépendamment des conditions de vie aux âges adultes :

En ce sens, on trouve des liens clairs avec des maladies chroniques (Blackwell et al, 2001 ; Gliksman et al, 1995) ou des problèmes psychiques. Et même certaines causes de décès marquées dans les inégalités sociales, ayant pris racine dans l'enfance, comme les cancers de l'estomac (Elo et al., 1992 ; Davey Smith et al., 1998) du fait des facteurs de risque au long cours: une alimentation inadaptée pour la future mère et pour l'enfant (Smithells et al., 1976), un développement fœtal incomplet, un poids de naissance trop faible (Barker, 1994 ; Bartley et al., 1994), ou encore un retard de croissance (Elo et al., 1992 ; Marmot et al., 1997). Il est aussi souligné le rôle des situations de tension ou de conflit autour de l'enfant (Montgomery et al, 1997), et du stress chronique qui peut provoquer de nombreux dysfonctionnements et dérèglements des systèmes nerveux central, immunitaire, de régulation. Le taux élevé de fibrinogène sanguin marqueur de problèmes cardiovasculaires, est lié aux conditions de vie de l'enfance (Brunner et al, 1996). Le contexte de l'enfance expliquerait des comportements contribuant à moduler les risques de survenue de maladies ou d'accidents (Van De Mheen et al., 1998).

Enfin, les auteurs ont réalisés que les troubles psychiques ou mentaux, autres que ceux qu'on peut relier aux conditions de vie pénibles, sont aussi plus fréquents : des maladies du système nerveux, psychoses chroniques ou alcooliques, schizophrénies, délires et troubles névrotiques parmi des personnes sans logement fixe (Hassin, 1998 ; de La Rochère, 2003), des troubles psychiatriques et déficiences mentales parmi les détenus (Coldefy et al., 2002 ; Désesquelles, 2002), ou encore des schizophrénies, hallucinations, et manies... (Kovess et al., 1999 a). Les personnes en situation difficile ont un risque plus grand de combiner ces différents problèmes de santé mentale (Kovess et al, 1999). « Les ennuis qu'ils soient le fruit du passé ou des conditions de vie à l'âge adulte, sont fortement liés aux comportements, aux caractéristiques individuelles et à l'environnement, expliquant en grande partie, la forte prévalence de problèmes de santé parmi

les plus défavorisés : Sucres, hormonal, cardio-vasculaire » (Buske-Kirshbaum et al., 1997 ; Kirshbaum et al., 1993 ; Deinzer et al., 1997 ; Marmot et al., 2002 ; Kristenson et al., 1998).

Dans cette étude, nous avons relevé le caractère austère de l'environnement de vie des ménages très pauvres, ceux qui sont dans les bas-fonds pataugent entre les inondations, les ordures ménagères et les rigoles mal assainies.

Enfin de compte, les stratégies de promotion de la santé du programme n'ont pas intégré certains indicateurs, notamment : la gestion du stress, les maladies chroniques ainsi que la sensibilisation aux risques liés à la consommation de substances nocives, étant donné que les milieux de pauvreté chronique sont toujours exposés à ces maux, comme soulignés par les auteurs : Les troubles psychiques ou mentaux, autres que ceux qu'on peut relier aux conditions de vie pénibles, sont aussi plus fréquents : des maladies du système nerveux, psychoses chroniques ou alcooliques, schizophrénies, délires et troubles névrotiques parmi des personnes sans logement fixe (Hassin, 1998 ; de La Rochère, 2003). De surcroît, Mario Bujold (2006) affirme que : « Le désir d'arrêter est fort chez tout le monde, mais certains peuvent avoir des problèmes plus urgents à régler. Il est plus difficile d'arrêter de fumer quand on vit différents stress, comme le manque d'argent ou de travail ».

4.5.1.2. A propos de l'éducation

En analysant les données recueillies sur l'éducation en générale, il ressort que les enfants sont scolarisés, l'argent reçu par les bénéficiaires, a permis aux enfants de bien finir l'année scolaire en cours.

Nous notons cependant, le fait que le programme ne garantit pas la baisse du taux de décrochage. Malheureusement les études ont démontré que les décrocheurs subissent une série de conséquences négatives à savoir : les problèmes psychologiques et mentaux, les problèmes de comportement, l'isolement sociale, la dépression, la difficulté à trouver un emploi. L'expert en humanitaire Lévêque (2018), fait remarquer à ce niveau que l'éducation est le premier pas pour lutter contre la pauvreté ainsi que les inégalités.

4.5.1.3. A propos de l'épargne et du crédit

S'il est admis que le programme a augmenté la probabilité des ménages bénéficiaires à avoir un compte bancaire et de prendre un crédit pour investir, notre analyse s'est faite à deux niveaux :

D'abord sur le type de banque ou d'établissement de micro-finance classique pouvant donner un prêt aux ménages plus pauvres, le taux d'intérêt mensuel du crédit étant à 10% et parfois un peu plus dans certains établissements de micro-finance.

Ensuite, nous n'avons trouvé aucun indicateur des initiatives pouvant résoudre ce problème comme l'a fait Muhammad Yunus proclamé prix nobel de la paix en 2006 grâce à son expérience de la Grameen Bank. Il fut été appelé le « banquier des pauvres », comme nous l'avons présenté au chapitre 2 ; il avait proposé des crédits aux plus démunis pendant plusieurs décennies après avoir constaté que le système capitaliste n'aidait pas les plus pauvres vu les taux d'intérêts très élevés des crédits. De même JC Lattès (2008) la même période, dans son essai vers un nouveau capitalisme, avait pointé les limites du système capitaliste et avait théorisé le « social-business », une activité économique qui n'est pas exclusivement tournée vers le profit.

Dans l'ensemble, ces auteurs ont démontré à travers leur expérience qu'il y a un effet pervers à cause du taux d'intérêt élevé des crédits, au lieu que les ménages bénéficiaires du crédit aient des profits, ils remboursent juste les intérêts sans avoir les bénéfices escomptés. Ils ont ainsi conclu que les plus pauvres ont besoin des crédits aux taux d'intérêts très faibles.

De surcroît les observations de terrain nous ont permis de recueillir les données sur une PME et une banque villageoise, tous octroyant des microcrédits. A première vue, ces établissements ainsi que les GIC peuvent résoudre le problème du crédit des très pauvres. Toutefois, le constat fait est que ces établissements ne peuvent par octroyer un crédit aux ménages très pauvres.

L'expérience de Muhammad Yunus le « banquier des pauvres », nous a permis de réaliser qu'il serait bénéfique pour les ménages bénéficiaires ayant développés des micro-entreprises, de recevoir des crédits à très faible taux t'intérêt.

Dans ce même ordre d'idée, le point de vue d'Annie Camus (2014) « les entreprises locales et les organismes sociaux doivent travailler en collaboration », peut inspirer le programme, à créer une plateforme de collaboration avec les structures financières et résoudre ce problème de crédit.

4.6. RÉPONSE A LA QUESTION DE RECHERCHE ET PRÉCONISATIONS

A l'entame de cet aspect, nous rappelons notre question de recherche : quels défis entravent l'efficacité des stratégies d'interventions de l'organisation communautaire dans le cadre de la lutte contre l'extrême pauvreté des ménages vulnérables de la ville de Yaoundé ?

Pour répondre à cette question, nous avons exploité les résultats des différentes analyses de données, ce qui nous a permis de formuler des recommandations au programme. En effet, nous étions guidées par l'affirmation de Lamoureux stipulant que l'intervention communautaire est plutôt caritative alors que l'action communautaire vise le développement des compétences et des ressources du milieu.

4.6.1. Défis des stratégies visant la promotion de la santé des ménages bénéficiaires.

Nous avons relevé deux principaux défis à savoir :

- Ne pas prendre en compte le fait que la santé des ménages très pauvres est problématique constitue un défi, qui selon nous peut être facilement surmonté si le programme ajoute dans sa planification, des activités et des mécanismes pour la prise en charge médicale spécifique des maladies tel que l'hypertension, le stress et les AVC très répandues dans les milieux de pauvreté.
- Ne pas prendre suffisamment en compte le fait que les ménages plus démunis vivent presque toujours dans les zones à risque, où l'environnement est insalubre et austère (maisons dans les marécages, rigoles mal assainies, eaux usées et stagnantes...),

Nous préconisons trois solutions :

- la première est immédiate à savoir définir un plan d'action spécifique et systématique pour le curage des caniveaux des zones marécageuses du quartier Nkolbikok de la commune de Yaoundé 6, soit à travers les travaux d'utilité publique, soit à travers les services d'un expert ;
- la seconde est une solution durable, à savoir : négocier un plan de délocalisation/recasement des ménages ayant des habitations très proches des cours d'eau, ceci en collaboration avec la collectivité territoriale décentralisée dans le cadre du développement local. Il peut être construit

en fonction des ressources disponibles, de nouveaux logements adéquats en vue du recasement évoqué.

- Enfin nous suggérons une sensibilisation des responsables communaux, à l'interdiction formelle et sans complaisance de la construction et la prolifération des maisons d'habitation dans les zones marécageuses.

4.6.2. Défis des stratégies visant l'éducation des ménages bénéficiaires

Selon l'expert Lévêque (2018), l'éducation est le premier pas pour lutter contre la pauvreté ainsi que les inégalités.

Pourtant les défis relevés à ce niveau sont :

- Certains membres des ménages très pauvres ne savent pas lire et écrire.
- la probabilité de décrochage élevé ou d'abandon des classes constitue la cause principale de l'illettrisme des ménages très pauvres

Nous préconisons pour ces défis liés à l'éducation :

- Que le programme intègre des activités d'alphabétisation systématiques pour tous les ménages bénéficiaires ayant ce besoin.

- Afin d'assurer une éducation de qualité, tel que le préconise les principes directeurs des nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme (page 34-35), nous préconisons que le programme renforce les capacités intellectuelles des membres des ménages très pauvres, en implémentant des bibliothèques mobiles, à la mesure du possible numériques en vue :

- d'offrir des opportunités d'autodidactie sur place, aux jeunes et aux adultes ayant décrochés ou n'ayant jamais été scolarisés, afin de développer leurs compétences en lecture/écriture et numériques, leur permettre d'acquérir un complément de formation générale, ou des éléments de formation professionnelle ;

- d'un soutien scolaire grâce aux cours digitalisés, aux enfants scolarisés du secondaire n'ayant pas accès à une école de qualité ou pour des enfants ayant des besoins spéciaux.

- d'un soutien scolaire sur place des enfants scolarisés ayant un faible niveau en lecture et en mathématiques.

Enfin, nous préconisons au programme de systématiser la prise en charge et l'accompagnement des membres des ménages bénéficiaires toxicomanes. De la sensibilisation sur les risques liés à la consommation des substances toxiques. « *Le désir d'arrêter est fort chez tout le monde, mais certains peuvent avoir des problèmes plus urgents à régler. Il est plus difficile d'arrêter de fumer quand on vit différents stress, comme le manque d'argent ou de travail* » (Mario Bujold, 2006)

4.6.3. Défis des stratégies visant l'autonomisation financière des ménages bénéficiaires.

A ce niveau, nous avons identifié trois défis à savoir :

- Le sous-emploi des bénéficiaires : les ménages plus pauvres travaillent beaucoup, pour gagner moins.

Le marché du travail à Yaoundé est caractérisé par un taux d'activité au sens du BIT au-dessus de la moyenne nationale (57,3%). Le chômage y est relativement élevé à 10%, il est surtout masqué par le sous-emploi.

Nous préconisons au programme d'une part : le suivi-évaluation des activités génératrices de revenus des ménages bénéficiaires, afin de leur permettre d'améliorer ces dernières, tant sur le fond que sur la forme ; D'autre part, nous pensons que le programme peut susciter la mise en réseau des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires, ce qui faciliterait des échanges en terme de prestation de service.

C'est une stratégie nommée *la base de la pyramide*. Pour ce modèle selon Klein et Raufflet (2014), les plus pauvres sont perçus comme des acteurs majeurs dans le développement des entreprises, soit en tant que consommateurs, futurs employés ou entrepreneurs.

- Le second défi est la difficulté pour les ménages bénéficiaires d'obtenir un prêt bancaire afin de développer leurs micro-entreprises.

Pour ce défi, nous préconisons au programme de :

- collaborer avec certains GIC opérationnels et fiables afin d'augmenter la probabilité des ménages à se voir octroyer des crédits d'investissement ; car selon Annie Camus op cit, lorsque les acteurs locaux sont mis en réseau et connectés à des réseaux globaux, l'approche locale à un effet qui dépasse l'action communautaire, assure le partage des revenus et des connaissances produites par l'entrepreneuriat.

- Ensuite nous préconisons au programme, à la lumière des théoriciens du social business de créer un fond spécial "crédit d'investissement" pour financer les ménages bénéficiaires ayant des micro-entreprises et qui ambitionnent de faire grandir leur structure.

Les avantages de ce modèle économique du social business ont nombreux à savoir :

- La résolution des problèmes sociaux et environnementaux. Plutôt que de réaliser des bénéfices financiers, les entrepreneurs sociaux répondent aux besoins non satisfaits dans la société et crée de ce fait une valeur ajoutée pour la communauté.
- La création d'un impact social mesurable et durable dans les communautés locales, notamment par une améliorant la qualité de vie des personnes vulnérables et marginalisées.
- L'innovation sociale qui suppose la capacité de développer et d'introduire des modèles économiques innovants dans les activités, socle de solutions efficaces et durables des problèmes sociaux.
- La création d'emplois qui augmenter le taux d'emploi et stimule l'économie locale.
- Les entreprises sociales sont plus durables que les entreprises traditionnelles, du fait qu'elles se concentrent sur un impact social et environnemental positif à long terme, plutôt que sur des bénéfices à court terme.
- Enfin, le dernier défi de l'autonomisation financière concerne le retard dans les paiements des transferts monétaires. Ces retards entraînent le sentiment de peur, d'inquiétude et d'abandon chez les ménages bénéficiaires.

Etant donné que ce défi de retard ne dépend pas en totalement du projet, mais plutôt du système de paiement, nous préconisons à l'ensemble des acteurs intervenant dans cette chaîne, de faire de leur mieux pour réduire le temps d'attente. Car, selon la recherche participative de ATD quart Monde sur les dimensions cachées de la pauvreté, il y a cinq facteurs qui sont capables de modifier l'intensité de la pauvreté à savoir : l'identité, le temps et la durée, le lieu, l'environnement et la politique environnementale, les croyances culturelles.

4.6.4. Défi du ciblage communautaire ;

- Certains ménages plus pauvres ne sont pas sélectionnés au sein de la même communauté bénéficiaire.

Selon les données du rapport d'évaluation, le ciblage communautaire a été couplé au ciblage PMT pour palier à cette difficulté. Malheureusement, cette solution présente encore des failles.

Pour contourner cette difficulté, nous préconisons deux solutions :

- D'abord, nous pensons que la suggestion acquise sur le terrain auprès de quelques bénéficiaires lors de nos entretiens est pertinente à savoir : leur donner la possibilité d'identifier et proposer la sélection des ménages très pauvres qu'ils connaissent.
- Ensuite, nous préconisons qu'un partenariat soit noué avec certaines œuvres sociales privées, les ONG et les églises sérieuses qui généralement par leur expérience de terrain, savent où trouver les ménages en difficultés sociales. Un mandat peut leur être accordé à cet effet.

Enfin, nous suggérons aux responsables des programmes de sensibiliser sans cesse, les responsables des collectivités territoriales décentralisées sur les bienfaits d'un ciblage juste des ménages très pauvres sans complaisance.

4.7. AUTRES PERSPECTIVES

Etant donné que nous n'avons pas la prétention d'avoir relevé d'une manière exhaustive toutes les insuffisances des programmes ayant fait l'objet de cette étude. Il nous a semblé important de préconiser au Projet Filets sociaux Cameroun en général d'élargir ses perspectives d'action.

Ainsi, considérant que l'action communautaire mise en exergue, par les résultats de cette recherche est beaucoup plus proche du modèle de la planification sociale, modèle qui encourage « *la participation des citoyens en établissant un dialogue entre citoyens et techniciens - personnes qui représentent les institutions locales : fonctionnaires de la ville, du réseau de la santé, etc.- seulement ce dialogue est faussé dès le départ, du fait que les citoyens n'ont pas de réel pouvoir, car tout ce qu'on leur propose est de donner leur approbation à un programme ou à un projet déterminé à l'avance. Il s'agit d'une participation domestiquée* » (Médard, 1969).

Nous préconisons au projet d'intégrer les autres modèles de l'organisation communautaire (chapitre 2), pour une parfaite participation de tous les acteurs, parce que l'un des principes de l'action collective de l'organisation communautaire est qu'il « agit principalement au sein et à partir d'une communauté locale plutôt qu'en application de politiques sociales, » (Lachapelle, 2003) et mise ainsi sur le potentiel de changement d'une communauté locale à partir de ses ressources et ses besoins spécifiques.

Enfin, nous pensons qu'il est important de renforcer la gouvernance à travers une sensibilisation de proximité de tous les acteurs des programmes, sur les valeurs de l'action communautaire présentées dans cette étude au chapitre 2, car elles sont des mobiles, des motifs d'engagement, de dépassement, d'ouverture vers les dimensions les plus universelles de l'âme des personnes comme des sociétés. Implicitement ou explicitement, ces valeurs fondent toujours les choix qui président à l'agir personnel ou collectif.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de cette recherche nous concluons qu'en zone urbaine au Cameroun, la pauvreté extrême est une réalité. Les plus pauvres sont les jeunes, les adultes ayant abandonné leurs études trop tôt, les personnes âgées, les travailleurs du secteur informel, les personnes sans domiciles fixes occupant les chantiers inachevés ou les terrasses des débits de boissons - pour y passer la nuit-. L'extrême pauvreté se fonde non seulement sur l'absence de biens et de services essentiels, mais aussi sur l'incapacité croissante des ménages à avoir accès à un style de vie acceptable.

Dans cette étude, il ressort que la pauvreté est une réalité pluridimensionnelle. Du point de vue monétaire, un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil peut être défini de manière absolue ou relative. Bien plus, les théoriciens admettent qu'il y a des aspects non-monétaires, pouvant se manifester dans la vie d'un ménage par un ensemble de privations. Cette conception admet que les pauvres ne sont pas seulement ceux qui ont un revenu faible, mais aussi ce sont ceux qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins essentiels relatifs à la nourriture, au logement, à l'habillement, à la santé, à l'éducation ou à la communication et de ce fait, peuvent souffrir de marginalisation et/ou d'exclusion. L'extrême pauvreté des ménages vulnérables de la ville de Yaoundé prend corps dans la maladie, l'absence de formation scolaire et professionnelle qualifiante, la vulnérabilité de l'emploi et la précarité sous toutes ses formes. Selon les experts de tout bord, les femmes sont les premières à écoper les effets négatifs de la pauvreté étant donné qu'elles sont les aidantes naturelles et de ce fait seraient les plus démunis financièrement. C'est la raison pour laquelle elles sont majoritaires dans l'échantillon de cette étude.

Etant donné que chaque société a des couches de population défavorisées et que l'état doit faire en sorte que les plus vulnérables ne vivent pas dans des conditions dégradantes qui portent atteinte à la dignité humaine, cette recherche met en exergue le développement de la protection sociale dans notre pays par les organismes sociaux, notamment les programmes du projet filet sociaux ayant fait l'objet de cette étude. Aussi, les chapitres 1 et 2 exposent les approches permettant de bien comprendre et de combattre l'extrême pauvreté. Les organismes sociaux, les ONG et les PME œuvrant dans le social doivent s'en inspirer afin d'élaborer des stratégies adéquates. De surcroît, transformer la société et le monde est le souhait des personnes actives dans le champ de l'action communautaire. Cette étude nous a permis de mettre en exergue le fait que les pratiques de l'action communautaire visant à changer le monde, ne peuvent se satisfaire de

n'être que des lieux où l'on gère la misère humaine à la petite semaine ou au quotidien. Elles sont plutôt des expériences par lesquelles se féconde l'espoir, nonobstant l'urgence de répondre aux besoins immédiats des personnes affectées par l'extrême pauvreté.

Ainsi, nous avons présenté particulièrement au chapitre 2, les valeurs et les principes qui caractérisent l'action communautaire. Les organisateurs communautaires qui interviennent pour le compte des ménages très pauvres, se doivent de jouer le rôle d'agents de développement communautaire. Les théoriciens encouragent le milieu à se prendre en charge, à assurer son développement dans un processus d'empowerment : processus par lequel on s'approprie le pouvoir et la capacité de l'exercer. Les trois formes d'empowerment étant plus ou moins reliées : le self-empowerment, ou développement de l'autonomie qui vise l'élimination des barrières limitant le développement de la personne ; l'empowerment collectif œuvre pour l'élimination des causes structurelles du sous-développement et de l'exclusion ; et enfin l'empowerment communautaire, qui garantit qu'une véritable prise en charge passe par la responsabilité mutuelle et le respect de la dignité humaine. Ces trois formes doivent guider l'intervenant communautaire dans l'élaboration des stratégies d'intervention.

A la lumière de ce qui précède, Il nous a semblé intéressant de mettre en évidence les efforts actuels de lutte contre l'extrême pauvreté par les acteurs du secteur aussi bien public que privé et d'étudier en profondeur les stratégies développées pour renforcer le pouvoir des ménages très démunis. Aussi, nous avons fait l'étude de cas de l'action communautaire mise en œuvre par les programmes du projet Filets Sociaux Cameroun en général et dans le quartier Nkolbikok de la commune de Yaoundé 6 en particulier.

Cette étude a été très bénéfique à cet égard. Il en résulte que l'action communautaire, à travers le Projet Filets Sociaux, particulièrement les programmes TMO et THIMO, annule les effets négatifs que pourraient avoir une vie dans la pauvreté chronique. Néanmoins, la mise en œuvre desdits programmes nous a permis de relever des défis qui entravent l'efficacité de leurs stratégies à plusieurs niveaux. Ces derniers ont été présentés au chapitre 4 et ont fait l'objet d'une discussion par une mise en lien avec les concepts du cadre théorique.

En substance, nous avons dans un premier temps identifié, les défis qui entravent l'efficacité des stratégies de promotion de la santé. En effet, le fait que le programme n'a pas amélioré la santé des adultes ou celle des enfants, nous a permis de souligner qu'il faut toujours considérer en amont que la santé physique et mentale des ménages très pauvres est problématique.

Nous avons préconisé pour ce défi, que le programme intègre dans sa stratégie de promotion de la santé : des activités et des mécanismes de prise en charge médicale spécifiques, domaine de la psychologie de la santé. Cette dernière a pour objectifs principaux selon Sarafino (cité par Fischer, Tarquinio, 1994): « *promouvoir les comportements et styles de vie sains, prévenir différentes maladies, améliorer la prise en charge des patients et de leur entourage* ». Finalement, ce défi convoque les réalités typiques à la santé communautaire, élément de la santé publique. Cette dernière étant la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie, d'améliorer la santé physique et mentale à un niveau individuel et collectif.

Ainsi, la santé communautaire est une méthode de la santé publique qui vise la promotion de la santé d'une communauté. La santé communautaire concerne toujours des groupes de populations, alors que la promotion de la santé peut concerner des individus, leur lieu de vie. Par l'action, les personnes développent leurs capacités, acquièrent de nouvelles. La santé communautaire selon les experts s'enracine dans l'action.

Par la suite, nous avons identifié les défis relatifs à l'éducation aussi bien des enfants que celle des adultes. En effet, le programme n'a pas d'effets sur la propension des ménages à acquérir des livres scolaires, ni sur l'arrêt et l'exclusion ou la non-scolarisation. Nous avons préconisé le déploiement d'un mécanisme d'alphabétisation qui développerait des programmes d'apprentissage en lecture/écriture et qui serait capable de donner une orientation, un suivi scolaire en temps opportun aux ménages bénéficiaires. Car dans les milieux appauvris, l'illettrisme et l'analphabétisme sont des réalités qui peuvent sévir de génération en génération. L'illettrisme est un mot créé par ATD Quart Monde pour désigner les personnes qui se trouvent dans l'incapacité de lire ou d'écrire alors qu'elles ont été scolarisées. Dans ce même ordre d'idée en plus d'encourager les parents à inscrire et acheter des livres tel que le fait le programme TMO, il peut être développé des stratégies permettant de renforcer les liens entre l'école et les ménages bénéficiaires, question de prévenir le décrochage, ou l'abandon.

Par ailleurs nous avons présenté l'autonomie financière des ménages bénéficiaires comme un challenge à cause non seulement de la précarité de leur emploi, mais aussi et surtout de leur incapacité à avoir accès au prêt du fait du système capitaliste des établissements de micro-finances en général et particulièrement les deux PME échantillonnées dans cette étude.

A propos de l'emploi, il faut dire que la situation au Cameroun demeure critique dans les grandes métropoles. Plusieurs personnes sont incapables de trouver un emploi bien rémunéré, ou d'exercer une activité économique rentable. Le secteur informel concentre plus de personnes et absorbe plus de 84% de la population occupée, ce qui expose les travailleurs à la pauvreté.

Tout bien pesé, nos observations de terrain révèlent que le crédit bancaire n'est pas à la portée des ménages bénéficiaires ayant des micro-entreprises. Grâce à la discussion effectuée au niveau du défi, nous avons exposé le concept du social-business de M. Yunus (2008). L'auteur catégorise deux types d'organisations censées contribuer au développement économique en faveur des plus pauvres :

- Le premier type d'organisation désigne :

Les entreprises qui cherchent à produire des avantages sociaux plutôt qu'à maximiser le profit revenant à leurs propriétaires. Elles sont détenues par des investisseurs désireux de contribuer à procurer des bénéfices sociaux comme la réduction de la pauvreté, les soins médicaux pour les pauvres, la justice sociale, le développement durable.

- Le second type d'organisation, quant à lui désigne :

Les entreprises cherchant classiquement à maximiser le profit, mais détenues par les pauvres ou par des personnes défavorisées. Dans ce cas, l'avantage social découle du fait que les dividendes et la valorisation de l'entreprise bénéficieront aux pauvres, les aidant de ce fait à lutter contre la pauvreté et même à y échapper.

Ainsi, nous avons préconisé au programme :

- de créer un « fonds spécial crédit d'investissement »,
- de collaborer avec les GIC, et de créer un réseau d'échange entre les bénéficiaires et les PME œuvrant dans l'entrepreneuriat social, du fait des avantages liés à ce modèle économique.

Enfin nous avons identifiés des défis généraux, liés au déploiement des activités de ciblage communautaire et aux retards dans le paiement des transferts monétaires.

Ayant constaté que les retards de paiements ne dépendent pas totalement du projet, mais plutôt du système de paiement, nous avons préconisé un mécanisme de suivi au projet visant à mobiliser l'ensemble des acteurs intervenant dans cette chaîne de faire de leur mieux pour réduire voire éliminer le temps d'attente.

Quant au défi lié au ciblage, nous avons préconisé respectivement au programme :

- d'intégrer les futurs et/ou les anciens bénéficiaires dans les mécanismes de sélection des ménages très pauvres, comme ils l'ont exprimé lors de nos entrevues : [.Nous connaissons ceux qui souffrent comme nous, nous pouvons aider le Projet à identifier d'autres démunis...]
- d'élaborer un partenariat avec certaines œuvres sociales privées, ONG et églises sérieuses qui généralement par leur expérience de terrain, savent où se trouvent les ménages en difficultés sociales, un mandat peut leur être accordé à cet effet.

Comme dernière suggestion, nous avons préconisé au programme d'intégrer les autres modèles de l'organisation communautaire dans le but d'élargir ses perspectives d'action.

Au demeurant, la question qui taraude notre esprit est sans doute celle de savoir si la meilleure répartition des ressources nationales, ne serait-elle pas un levier fondamental dans la lutte contre l'extrême pauvreté dans notre pays. Dans ce sens, nous rejoignons l'idée d'un expert pour lequel : le monde n'a jamais été aussi riche qu'il ne l'est aujourd'hui et les investissements requis pour permettre à l'ensemble des populations de vivre dans des conditions dignes ne sont pas énormes, quand on les compare à d'autres dépenses de l'état, notamment en matière de guerres ou de remises de taxes pour les riches.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque Mondiale, (1990). *World development report: poverty*.
- Banque Mondiale, (2000). *World development report: attacking poverty*.
- Banque Mondiale et UGP, (2011). *Etude sur les filets sociaux*
- Bélanger, J.-P., Sullivan, R. et Sévigny, B. (2000). *Capital social, développement communautaire et santé publique*, ASPQ, 224 p.
- Bergeron-G. J-V. (2019). *L'organisation communautaire en travail social au Québec Origines, trajectoire et tensions*
- Binhas, S. (2000). *Traiter la misère à coup de dossiers d'aide*.
- Bourque, (2012). *Intervention communautaire et développement des communautés*. *Reflets*, 18(1), 40–60. <https://doi.org/10.7202/1012331ar>.
- Brigitte, S-P. (2006). *Se mobiliser contre la pauvreté, le devoir*.
- Cadre de référence de l'action gouvernemental, (2009). *Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)*.
- Camus, A. (2014). *Les relations entre les organisations du tiers secteur et du secteur public : recension des principales approches conceptuelles*. *Revue économique* (50)
- Ceda, (2006). *Y'ont inventé un nouveau monde* p. 24.
- Chameni Nembua, (2011). *L'inégalité de Pauvreté Au Cameroun : Une Analyse Empirique à L'aide de décomposition de Dagum*. Université de Yaounde II
- Coates J., Swindales A. et Bilinsky. (2007). *Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité alimentaire des Ménages (HFIAS) pour la Mesure de l'Accès alimentaire des Ménages :*
- Côté, E. (2003). *Montréal, ville stressé*. La Presse, union des consommateurs, « *Manifeste pour lutter contre la pauvreté* », p. 13.
- Daoust-Boivert, A. (2014). *Le tabagisme persiste chez les plus pauvres*. *Le devoir*, B3.
- Daron, (2003). *Une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans développement économique*doi.org/10.4000/interventions_economiques.

- Doré G. (1985). *L'organisation communautaire : définition et paradigme.*
- Doré G. (1991). *Compte rendu de [Théorie et pratiques en organisation communautaire, sous la direction de Laval Doucet et Louis Favreau. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1991, 468 pages.]*
- Doucet L. (1997). « *Les modèles de Rothman : "Blue Chips" de l'organisation communautaire* », *Intervention*, no104, p. 7-15.127. Ibid. l'Université de Montréal, p. 278
- Dr. Alby, M. L. Mg-France. F, (2001). *Health Promotion in General Practice France*
- E. Buret, (1840). *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France : de la nature de la misère, de son existence, de ses effets, de ses causes.*
- E. Benicourt , (2001). « *La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale* », Études rurales. Mis en ligne le 03 janvier 2017, consulté le 23 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/68> ; DOI :<https://doi.org/10.4000/etudesrurales.68>
- Feubi Pamen, E. P. (2009). *Communes, organisations communautaires et ONG, comme couloir pour la participation de la diaspora africaine au développement de l'Afrique.*
- Fischer, G-N. & Tarquinio, C. (2014). *Les concepts Fondamentaux de la psychologie de la santé.* Dunod.
- Frapru, (2013). *Urgence en la demeure. Rapport de la Commission populaire itinérance sur le droit au logement.*
- Gaspard C, (2018). *La retranscription d'un entretien : outils, étapes et exemple*
- Publié le 19 mars 2018 Mis à jour le 15 novembre 2019.
- Gravel, R.-J. (1978). *Guide méthodologique de la recherche.* Les Presses.
- Goyette, C. (2008). *La pratique d'organisation communautaire en csssest-elle instrumentalisée par les programmes de santé publique ?*

- Klein, J-L. et Raufflet, E. « *La lutte contre la pauvreté : modèles d'action locale* », Revue Interventions économiques [En ligne], 50 |, mis en ligne le 01 septembre 2014, consulté le 22 septembre 2020. URL :
- Lachapelle R. (2003). *L'organisation communautaire en CLSC, Cadre de référence et pratiques*. Presses de l'Université Laval, Saint-Nicholas (Québec), RQIIAC, 293 pages.
- Lamoureux H, Lavoie, J., Mayer, R. & Panet-Raymond, J. (2008). *La pratique de l'organisation communautaire*. 2e édition actualisée Presses de l'Université du Québec. <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2407>; DOI :
- Lamoureux, (2003). *Éthique, travail social et action communautaire : essai méthodologique. Les Principes directeurs et des informations sur l'extrême pauvreté et les Droits de l'Homme* :<http://www.ohchr.org/FR/Issues/Poverty/Pages/DGPIntroduction.aspx>
- Leka Essomba, (2021). *Précarisation de nombreux ménages, une réalité d'une situation sociale économique et politique peu reluisante*. Eyrolles, 348 pages
- Lattès, J-C. & Yunus, M. (2008). *Vers un nouveau capitalisme*. 381p
- Lipietz, (1996). *La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*. La découverte.
- Ligopi Linzuwa, Z. (2014). *La lutte contre la pauvreté comme une quête de sens : une perspective d'éthique théologique à partir de la situation de la République démocratique du Congo*. Université de Strasbourg
- Martin C. et Paugam S, (2009.). *Pauvreté, précarité : quels modes de régulation*. Lien Social et Politiques, n° 61, A.
- Martinelli, F. (1998). *Pauvreté et misère à Rome*. L'Harmattan, p. 17
- Marie-Hélène, Boidin D. et S. Junique,(2016) *éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030*
- Mucchielli, A. (2007). *Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives* Université Paul Valéry Montpellier III.
- Manuel d'implémentation du projet pilote financé par le Gouvernement Camerounais, (avril 2014).

- Ngo Tong, C. M. (novembre 2016). *L'opérationnalisation de la stratégie de Croissance pro-pauvres au Cameroun*. Revue Interventions économiques [En ligne]
- Ngahan T., Jules de R., Mukama, N. (2004), *Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de l'emploi des jeunes : Analyse critique et propositions*
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*.
- Pinto, R. et Grawitz, M. (1967). *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz, p. 591.
- PNUD, (1997). *Rapport mondial sur le développement humain*. – Paris.
- PNUD, (1999), *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*. Paris.
- PNUD, (2000). *Vaincre la pauvreté humaine*, Rapport mondial sur le développement humain. Paris.
- Rahnema M. (2001). *Quand la misère chasse la pauvreté*. Actes Sud.
- Sahlins, M. (1976). *Âge de Pierre, âge d'abondance*. Gallimard
- Service social, 34(2-3), 210–230. <https://doi.org/10.7202/706269ar>
- S. Paugam, (1998). Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion. Persee page 138-159 <https://www.philomag.com>
- Tonglet, J. (2003). « Pauvreté ou misère ? », *Revue Quart Monde*, n° 186, p. 2.
- Unité de Gestion du Projet, (2014). *Rapport de première évaluation interne*.
- Unité de Gestion du Projet, (2016). *Rapport d'activité du deuxième semestre de l'année 2015*.

ANNEXES

ONGUENE Nadège Mireille
 S/C Université de Yaoundé I (Faculté des sciences de l'éducation)
 Email : onguenenadegemireille@gmail.com
 Tél : 00237 696736020/ 00237675973612

Yaoundé le 26 avril 2022

A

**Monsieur le Coordonateur du projet filets sociaux
 Yaoundé**

Objet: demande de stage de « prise en main »

Monsieur le coordonnateur,

Je viens auprès de votre haute autorité, solliciter un stage non rémunéré de fin de formation dit « stage de prise en main » pour une période de 60 jours dans votre structure.

En effet je suis étudiante en Master II au département de l'Education spécialisée, la spécialité : Intervention et Action communautaire. Ce stage me permettra de parfaire mes connaissances pratiques dans le domaine de l'humanitaire en général, et en particulier m'aidera à collecter les données nécessaires pour la rédaction de mon mémoire de recherche dont le sujet est :
 « ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ET STIMULATION DES CAPACITES D'AUTONOMISATION CHEZ LES PERSONNES VIVANT DANS L'EXTREME PAUVRETE EN ZONE URBAINE : cas du projet filets sociaux Cameroun »

L'objectif de la recherche : Les mesures de filets sociaux s'adressent aux pauvres chroniques, en leur offrant des ressources nécessaires, en vue de l'interruption du cycle de pauvreté et de l'amélioration de leurs moyens de subsistance. L'objectif général de cette recherche est d'évaluer l'impact de ces pratiques de l'organisation communautaire sur la capacité d'autonomisation des personnes très pauvres.

La population d'étude : La population cible de notre recherche est l'ensemble des ménages bénéficiaires anciens et nouveaux du projet filets sociaux de la ville de Yaoundé.

Veuillez agréer Monsieur le coordonnateur, l'expression de ma parfaite considération.

Pièces jointes :

- 01 copie de l'autorisation de recherche
- 01 copie de l'autorisation de stage
- le Curriculum vitae



ONGUENE Nadège Mireille



CONTRAT MORAL : Mes engagements vis-à-vis du Projet Filets Sociaux



TRAVAUX D'UTILITE PUBLIQUE
Participer ou à faire participer un des membres de mon ménage (majeur et valide) aux travaux d'utilité publique organisés dans ma localité



EDUCATION
Payer les frais de scolarité de mes enfants



EDUCATION
Acheter les fournitures scolaires de mes enfants



EDUCATION
Envoyer mes enfants à l'école tous les jours de classe



SANTE
Emmener mes enfants à une formation sanitaire lorsqu'ils sont malades



SANTE
Faire vacciner les enfants et les femmes enceintes suivant le calendrier de vaccination



SANTE
Faire faire les consultations prénatales aux femmes enceintes de mon ménage et les faire accoucher dans une formation sanitaire



SANTE
Faire dormir tous les membres de mon ménage sous la moustiquaire imprégnée



NUTRITION
Amener toutes les femmes à donner uniquement le lait maternel aux enfants jusqu'à six mois



NUTRITION
Donner 2 à 3 repas par jour aux enfants, aux femmes enceintes et aux personnes âgées



EVEIL ET STIMULATION PRECOCE DE L'ENFANT DE 0 à 3 ANS
Développer des liens affectifs avec mes enfants dès la conception et développer des activités ludiques pour les enfants de 0 à 1 mois et de 1 à 3 ans



HYGIENE
Demander à tous les membres de mon ménage (enfants et adultes) de se laver les mains avec du savon et de l'eau coulante avant chaque repas, après avoir été aux toilettes, après les jeux



ACTIVITES GENERATRICE DE REVENUS
Epargner une partie d'argent pour créer une activité génératrice de revenus



ETAT CIVIL
Etablir les actes de naissance aux enfants à la naissance et à ceux qui n'en ont pas



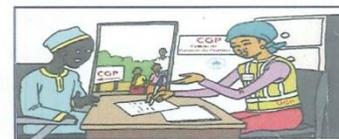
SENSIBILISATION ET FORMATION
Participer à toutes les séances de sensibilisation et de formation organisées dans le cadre du Projet



VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE
Ne pas être violent envers mon épouse parce qu'elle a été désignée pour percevoir l'argent que le Projet a mis à la disposition de mon ménage



VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE
M'associer à mon épouse pour planifier, avant chaque paiement, l'utilisation de l'argent que le Projet a mis à la disposition de mon ménage



MECANISME DE GESTION DES PLAINTES
Informier le Personnel du Projet de tout problème constaté lié à la mise en œuvre des activités

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

 FACULTE DES SCIENCES DE
 L'EDUCATION

 DEPARTEMENT D'INTERVENTION,
 D'ORIENTATION ET D'EDUCATION
 EXTRASCOLAIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF SCIENCE OF
 EDUCATION

 DEPARTEMENT OF
 INTERVENTION, ORIENTATOIN

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES RESPONSABLES DES ORGANISMES SOCIAUX

Cher/Chère participant(e),

Cher/Chère participant(e),

Ce guide d'entretien permet d'évaluer la pratique de l'action communautaire du projet filets sociaux Cameroun. Votre collaboration sera très appréciée. Les informations que vous fournirez seront traitées de manière confidentielle et seront utilisées strictement pour améliorer, la pratique de ce organisme social dans la lutte contre l'extrême pauvreté.

Nom de l'organisme communautaire :

Région:.....

Sexe : Femme, Homme, Nombre d'années d'ancienneté :.....

1^{er} thème : Activité tacite.

- Quelles sont les principales missions/activités dont vous avez la charge ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Avec qui travaillez-vous au quotidien (quels métiers ? quels services ? Etc.)?

.....
.....
.....
.....

2^{ème} thème : Appréciation personnelle : Intérêts et contraintes de l'accompagnement des très pauvres

- Quelles sont vos conditions de travail ? (Horaires, rythmes, rémunération...)

.....
.....
.....
.....

- Quels sont les contraintes liées à vos tâches et responsabilités ?

.....
.....
.....
.....

3^{ème} thème : La structure

Présentation de la structure (ses activités, ses valeurs, son fonctionnement, etc.)

- Comment votre structure est-elle organisée ?

.....
.....
.....
.....

- Pouvez-vous me donner l'organigramme de votre structure ?

.....
.....
.....
.....

- Avec quel public travaille votre structure ? Quelle cible ?

.....
.....
.....
.....

-Que fait la structure pour la promotion de la santé des ménages bénéficiaires ?

.....
.....
.....
.....
.....

-Quels sont les problèmes rencontrés ? les perspectives ?

.....
.....
.....
.....
.....

-Que fait la structure pour scolariser les enfants des bénéficiaires en âge scolaire ?

.....
.....
.....
.....
.....

-Quels sont les problèmes rencontrés ? les perspectives ?

.....
.....
.....
.....
.....

-Que fait la structure pour permettre aux ménages bénéficiaires d'acquérir une autonomie financière ?

.....
.....
.....
.....
.....

-Quels sont les problèmes rencontrés ? les perspectives

.....
.....
.....
.....
.....

4^{ème} thème : accès des plus pauvres à des emplois salariés ;

- le travail non rémunéré est-il valorisé ? ;

.....
.....
.....

- vos bénéficiaires travaillent-ils avec et pour les membres de leur communauté plutôt que pour le profit ;

.....
.....
.....
.....

- que faites-vous dans le cadre du développement durable ? ;

.....
.....
.....

- Quelles sont les perspectives d'éducation populaire, quelles formations actuelles proposez-vous à vos bénéficiaires ?

.....
.....
.....

- Auriez-vous d'autres contacts à me conseiller pour ma recherche ?

.....
.....
.....

Conseils/contacts et remerciement

.....
.....

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

 FACULTE DES SCIENCES DE
 L'ÉDUCATION

 DEPARTEMENT D'INTERVENTION,
 D'ORIENTATION ET D'ÉDUCATION
 EXTRASCOLAIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF SCIENCE OF
 EDUCATION

 DEPARTEMENT OF
 INTERVENTION, ORIENTATOIN

GUIDE D'ENTRETIEN DES BENEFICIAIRES DES PROGRAMMES SOCIAUX

Cher/Chère participant(e),

Ce guide d'entretien permet d'évaluer la pratique de l'action communautaire du projet filets sociaux Cameroun. Votre collaboration sera très appréciée. Les informations que vous fournirez seront traitées de manière confidentielle et seront utilisées strictement pour améliorer la pratique de ce organisme social dans la lutte contre l'extrême pauvreté.

Nom de l'organisme communautaire :

ville

Sexe : Femme, Homme, Nombre d'années d'ancienneté :.....

Âge 20-29 30-39 40-49 50-60 >60

Etat civil : marié(e) célibataire veuf(ve)

1^{er} thème : Capabilité économique

- Mes besoins de base sont-ils satisfaits depuis la mise en œuvre du programme ?

.....

2^{ème} thème : Nutrition

Que mangez- vous assez par jour, combien de fois ?

.....

.....
3^{ème} thème : Santé

Quel traitement prenez-vous lorsque vous êtes malade ?

Les comprimés les remèdes traditionnels

-Combien de fois êtes-vous tombé malade en 2022 ?

.....
.....
.....
.....

-Etes-vous allés à l'hôpital chaque fois que vous étiez malade ?

.....
.....
.....
.....

-Comment appréciez-vous l'accès à l'eau potable : pénible moins pénible

4^{ème} thème : La capabilité humaine,

Comment appréciez-vous la liberté d'accès aux institutions, à l'éducation, aux services de santé,
au logement : facile difficile

Justifiez votre réponse

.....
.....
.....

5^{ème} thème : Réponse à des besoins collectifs ;

Pourriez-vous expliquer comment l'organisme fait pour vous aider ?

.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....

Sentez-vous qu'il y a une solidarité et l'entraide entre les bénéficiaires du projet

Oui Non

Justifiez votre réponse (pourquoi ?)

.....
.....
.....
.....

Avez-vous suivi une formation, laquelle ?

Oui Non

.....
.....
.....
.....

Quels conseils donneriez-vous au projet pour qu'il puisse améliorer sa façon de faire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Connaissez-vous d'autres personnes très pauvres qui ne sont pas encore bénéficiaires ?

Oui Non

Avez-vous des conseils à donner à tous les bénéficiaires du projet?

.....
.....

.....
 Avez-vous d'autres conseils à nous donner dans le cadre de notre recherche ?

« Nous vous remercions pour votre franchise et votre disponibilité. »

GRILLE D'OBSERVATION DES PME DE MICRO-FINANCE

Indices	Oui	Non
1- Le potentiel bénéficiaire a un fonds de commerce intéressant		
2- Le taux d'intérêt est de 10 % par mois au moins		
3- Le remboursement au quotidien du prêt est obligatoire		

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT.....	viii
0. INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
0.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	2
0.2. FORMULATION DU PROBLÈME.....	3
0.2.1. Question de recherche principale.....	4
0.2.2. Questions spécifiques.....	5
0.3. OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	5
0.3.1. Objectif général.....	5
0.3.2. Objectifs spécifiques.....	5
0.4. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE.....	6
0.4.1. Intérêt scientifique.....	6

0.4.2.	Intérêt social	6
0.4.3.	Intérêt personnel	7
0.5.	DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE	7
0.5.1.	Domaine disciplinaire de l'étude	7
0.5.2.	Champ spatio-temporel de l'étude	7
0.6.	PRÉSENTATION DU TRAVAIL	8
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE		9
CHAPITRE 1 : EXTRÊME PAUVRETÉ : DISTINCTION TERMINOLOGIQUE.....		10
1.1.	DÉFINITION DU TERME PAUVRETÉ	11
1.1.1.	Origine du terme pauvreté.....	12
1.1.2.	Distinction analogique	13
1.2.	THÉORIES DE LA PAUVRETÉ.....	16
1.2.1.	Approche monétaire.....	16
1.2.2.	Approche humaine de la pauvreté	18
1.2.3.	Approche du lien social de la pauvreté	20
1.2.4.	L'approche des droits de l'homme	23
1.3.	CAUSES DE LA PAUVRETÉ	24
1.3.1.	Influence de la géographie	24
1.3.2.	L'hypothèse institutionnelle	25
1.4.	CONSÉQUENCES DE LA PAUVRETÉ.....	26

1.4.1.	Conséquences de la pauvreté dans les ménages démunis	26
1.4.1.1.	Le stress.....	26
1.4.1.2.	La faim	27
1.4.1.3.	La maladie	27
1.4.1.4.	L'exclusion, l'isolement, l'agressivité, la honte, la baisse d'estime de soi	28
1.4.1.5.	La difficulté à se projeter dans l'avenir	29
1.4.1.6.	L'augmentation de la toxicomanie	29
1.4.1.7.	L'endettement.....	30
1.4.1.8.	La difficulté à se loger	30
1.4.2.	Conséquences de la pauvreté sur la société.....	31
1.4.2.1.	L'augmentation des coûts du système de sante	31
1.4.2.2.	L'augmentation de la criminalité.....	31
1.4.2.3.	L'augmentation des travailleuses de sexe	31
1.4.2.4.	Le décrochage scolaire.....	31
1.4.2.5.	La fragilisation des systèmes démocratiques	33
1.4.2.6.	La violation des droits humains.....	33
CHAPITRE 2: L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE.....		35
2.1 DÉFINITIONS DES EXPRESSIONS.....		36
2.1.1.	L'action communautaire	36
2.1.2.	L'organisation communautaire	37

2.1.3. La notion de communauté locale	38
2.2. TACHES D'UN ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE	39
2.3. PRINCIPES ET TYPES D'INTERVENTION	39
2.4. MODÈLES DE L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE	40
2.4.1. L'action sociale ou approche sociopolitique :	40
2.4.2. Le développement local.....	41
2.4.3. L'approche socio-institutionnelle ou planification sociale	42
2.4.4. L'approche sociocommunautaire	44
2.5. VALEURS DE L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE	44
2.5.1. La justice sociale	45
2.5.2. La solidarité	45
2.5.3. La démocratie.....	46
2.5.4. L'autonomie	46
2.5.6. Le respect.....	48
2.6. LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ.....	48
2.6.1. Les Institutions de BrettonWoods, et le PNUD	50
2.6.2. Le mouvement ATD Quart Monde	54
2.6.3. Les organismes communautaires au Cameroun.....	55
2.6.4. La protection sociale.....	57
2.6.4.1. Les Filets Sociaux	59

2.6.4.2. Les programmes du Projet Filets Sociaux Cameroun.....	63
2.6.4.3 Les communes bénéficiaires du Projet Filets Sociaux.....	64
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE.....	67
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	68
3.1. TYPE D'ÉTUDE.....	69
3.2. DÉFINITION DE LA POPULATION.....	69
3.2.1. Choix de l'échantillon.....	70
3.2.1.1. L'échantillonnage probabiliste :.....	70
3.2.1.2. L'échantillonnage non probabiliste.....	71
3.3. L'INSTRUMENT DE COLLECTE DE DONNEES.....	76
3.3.1. L'entrevue.....	76
3.3.1.1. L'entretien semi-directif.....	77
3.3.1.2. L'entretien collectif.....	78
3.4. DEROULEMENT DES ENTREVUES.....	78
3.5. L'ANALYSE DE CONTENU.....	79
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION.....	83
4.1. TRANSCRIPTIONS DES ENTRETIENS.....	84
4.1.1. Transcription sociologique des verbatims des bénéficiaires.....	84
4.2. ANALYSE DES ENTRETIENS AVEC RESPONSABLES DU PROJET FILETS SOCIAUX.....	88

4.2.1. A propos du développement du capital humain des bénéficiaires	88
4.2.2. A propos du développement économique des bénéficiaires	89
4.2.3. A propos de la communication	89
4.2.4. A propos de la sélection des ménages très pauvres.....	89
4.3. COMPTE RENDU DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE	90
4.3.1. Les effets du programme sur les conditions de vie :	90
4.3.2. Effets du programme sur le capital humain	91
4.3.3. Effets du programme sur le capital social.....	91
4.3.4. Effets du programme sur l'emploi et les revenus.....	91
4.3.5. Effets du programme sur l'investissement, l'épargne et l'accès au crédit	92
4.4. ANALYSE DES ENTRETIENS AVEC LES BÉNÉFICIAIRES DU QUARTIER NKOLBIKO A LA COMMUNE DE YAOUNDE 6.....	92
4.5. DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	93
4.5.1. Discussion entre les données recueillies et les concepts du cadre théorique	94
4.5.1.1. A propos de la nutrition et la sante des ménages bénéficiaires	94
4.5.1.2. A propos de l'éducation	96
4.5.1.3. A propos de l'épargne et du crédit.....	97
4.6. RÉPONSE A LA QUESTION DE RECHERCHE ET PRÉCONISATIONS	98
4.6.1. Défis des stratégies visant la promotion de la santé des ménages bénéficiaires.	98
4.6.2. Défis des stratégies visant l'éducation des ménages bénéficiaires	99

4.6.3. Défis des stratégies visant l'autonomisation financière des ménages bénéficiaires.....	100
4.6.4. Défi du ciblage communautaire ;.....	102
4.7. AUTRES PERSPECTIVES	102
CONCLUSION GÉNÉRALE	106
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	112
ANNEXES.....	ix